

ROL

„De Parquet ass net de Poopst“

Hat die Justiz aus der Datenschutz-affäre gelernt? Um das zu bewerten, müsste sie endlich die Reform zur Jucha-Datenbank vorlegen

Sou ass dat an der Stad

L'image Téflon de Lydie Polfer est de plus en plus égratignée. Une fin de règne au Knuedler

Pauly systémique

François Pauly dépasse le sérail financier national dont il est un pur sang pour diriger la prestigieuse banque Edmond de Rothschild. Un portrait non autorisé

Loups, princesses et monstres gentils

Le livre pour enfants se porte bien. En luxembourgeois aussi. Tour d'horizon avec quelques éditeurs

Wissengesellschaft

Trotz eines boomenden Forschungssektors bleibt das Zentrum von Esch/Alzette bislang von Gentrifizierung verschont

Photo : Sven Becker



Wissensgesellschaft

Luc Laboulle

Trotz eines boomenden Forschungssektors und anderer günstiger Voraussetzungen bleibt das proletarisch geprägte Zentrum der Stadt Esch/Alzette bislang von Gentrifizierung verschont. Die Frage ist nur, wie lange noch



Im Zentrum herrscht großstädtisches Flair

Hafen Die kleine Stadt Esch/Alzette ist ein Hafen ohne See. Seit über 100 Jahren legen hier Menschen aus ganz Europa an. Einst waren es die Schmelzdirektoren, die sie riefen. Nach dem Niedergang der Stahlindustrie boomten das Baugewerbe und der Dienstleistungssektor, die bis heute für Migrant/innen attraktiv sind. Seit einigen Jahren befinden sich die wirtschaftliche Entwicklung und die Gesellschaft in Esch erneut im Wandel. Rund um die 2015 auf der ehemaligen Industrietrache Belval eröffnete Universität siedeln sich Forschungszentren und wissenschaftliche Institute an, die eine neue Art von Fachkräften mit hohen Bildungsabschlüssen benötigen. Die Anzahl der Firmenniederlassungen im Bereich Forschung und Technik hat sich zwischen 2008 und 2018 (von 97 auf 200) mehr als verdoppelt. Viele Nachwuchswissenschaftler stammen aus den gleichen Ländern, aus denen einst die Arbeiter nach Esch kamen: Frankreich, Deutschland, Belgien, Portugal, Italien und Spanien. Neu sind die vielen Griech/innen und Rumän/innen, doch auch aus Indien, China und afrikanischen Staaten finden immer mehr (angehende) Akademiker/innen den Weg in den Luxemburger Süden. Rund 6 700 Studierende sind in diesem Jahr an der Uni Luxemburg eingeschrieben, davon 2 700 Luxemburger/innen. Esch zählt inzwischen fast 800 (offizielle) Studentenwohnungen. Die Hälfte davon liegt im Viertel Universität (weitere 220 befinden sich im Sanemer Teil von Belval), die andere Hälfte im erweiterten Stadtzentrum.

Die mehrheitlich von Portugiesen (und Kapverdiern) bevölkerten zentralen Viertel Al Esch, Brill und (in etwas geringerem Maße) Uecht sind noch immer proletarisch geprägt. Die vielen Mietwohnungen sind zwar klein, alt und häufig in schlechtem Zustand, dafür aber (für luxemburgische Verhältnisse) noch einigermaßen bezahlbar. Viele, die kommen, ziehen nach kurzer Zeit wieder weg, um sich in der Peripherie, in anderen Gemeinden oder in der Grenzregion niederzulassen. Einige kehren in ihr Heimatland zurück. Manche bleiben, eröffnen Cafés, Imbisse und Restaurants, Bäckereien, Frisör- und Gemischtwarenläden. Im Escher Zentrum herrscht inzwischen ein großstädtisches Flair, wie es sonst nirgends in Luxemburg zu finden ist. Bei gutem Wetter tummeln sich hunderte Menschen auf den Terrassen und auf der Straße. Kinder spielen Ball oder rauschen mit dem Fahrrad durch die verkehrsberuhigten Straßen und über die Plätze. Ein Wirrwarr aus Luxemburgisch, Portugiesisch, Franzö-

sisch, Italienisch, Arabisch und slawischen Sprachen erfüllt den öffentlichen Raum.

Unter dem Begriff Familie verstehen die Escher Lokalpolitiker vor allem Akademiker/innen und Beamt/innen, die sich dazu entschieden haben, das bürgerliche Ideal der Kleinfamilie ins 21. Jahrhundert hinüberzuretten

Armut Überlagert wird diese einzigartige Alltagsrealität von Statistiken, Kategorien und Zahlen, die das Escher Zentrum als ärmste Siedlung Luxemburgs beschreiben. Das Medianeinkommen ist niedrig, der Anteil an Empfänger/innen von Arbeitslosengeld und Teuerungszulagen hoch, viele sind verschuldet, steht im Observatoire social. Der Wirtschafts- und Sozialbericht geht auf eine Initiative des damaligen Sozial-schöffen André Hoffmann (déi Lénk) zurück und wurde Ende

2003 erstmals von der Uni Luxemburg unter der Leitung des Soziologen Fernand Fehlen auf Grundlage von Daten aus der Volkszählung von 2001 veröffentlicht. 2017 erschien ein zweiter Sozialbericht, der vom Ökonomen Andreas Heinz und vom Soziologen Helmut Willems von der Uni Luxemburg erstellt wurde. Der zweiten Version lagen Angaben des Melderegisters der Stadt Esch, der Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS), der Adem, des Service national d'action sociale (Snas) und des Bildungsministeriums zugrunde. Mit einer ähnlichen Datengrundlage wurde vor einer Woche die dritte Auflage veröffentlicht, die nun alle zwei Jahre aktualisiert werden soll. Die Uni ist inzwischen nicht mehr mit im Boot, das Forschungsinstitut Liser hat die Recherche im Auftrag der Stadt Esch übernommen. Auch die Stadt Luxemburg hat vergangenes Jahr beim Liser ihr erstes Observatoire social bestellt. Bis Ende dieses Jahres sollen erste Ergebnisse vorliegen, so dass endlich Vergleiche zwischen den zwei größten Städten möglich sein werden.

Viele neue Erkenntnisse bietet das Escher Observatoire social indes nicht. Das meiste davon sei schon gewusst gewesen, doch nun habe man es schwarz auf weiß, lautet die parteiübergreifende Einschätzung der Escher Kommunalpolitiker. Dazu gehört die Tatsache, dass in Esch/Alzette längst nicht nur arme Menschen wohnen. Die sozialen Ungleichheiten zwischen den einzelnen Vierteln und teilweise innerhalb einzelner Stadtteile ist hoch. Insbesondere in den Villen und Herrenhäusern der bourgeoisen Traditionsviertel Dellhéicht, Wobrécken und Schlassegoart, die zum erweiterten Stadtkern gehören, wohnen vorwiegend reiche Luxemburger/innen, selbst wenn sich in den beiden erstgenannten Stadtteilen eine gewisse Anzahl an Sozialwohnungen befinden, deren Bewohner/innen den Wohlstand etwas schmälern. Als Bastione der kleinbürgerlichen Mittelschicht gelten die peripheren Viertel Bruch, Fettmeth, Lankelz und Lallingen (im Norden), (das alte) Belval im Westen sowie die südlicheren Stadtteile Neiduerf und Grenz-Hiel. Am nördlichen Zipfel bauen die Stadt Esch und der Fonds du Logement auf den Nonnewisen seit über zehn Jahren an einem neuen bürgerlichen Gegenentwurf zum Stadtzentrum. Was Ende der 1990-er als Modellviertel für erschwinglichen Wohnraum geplant worden war, hat sich inzwischen zu einem Reservat der oberen Mittelschicht in unmittelbarer Nähe zur Autobahnauffahrt entwickelt. Mit seinen Reihen- und Einfamilienhäusern und seinen geräumigen

Apartmentwohnungen, die zum größten Teil günstig per Erbpachtvertrag verkauft wurden, weist das familienfreundliche Viertel Nonnewisen eine der geringsten Baudichten in ganz Esch auf. Luxemburger sind in der Überzahl, die Bevölkerung ist überdurchschnittlich jung, das Medianeinkommen hoch und nirgends in Esch wohnen weniger Revis-Empfänger.

Die sozialen Unterschiede spiegeln sich auch in der Aufteilung der Bevölkerung nach Berufsgruppen wider. Laut Observatoire social gibt es in Esch 28 400 Arbeitsplätze, die zur Hälfte mit Grenzgängern besetzt sind, die meisten anderen Beschäftigten kommen aus der übrigen Südregion oder der Stadt Luxemburg. Von den über 36 000 Eschern arbeiten nur 13 bis 14 Prozent in ihrer Stadt. Blue-Collar- und White-Collar-Worker halten sich in etwa die Waage. 15,7 Prozent der Escher Einwohner/innen arbeiten im Baugewerbe, elf Prozent im Einzelhandel, sieben Prozent in der Hotellerie und Gastronomie, jeweils fünf Prozent in der Industrie und im Transport. Andererseits sind 15,7 Prozent im öffentlichen Dienst tätig, zwölf Prozent im Bereich Gesundheit und Soziales, 10,6 Prozent in Verwaltungsdienstleistungen, 5,3 Prozent in Wissenschaft und Technik und drei Prozent im Bildungswesen.

Gentrifizierung Der Escher Schöffenrat aus CSV, DP und Grünen wünscht sich, dass ganz Esch künftig für die obere Mittelschicht attraktiver wird. Im neuen Flächennutzungsplan (PAG) wurden bereits die Weichen dafür gestellt, doch das Innenministerium zweifelt an der Legalität der Maßnahmen und muss den PAG noch genehmigen (vgl. *d'Land* vom 19.03.2021). Einerseits wollte man neue Familien anziehen und andererseits verhindern, dass junge Familien wegziehen, sagt Christan Weis (CSV), der erst vergangenes Jahr die Grüne Mandy Ragni als Schöff/in für Schule, Arbeit und Soziales abgelöst hat. Unter dem Begriff Familie verstehen die Escher Lokalpolitiker/innen aber vor allem Akademiker/innen und Beamt/innen, die sich dazu entschieden haben, das bürgerliche Ideal der Kleinfamilie ins 21. Jahrhundert hinüberzuretten. Die Gründe, warum diese Zielgruppe trotz Uni, staatlicher Verwaltungen und boomender Forschungsindustrie dem Stadtzentrum bislang noch ferngeblieben ist, sind vielfältig. „Wenn sie mich vor sieben, acht Jahren gefragt hätten, wie sich das Stadtzentrum entwickeln wird, hätte ich Ihnen geantwortet, dass alle Voraussetzungen für einen Gentrifizierungsprozess erfüllt seien“, sagt Antoine Decoville, Forscher am Liser



In den Vierteln Al Esch und Brill wohnen mehrheitlich Portugiesen



und Mitverfasser des Observatoire social, im Gespräch mit dem *Land*. Das Zentrum verfüge über eine attraktive Bausubstanz, ein großes Dienstleistungs- und Kulturangebot, schöne Naherholungsgebiete, Freizeitanlagen und sogar über eine internationale Schule. Doch die Gentrifizierung des Stadtzentrums sei überraschenderweise ausgeblieben, was eigentlich eine gute Sache sei, weil es den sozialen Ausschluss von unteren Bevölkerungsschichten verhindere. Trotzdem sollte man die Entwicklung im Auge behalten, denn durch die extrem hohen Immobilienpreise könnten Ausschlussprozesse am Laufen sein, die dem Observatoire social vielleicht entgangen seien, befürchtet Decoville.

Esch/Alzette muss sich der grundsätzlichen Frage stellen, ob es seinen kleinstädtischen Charakter behalten oder ob es langfristig zum dicht bebauten Zentrum einer grenzüberschreitenden Metropolregion werden will

Christian Weis dem *Land*. Die Qualität des Wohnraums müsse verbessert werden, ohne die Menschen, die dort wohnen, zu verdrängen. Andererseits brauche Esch Grundstücke und Einfamilienhäuser, die noch einigermaßen bezahlbar sind. „Wir benötigen mehr Diversifikation, wir müssen jedem eine Wohnung anbieten können, und dazu gehören auch Einfamilienhäuser mit Garten und Garage“, meint der Schöffe. Auch Antoine Decoville vermisst ein angemessenes Wohnangebot für Forscher/innen und Fachkräfte. Vor zehn Jahren, als man wusste, dass die Uni nach Esch kommen würde, hätte man daran denken können, ein solches zu schaffen. Das Liser habe herausgefunden, dass Expats aus dem europäischen Ausland städtische Wohnlagen bevorzugten, während die obere Mittelschicht aus Luxemburg sich ein Haus im Grünen mit Garten und Garage wünscht, erklärt Decoville.

Penthouse Geräumige Luxuswohnungen sind im Escher Zentrum durchaus vorhanden. Im Gegensatz zu kleinen Studios und Ein-Zimmer-Wohnungen will sie nur niemand oder es kann keiner sie bezahlen. Beim Neubauprojekt L'Adresse am Scholesch Eck in der Alzettestraße wurden bislang fast ausschließlich kleine Wohnungen verkauft. Sieben Penthouses und Wohnungen mit zwei bis drei Zimmern waren in dieser Woche noch zu haben. Allerdings liegen die Preise zwischen 800 000 und zwei Millionen Euro. Ähnlich ist es bei den 73 Wohnungen, die von der belgischen Immobilie auf dem historischen Gelände des Verlagshauses Editpress in der Kanalstraße gebaut werden. Von den 16 Studios (29 bis 40 Quadratmeter) sind bereits zwei Drittel reserviert, von den 38 Einzimmerapartments (40 bis 60 Quadratmeter) sind 31 schon weg. Von den zwölf Zweizimmerwohnungen (65-80 Quadratmeter) ist noch die Hälfte zu haben, die sieben Penthouses sind noch alle frei. Hier liegen die Preise zwischen 700 000 und einer Million Euro.

Weil das Zentrum offenbar zu teuer ist oder die Mittelschicht aus anderen Gründen dort nicht wohnen will, setzt die Stadt Esch auf die neuen Viertel Rout Lëns und Quartier Alzette, die in den kommenden Jahren auf den Industriebrachen entstehen werden. Hier könne man noch adäquaten Wohnraum für Familien schaffen, hofft Christian Weis. Die Frage ist aber, wie viel Einfluss die Stadt Esch überhaupt auf die Planung und Entwicklung der großen Stadtbauprojekte nehmen kann. Die Lentille Terres Rouges wurde vom grünen Landesplanungs-

minister Claude Turmes im *Plan sectoriel logement* als *Zone prioritaire d'habitation* ausgewiesen, in der dichte Bebauung nicht nur erwünscht, sondern vorgegeben ist, was vor dem Hintergrund der Wohnungsnot auch als durchaus sinnvoll erscheint. Kürzlich auf seiner Internetseite veröffentlichten Plänen zufolge sieht der Bauherr, die Immobilienfirma Iko des Baumagnaten Eric Lux, zwei „Totems“ genannte Hochhäuser von 19 Stockwerken und mehrere Gebäude mit acht Etagen auf der Rout Lëns vor. Die meisten Wohnblöcke sollen drei bis fünf Stockwerke zählen. Einfamilienhäuser sind bislang dort nicht geplant, lediglich in den Erdgeschossen einiger Mehrfamilienhäuser sollen neben Geschäften und Büros ein-familienhausähnliche Wohnungen mit großer Terrasse oder einem Garten entstehen.

Für das Quartier Alzette auf der Brache Arbed Esch-Schiffingen liegen noch keine Teilbebauungspläne (PAP) vor. Auch die Baudichte steht noch nicht fest, aber es ist nicht davon auszugehen, dass die Entwicklungsgesellschaft Agora (die zu gleichen Teilen dem Staat und Arcelor-Mittal gehört) dort viele Einfamilienhäuser planen wird. Auch der Crassier Terres Rouges, der grenzüberschreitend im Rahmen einer Internationalen Bauausstellung (IBA) erschlossen werden soll (vgl. *d'Land* vom 28.05.2021), wurde als *Zone prioritaire d'habitation* eingestuft. Die Kosten für die Dekontaminierung der Industriebrachen seien so hoch, dass die Bauherren ihre Ausgaben über eine hohe Baudichte rentabilisieren müssten, sagt Decoville. Und kleine Wohnungen seien nun mal lukrativer als große.

Ein weiteres Argument, das gegen noch mehr Familien spricht, ist der Mangel an Schulraum, Strukturen für Kinderbetreuung und Spielplätzen in Esch, insbesondere im Zentrum. Seit Jahren stehen über 1 000 Kinder auf der Warteliste für einen Platz in einer Maison relais. Während die Nachbargemeinden bis zu 60 Prozent der Kinder einen Betreuungsplatz anbieten könnten, seien es in Esch nur 42 Prozent, sagt der linke Gemeinderat Laurent Biltgen dem *Land*. Auf den Nonnewisen ist die noch relativ neue Schule schon ausgelastet, obwohl das Viertel noch nicht einmal fertig gebaut ist. Abhilfe sollen auch hier neue Schulen mit integrierter Maison relais im Viertel Wobrécken (ab 2023), auf der Rout Lëns und im Quartier Alzette schaffen.

Wachstum Das wirtschaftliche Wachstum, das die Forschungsindustrie erzeugt und das durch internationale Labels wie die Europäische Kulturhauptstadt und das Unesco-Biosphärenreservat noch weiter gepusht werden könnte, wird die Gesellschaft nachhaltig verändern. Esch muss sich der grundsätzlichen Frage stellen, ob es seinen kleinstädtischen Charakter behalten oder ob es langfristig zum dicht bebauten Zentrum einer grenzüberschreitenden (Minette-) Metropolregion mit über 200 000 Einwohnern werden will, wie es sich Landesplanungsminister Turmes wünscht. Der Liser-Forscher Joe Birsens betont gegenüber dem *Land*, dass der Strukturwandel nicht von heute auf morgen erfolgen könne und einer politischen Strategie bedürfe. Die LSAP-Rätin und frühere Bürgermeisterin Vera Spautz spricht sich für eine breit angelegte Wachstumsdebatte aus, an der auch der neue Inhaber des Uni-Lehrstuhls der Stadt Esch, Markus Miessen, beteiligt werden soll (vgl. *d'Land* vom 7.05.2021).

Darüber hinaus fordern die Oppositionsparteien LSAP und déi Lénk, dass erst einmal Arbeitsplätze geschaffen werden, die auf die Fähigkeiten, Diplome und Bedürfnisse der existierenden Bevölkerung ausgerichtet sind. Große Betriebe müssten dazu verpflichtet werden, Escher Einwohner prioritär einzustellen, sagt Spautz. Damit die ärmeren Gesellschaftsschichten nicht aus ihrer Heimatstadt vertrieben werden, brauche es zudem mehr Sozialwohnungen, bestätigt auch Christian Weis, der zugleich darauf verweist, dass andere Gemeinden in diesem Bereich ebenfalls Verantwortung übernehmen müssten.

Bereichen wie Arbeit, Erwerbslosigkeit und Jugendarbeitslosigkeit wurde im neuen Observatoire wenig Aufmerksamkeit geschenkt. Aus dem Sozialbericht von 2016 geht hervor, dass die Arbeitslosenquote in Esch damals bei fast zwölf Prozent lag. Die Jugendarbeitslosigkeit betrug 2011 fast 25 Prozent. Aktuelle Zahlen zu diesen Themen sollen erst in einem schwerpunktmäßigen Zwischenbericht im kommenden Jahr vorgestellt werden, kündigt Weis an. Bei den Assises sociales am vergangenen Freitag wurde aber bereits ausgiebig besprochen, wie zusätzliche Arbeitsplätze und Lehrstellen für junge Menschen mit niedrigen Bildungsabschlüssen geschaffen werden könnten. Von den 200 geladenen Gästen aus den Bereichen Wirtschaft, Bildung und Soziales hatten sich rund 30 aktiv an den Arbeitsgruppen beteiligt. ●

Um eine bessere soziale Durchmischung im Zentrum zu erreichen, müsste in das Brillviertel investiert werden, sagt

LEITARTIKEL

15 Prozent Krieg

Peter Feist

Wie sein Vorgänger Etienne Schneider stellt auch der grüne Verteidigungsminister François Bausch die Luxemburger Armee lieber als eine Art Technologiefirma dar, als von Krieg zu reden. Über Militärausgaben, wie diese Woche jene 6,7 Millionen Euro für die Nato-Zentrale für ein IT-System zur Weltraumbeobachtung, spricht der Minister auch ungefragt. Über die Luxemburger Militärstrategie dagegen spricht er im Grunde nur, wenn er danach gefragt wird. Das ist nicht unverständlich. Denn es betrifft den Daseinsgrund der Armee in einem geopolitischen Zusammenhang und in Bündnissen wie der Nato und der EU. Und es berührt die Frage, in welche Kriege zu ziehen Luxemburger Soldat/innen bereit sein müssten und dabei eventuell zu sterben.

Wer den Minister nach der Strategie fragt, erfährt, dass der *Defense Planning Process* noch andauert, den die Nato alle vier Jahre führt. Schon bei der letzten Runde, die 2017 endete, musste Etienne Schneider sich anhören, Luxemburgs Beitrag sei nicht nur pekuniär zu klein, sondern auch, was Bodeneinsätze seiner Truppen angeht. Deshalb erwogen vergangenes Jahr Generalstab und Ministerium verschiedene Optionen. Darunter jene, die Armee zu gepanzerter Kampfaufklärung zu lenken, was aber fallengelassen wurde. Heute fällt auf zum einen, dass 80 hochmoderne gepanzerte Aufklärungsfahrzeuge angeschafft werden sollen, die eine Kommunikationsplattform aus französischer Produktion tragen. Denn Frankreich ist, wie Belgien, ein privilegierter militärischer Partner Luxemburgs. Auch fällt auf, dass mit Belgien die Bildung eines gemeinsamen Bataillons bevorsteht, das in Arlon stationiert werden soll. Bisher wurde diese Information klein gehalten; als der stellvertretende Generalstabschef Pascal Ballinger im Mai darüber twitterte, kam das nicht gut an. Am Mittwoch dieser Woche sprach François Bausch in Belgien nun selber davon.

Eng mit Frankreich und Belgien kooperieren zu wollen, wirft Fragen auf. Frankreich versteht sich als post-kolonialer Gendarm in Schwarzafrika. Belgien hat ebenfalls eine Tradition, dort zu intervenieren. Dieses Jahr hat Luxemburg seine Präsenz in Mali verstärkt – dem Land, das die französische Regierung zu einem „Afrikanistan“ zu geraten fürchtet, weil dort die Frontlinien zwischen Regierungskräften sowie Islamischem Staat, Al Kaida und Boko Haram sowie rivalisierenden lokalen Warlords alles andere als klar sind. Hinzu kommen der alte Konflikt zwischen sesshaften Bauern und nomadisierenden Tuareg sowie die wegen des Klimawandels zunehmende Dürre und Wasserknappheit. Frankreich hat seine Gendarmen-Kooperation mit der malischen Armee und Truppen der Afrikanischen Union suspendiert, weil die zu gefährlich wurde. François Bausch betont, die 20 Luxemburger Soldaten, die in Mali einerseits im Rahmen einer Uno-Mission Telekom-Infrastrukturen aufbauen, zum anderen in einer EU-Mission Trainings für malische Soldaten abhalten, seien „weit weg“ von den Kämpfen und „eingebettet“ in Uno-Blauhelme und EU-Kräfte. Er räumt aber ein, dass „der Soldatenberuf kein Spaziergang“ sei.

Wozu also soll die Luxemburger Armee dienen? Das Bataillon mit Belgien sei, so der Minister, als Nato-Einheit gedacht. Damit wäre es eine Eingreiftruppe für Kontinentaleuropa. Und generell werde Luxemburg sich nur an mandatierten Missionen beteiligen, also im Rahmen von Nato, Uno oder EU, und nicht mit Franzosen und Belgiern in Sondereinsätze ziehen. Doch selbst dann, das Beispiel Mali zeigt es, ist ein Militäreinsatz nie unschuldig. Mali „stabilisieren“ und „nicht sich selbst überlassen“ zu wollen, ist auch ein Einsatz im Vorhof der Festung Europa, damit von dort keine Flüchtlinge Richtung EU aufbrechen. Weil François Bausch weiß, wie widersprüchlich das ist, kann er nur versprechen, dass Luxemburg vor Einsätzen „immer“ werde bestimmen können, mit welchem Auftrag es seine Soldat/innen schickt ins Ausland schickt. Und dass, „um mal eine Zahl zu nennen“, 85 Prozent der Tätigkeit der Armee „wie bisher“ bleiben würden. Die restlichen 15 Prozent wären dann etwas anderes. Aber was und wozu? Schon berichten, wie *d’Land* erfahren hat, in dem Trainingscamp in Mali stationierte Luxemburger Soldaten nach Hause, sie hätten den Eindruck, „unsere künftigen Feinde auszubilden“.

PANDEMIE

Wählergunst

Der Ansatz der Regierung zum Umgang mit Corona scheint elektoral aufzugehen: Laut dem „Politmonitor“, der für *RTL* und *Wort* zwischen 31. Mai und 9. Juni erhoben wurde, haben 57 Prozent der Wahlberechtigten „großes“ und 39 Prozent „eher großes Vertrauen“, dass die Regierung das Land aus der sanitären Krise führen werde. Ebenfalls einverstanden ist eine Mehrheit damit, Geimpften, Genesenen und Getesteten „mehr Rechte“ zuzugestehen; wobei die Zustimmung in den Altersgruppen bis 44 bei mehr als 50 Prozent liegt, in den Gruppen darüber bei über 60 Prozent und bei den über 65-Jährigen bei 72 Prozent. Die generelle Arbeit der Regierung halten 35 Prozent für „sehr gut“, 50 Prozent für „gut“. Das ähnelt der Einschätzung vom Sommer 2020 (32% sehr gut, 50% gut) und ist deutlich besser als die vom vergangenen Herbst, als 26 Prozent sie „eher schlecht“ und neun Prozent „sehr schlecht“ fanden: Das meinen diesmal nur zehn beziehungsweise drei Prozent. Die Covid-Statistik sah diese Woche weiterhin günstig aus: Der Sieben-Tage-Schnitt der Neuinfektionen lag am Dienstag bei 20; hospitalisiert waren sechs Personen, zwei in Intensivpflege. Bislang scheint sich auch die zuerst in Indien entdeckte „Delta-Variante“ des Virus nicht weiter auszuwirken, obwohl sie sich exponentiell durchsetzt: Laut LNS hat ihr Anteil 30 Prozent bei den sequenzierten Corona-Genomproben erreicht. Das ist doppelt so viel wie vergangene Woche und vier Mal mehr als vor zwei Wochen (Foto: sb). pf

Kein Aufruhr ums LST

In einem offenen Brief an die Gesundheitsministerin protestiert der Chef des Labors Bionext, Jean-Luc Dourson, dagegen, dass die Stationen für das *Large-scale testing* künftig Gratis-Coronatests für die ganze Bevölkerung anbieten sollen, unabhängig von epidemiologischen Plänen oder wissenschaftlichen Zielen. Dourson sieht darin eine Wettbewerbsverzerrung, weil die Analysen des LST seit dessen erster Phase allein von den Laboratoires Réunion vorgenommen werden. Laut *Wort* verlangen neben Bionext auch die Laboratoires Ketterthill, an den Gratistests beteiligt zu werden. Politisch liegt in all dem Zündstoff. Denn an dem vom Staat mit über 100 Millionen Euro finanzierten *Large-scale testing* verdienen seit Mai 2020 dieselben Firmen, und die Auftragsvergabe wirft Fragen auf. Doch bis nach der Seuche der Rechnungshof sich damit befasst haben wird, interessiert das nicht weiter: Etwas infrage zu stellen, was den Bürger/innen zum Nulltarif zu mehr Freiheiten verhilft, ist auch für die CSV delikats. Nachdem eine dringende parlamentarische Anfrage ihrer Fraktion am Montag vom Kammerpräsidenten nicht für dringend eingeschätzt wurde, ließ die CSV es dabei bewenden. pf



P E R S O N A L I E N

Frank Engel,

Ex-CSV-Präsident, arbeitet weiter an der Gründung einer eigenen Partei, die Kandidaten für die nächsten Gemeindewahlen stellen könnte. Das erklärte er in einem *RTL*-Interview, in dem er sich vor allem beschwerte, lediglich aus der Presse erfahren zu haben, dass die Staatsanwaltschaft die Ermittlungen um seinen früheren Arbeitsvertrag mit dem CSV Frëndeskrees abgeschlossen hat und es Ende des Jahres zu einem Prozess kommen könnte. pf

Carole Dieschbourg,

Umweltministerin (Grüne), wehrt sich gegen Behauptungen der Valorlux ASBL, gewusst zu haben, dass die Moulins Dieschbourg nicht an dem Sammelsystem mit den blauen Säcken teilnehmen. Ehe sie Ministerin wurde, so Dieschbourg am Mittwoch, habe es Gespräche zwischen der Mühle und Valorlux über einen Beitritt gegeben. Seit ihrem Amtsantritt 2013 habe sie mit dem Familienbetrieb nichts mehr zu tun. Die Umweltverwaltung, die über die Einhaltung des Verpackungsgesetzes wacht, habe ihr nie mitgeteilt, dass Moulins Dieschbourg Valorlux noch immer nicht angeschlossen sind. Die Behauptung des früheren Valorlux-Präsidenten Lucien Bertemes, sie darauf hingewiesen zu haben, wies Dieschbourg von sich. Laut Verpackungsgesetz müssen Hersteller und Händler eigene Rücknahmesysteme aufbauen oder sich Valorlux anschließen. Valorlux’ Vorstoß gegenüber der Ministerin kann man für aggressives Lobbying halten, um ihr Gesetzespaket zu torpedieren, das Plastikabfall reduzieren soll: Je weniger davon anfällt, umso weniger verdient Valorlux. pf

P O L I T I K

Alles neu schreiben

Dass eine „matière réservée à la loi“ nicht durch eine Verordnung geregelt werden darf, urteilt das Verfassungsgericht immer wieder – nicht nur im Gesundheitsbereich. Nun aber hat das Gericht für sämtliche Gesundheitsberufe, für die seit 1992 ein Sammelgesetz gilt und Verordnungen Details regeln, eine neue, verfassungskonforme Basis verlangt. Anlass war eine Klage des Osteopathenverbands gegen die für diesen Beruf geltende Verordnung. Nun muss für über 20 Gesundheitsberufe eine neue Basis her. Das wird nicht nur Zeit kosten – das Verfassungsgericht gibt der Regierung zwei Jahre dafür –, sondern könnte auch politisch anspruchsvoll werden, falls die einzelnen Berufsverbände besondere Wünsche haben. pf

Méco trumpft auf

Der Mouvement écologique droht der Regierung mit einer Klage, weil noch immer keine festen Klimaschutzziele bis 2030 gelten. Das 2020 verabschiedete Klimagesetz zählt die fünf relevanten Sektoren nur auf; die für sie verbindlichen Ziele soll eine Verordnung festschreiben. Die aber fehlt noch. Da in letzter Zeit Instanzen wie das deutsche Verfassungsgericht erklärt haben, wie wichtig klare Klimaregeln sind, fühlt der Méco sich verurteilt bestärkt. Er nimmt aber Rücksicht auf die grünen Minister/innen und gibt der Regierung eine unbestimmte Gnadenfrist. pf

G E S E L L S C H A F T

Kinderrechte stärken

n seinem neuesten Bericht begrüßt das Genfer Komitees für Kinderrechte (CRC), dass Luxemburg in den vergangenen Jahren wichtige Maßnahmen in diesem Bereich umgesetzt hat, stellt aber Mängel fest,

die dringend behoben werden müssten. So müsse der 2013 deponierte Gesetzentwurf zur Reform des Abstammungsrechts endlich angenommen werden, um Kinder nichtverheirateter Eltern vor Diskriminierung zu schützen. Ferner sei der Gesetzentwurf, der den Zugang adoptierter oder künstlich gezeugter Kinder zu ihrer Identität regeln soll, zu vage gehalten. Nicht zuletzt fordert das CRC, die Rechte von Kindern mit einer Behinderung und von geflüchteten Kinder zu stärken. ll

I M M O B I L I E N

Klage gegen Diekirch

Im März 2020 entschied der Diekircher Gemeinderat einstimmig, die Grundsteuer auf Bauland, das erschlossen, aber ungenutzt ist, zu verzwanzigfachen. So sollen seit Anfang dieses Jahres die betreffenden Besitzer unter Druck gesetzt werden, die Flächen zu bebauen oder zu verkaufen. 15 Besitzer, so der Diekircher Bürgermeister Claude Haagen (LSAP), haben gegen diese Regelung vor dem Verwaltungsgericht geklagt. Was kaum überrascht, denn keine andere Gemeinde hat es bisher gewagt, einen lokalen Grundsteuer-Hebesatz derart zu steigern. Das von der Klage ebenfalls betroffene Innenministerium teilte dem *Land* mit, das Verfahren stehe noch „ziemlich am Anfang“. Mit einem Urteil sei erst 2022 zu rechnen. pf

S C H U L E

Streit ohne Lösung

Das Abstimmungsergebnis wird nach Redaktionsschluss am heutigen Freitag fallen, den Mehrheitsverhältnissen nach dürfte es aber klar sein: Die Schulorganisation der Hauptstadt sorgte in der Gemeinderatssitzung am Montag weiter für Kontroversen. Die Oppositionsparteien Grüne,

Linke und LSAP stellen sich gegen den Kompromiss von DP- Schulschöfin Colette Mart und von Koalitionspartner CSV, erstmal keine Fusion der drei Schulen im *Stater* Bahnhofsviertel vorzusehen, wie das Schulkomitee der Grundschule in der Rue de Commerce, die Schulkommission und die Regionaldirektion eigentlich vorgesehen hatten, sondern stattdessen den Personalschlüssel zu verstärken und eine längerfristige Reorganisation über einen Neubau anzustreben. „Die Schule muss jedem Kind die gleichen Chancen anbieten und auch auf die Bedürfnisse eines Kindes eingehen. Schule ist sehr wichtig für die soziale Kohäsion in einer Stadt und auch in einem Viertel. Es darf kein Sozialneid entstehen und es dürfen keine Partikularinteressen spielen“, so die Opposition auf einer Pressekonferenz. Gegen den Vorwurf, nur die Interessen der im Vergleich zur Commerce-Schule sozial besser gestellten Eltern der Schüler in der Michel-Welter-Schule im Blick zu haben, wehrte sich Jean-Marc Cloos vom Elternkomitee der Welter-Schule in der Ratssitzung, aber auch in einem langen Schreiben an die *Land*-Redaktion. Es gebe auch in der Welter-Schule eine hohe soziale und linguistische Mixität. „Das Basisproblem ist, dass diese Mixität nicht gleichmäßig über die 19 Schulen der Stadt verteilt ist.“ Den Schultourismus, dass Eltern ihre Kinder in andere, mutmaßlich bessere Viertelschulen einschreiben, kritisiert auch die Opposition. *d’Land* hatte am 7. Juni die Konfliktlinien im *Garer* Schulbezirk aufgezeichnet. ik

Nachtrag

In der Erzieherschule LTPES stehen dieses Jahr 174 Schüler/innen vor ihrem Abschluss. 2020 hatten 164 bestanden, 166 im Jahr 2018. Seit dem Schuljahr 2016/17 bietet das LTPES drei Differenzierungen an, nämlich a) Animation sociale, éducative, sportive et culturelle, b) Approches pédagogiques des processus de développement, c) Planification, organisation et coordination au sein des équipes éducatives et sociales. ik

Blog

„De Parquet ass net de Poopst“

Ines Kurschat

Hat die Justiz aus der Datenschutzaffäre gelernt? Um das zu bewerten, müsste sie ihren Reformvorschlag zur Jucha-Datenbank vorlegen



Sven Becker

Welche Daten unbescholtener Bürger/innen dürfen die Behörden sammeln?

Der Tonfall ist triumphal, Gaston Vogel hat guten Grund dazu: In seiner jüngsten Blog-Kolumne mokiert sich der Rechtsanwalt über das justizielle „Absurdistan“ – und kommt zurück auf einen Fall, den er selbst ins Rollen gebracht hatte. Ein junger Mann, der sich auf eine Stelle beim Gericht beworben hatte, sah sich im Gespräch mit dem potenziellen Arbeitgeber plötzlich mit Vorwürfen aus einer Polizeiakte konfrontiert, die weit zurücklagen. Irritiert über die als Verletzung seiner Privatsphäre empfundene Einsicht nahm sich der Mann einen Anwalt und klagte auf Verletzung von Persönlichkeitsrechten. Der als „Casier bis“ bekannt gewordene Datenschutzskandal bei der Justiz kam ins Rollen.

Die Datenschutzbehörde CNPD gab dem Mann jetzt recht. Oder richtiger: Sie hat die Justizbehörde nachträglich streng zur Ordnung gerufen und ihr verboten, solche Daten in Einstellungsverfahren künftig nicht mehr zu benutzen – solange nicht eine gesetzliche Basis dafür existiert. „Überflüssige und unhaltbare pauschale Beschuldigungen gegenüber Polizei und Justiz sind für uns nicht hinnehmbar“, hatten der damalige Justizminister Félix Braz und der Minister für innere Sicherheit François Bausch (beide Grüne) Ende Juni Justiz und Polizei noch gegen Negativschlagzeilen verteidigt. Nun kommt die letzte offizielle Bestätigung, wie erbärmlich die Datenschutzkultur von Gericht und Staatsanwaltschaft war. „Ein Rappel à l'ordre ist eine schallende Ohrfeige für die Justiz“, sagt Laurent Mosar, rechtspolitischer Sprecher und Abgeordneter der CSV.

Bereits ein Gutachten vom Sommer 2020 der Autorité de contrôle judiciaire hatte schwere Mängel im Zusammenhang mit der Jucha-Datenbank festgestellt. Sie vereint neben Informationen zu Ermittlungen und Gerichtsprozessen, Jugendschutz und Vormundschaften außerdem Protokolle der Polizei. Beanstandet hatte das Kontrollgremium beispielsweise das Fehlen von Fristen für die Löschung sensibler Daten. Dazu zählen persönliche Informationen, die die Justiz für die Prüfung der Ehrbarkeit (*honorabilité*) genutzt haben – ohne dass die Beteiligten über diese Daten Kenntnis hatten.

Seitdem habe die Justiz, betonte der beigeordnete Generalstaatsanwaltschaft Jeannot Nies gegenüber RTL am Dienstag, viele Veränderungen beim Datenschutz unternommen. Für Einstellungsverfahren greife die Justiz derzeit nicht auf Daten aus der Jucha zu. Was nicht unproblematisch ist: Bei den Einsatzfeldern in der Verwaltung handelt es sich teils um sicherheitsrelevante Bereiche, wo der Umgang mit sensiblen Daten an der Tagesordnung ist.

Das Verbot der CNPD indes macht deutlich: Die hohen Richter und Staatsanwälte, die sich Zugang zu den Daten verschafft und diese für das Einstellungsgespräch genutzt hatten, waren im Fehler und ihr Handeln durch kein Gesetz gedeckt. „Das war kein Kavaliärsdelikt“, so der CSV-Politiker Mosar, der fragt: „Was wirft das für ein Bild auf die Justiz, wenn jene, die eigentlich Verstöße gegen das Gesetz ahnden sollen, selbst nicht rechtmäßig handeln?“

Das Handeln der hohen Richter und Staatsanwälte war schlichtweg durch kein Recht gedeckt

Inzwischen hat Justizministerin Sam Tanson (Grüne) neue Regeln vorgelegt, wie öffentliche Verwaltungen die Ehrbarkeit von Personen prüfen können – ohne gegen geltendes Recht zu verstoßen. Dabei geht es nicht nur um Überprüfungen von Personen, die sich auf Posten in der Justizverwaltung oder bei der Magistratur bewerben, sondern auch von solchen, die etwa einen Waffenschein beantragen.

Die CNPD hat die Reform der Ehrbarkeitsprüfungen in einem fast 30-seitigen Gutachten unter die Lupe genommen. Beunruhigendes Fazit: Einigen zentralen Datenschutzprinzipien wird mit der Reform offenbar weiterhin nicht genügend Rechnung getragen. Wohl werde mit dem Entwurf eine Rechtsbasis für Ehrbarkeitsprüfungen auf der Grundlage von Datenbanken der Finanzbehörden, des Geheimdienstes und von Polizei und Justiz geschaffen, so die CNPD – aber was heißt das genau?

Was Ehrbarkeit meint, wird nicht präzisiert, eine gemeinsame Definition der diversen Ehrbarkeitsbegriffe je nach Einsatzbereich (bei Notaren oder Justizangestellten, Wärtern oder Diplomaten/innen für den Auswärtigen Dienst), gibt es nicht. Der Entwurf versucht stattdessen eine Klassifizierung je nach Intensität, also wie weit für eine Überprüfung in die Privatsphäre eines/einer Einzelnen eingegriffen wird. Reicht das polizeiliche Führungszeugnis, ist ein Auszug des Vorstrafenregisters oder ein Einblick in noch laufende Strafverfahren vonnöten? Grundsätzlich sollte immer auf die am wenigsten intrusive Methode zurückgegriffen werden, betonen die Datenschützer, dies aus Gründen der Verhältnismäßigkeit und der Datenminimierung. Leider seien die Prozeduren nicht vereinheitlicht worden, bedauert die CNPD weiter.

So sei unklar, wer den *Lead* bei den Ehrbarkeitsprüfungen haben wird. Und wo persönliche Informationen gespeichert werden. Ein Grundprinzip beim Datenschutz lautet: Jede Datenbank darf nur für einen präzise bestimmten Zweck angelegt werden und dann nicht für andere Zwecke benutzt werden. Werden die Justizbehörden demnach eine eigene Datenbank aufbauen, in dem jene Informationen gesammelt werden, die für eine Ehrbarkeitsprüfung unerlässlich sind – und wie lange werden diese gespeichert? Welche Daten genau dürfen die Behör-

den einsehen? Das ist laut CNPD nicht ausreichend präzise festgelegt.

Klären könnte dies die Reform, die die Jucha-Datenbank endlich rechtssicher machen soll. Ein Entwurf dazu liegt zwei Jahre nach der Affäre „Casier bis“ aber noch immer nicht vor. Traditionell macht die Generalstaatsanwaltschaft einen Vorschlag. Auf *Land*-Nachfrage heißt es von Seiten der Justiz, an einem Entwurf werde gearbeitet. Was das Timing angeht: „Es wird sich die Zeit genommen, die nötig ist.“ Die CSV verlangt Erklärungen von Ministerin Tanson und hat sie vor den Justizausschuss gerufen. „Wir halten den Druck aufrecht“, betont der CSV-Abgeordnete Laurent Mosar. „Die Staatsanwaltschaft ist nicht der Papst. Sie muss sich erklären.“

Für die Reform der Ehrbarkeitsprüfung hätte sich der Gesetzgeber an Frankreich orientieren können: Ehrbarkeitsprüfungen für hoheitliche Aufgaben sind dort in einem Rahmengesetz geregelt, und eine Behörde verantwortet und organisiert derartige Prüfungsgänge unter Berücksichtigung der Datenschutzregelungen. In Luxemburg ist das Justizministerium dieser Logik nicht gefolgt – entsprechend unübersichtlich und kompliziert wirkt die Reform. Die Gelegenheit, das neu zu strukturieren, und dadurch für die Bürger/innen verständlicher zu organisieren, wurde nicht ergriffen, bedauert die CNPD.

Damit berühren die Datenschützer etwas, das allen Skandalen zum Trotz nicht angekommen zu sein scheint: Der Datenschutz ist für die Bürger/innen da. Leitgedanke ist, den Einzelnen vor ungerechtfertigten Eingriffen in seine Persönlichkeitsrechte durch den Staat und ihn vertretende Organe zu schützen, schrieb Strafrechtsprofessor Stefan Braum von der Uni Luxemburg in einem Artikel im *Forum*-Magazin: „Polizeiliche und justizielle Verfahrensregister sind angesichts der Wucht öffentlicher Sicherheitsinteressen daher nur dann legitimiert, wenn sie zugleich auch das auf die Problemlagen der Digitalisierung zugeschnittene EU-Grundrecht auf Datenschutz wirksam legitimieren.“ Auf sechs Prinzipien baut die EU-Datenschutz-Grundverordnung auf: Zweckbindung, Verhältnismäßigkeit, Transparenz, Datensparsamkeit, Recht auf Privatsphäre und informationelle Selbstbestimmung. Dafür müssen Definitionen und Prozeduren klar sein. Also stets nachvollziehbar geregelt sein, wer was über wen wie lange sammelt und speichert und wer auf diese Daten Zugriff hat. Und welche Widerstandsrechte der/die Einzelne dagegen hat.

Nicht einmal der Datenschutzbehörde gelingt es, ihr Anliegen transparent zu vermitteln: Ihre Gutachten sind technisch, eine für Laien und Laiinnen lesbare und verständlich formulierte Zusammenfassung fehlt meistens. „Dass die Entscheidung schon Anfang März getroffen wurde, aber jetzt erst bekannt wird, wirft auch Fragen auf“, findet Laurent Mosar. Auf dem Site der CNPD steht sie erst seit Anfang dieser Woche. Zeitgleich mit der Kolumne „Absurdistan“ von Rechtsanwalt Gaston Vogel. Für den betroffenen Kläger eine späte Genugtuung. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Heimkehr ins gelobte Land

Weil die CSV 2013 am Ende war, bekamen DP, LSAP und Grüne zuerst ein anspruchsvolles und 2018 ein bescheidenes Programm auferlegt: dafür zur sorgen, dass die Wettbewerbsfähigkeit der luxemburger Wirtschaft nachhaltig bleibt. Unter anderem soll sie an die Klimaveränderungen angepasst werden und daran verdienen. Rifkin spielte später die Musik dazu. Dann fiel der *Zukunftspak* bei den Wählern durch. Der Neoliberalismus verlor international an Effizienz. Beides verlangte Programmänderungen.

Mit dem Ausbruch der Covid-Seuche musste die Regierung ihr Programm erneut anpassen. Sie verspricht, das aus dem gelobten Land der Normalität verjagte Volk heimzuführen.

Vergangene Woche zeigte die Regierung auf das gelobte Land am Horizont: Mit -1,3 Prozent Bruttoinlandsprodukt war die Wirtschaftsrezession im Seuchejahr 2020 kaum der Rede wert. Das meldete das Statec. Der Verwandlung von zinslosem Geld in fiktives Kapital konnte kein Virus etwas anhaben.

So konnten die Wirtschaftshilfen bescheidener als in den Nachbarländern ausfallen. Obwohl der liberale Finanzminister Pierre Gramegna wiederholt das Gegenteil behauptete. Laut *Database of Country Fiscal Measures* des Internationalen Währungsfonds machten die „above the line measures“ bis heute 4,2 Prozent des Bruttoinlandsprodukts aus (Frankreich 7,6%; Belgien 8,0%; Deutschland 11,0%) und der „liquidity support“ 5,9 Prozent (Belgien 11,8%; Frankreich 15,6%; Deutschland 27,8%).

Am Samstag erblickte auch Berichterstatter Mars Di Bartolomeo (LSAP) das gelobte Land. Er konnte sich „fir eng Kéier, fir d'éischte Kéier erëm freeën“ über das neuste Covid-Gesetz. Er verspricht dem Parlament: „Mir huelen eis mat dësem Gesetz vill vun deene Fräiheeten erëm, déi mer am Kampf géint de Virus hu missen a Klammere setzen.“

Sogar die CSV wollte für einmal zu den Siegern zählen. Sie stimmte für das Gesetz und Michel Wolters Zusatz. Seit dem Ende des Ausnahmezustands hatte sie gegen fast alle Covid-Gesetze gestimmt. Sie hatte gleichzeitig den Anfalligen und dem Einzelhandel, den Ängstlichen und den Sorglosen zu gefallen versucht. Weil das nicht kohärent war, warf sie der Regierung „Inkohärenz“ vor.

Die grüne Justizministerin Sam Tanson hatte am 30. April 2020 im *Tageblatt* ein universelles Seuchengesetz versprochen. Es sollte sich „nicht auf die Corona-Krise beschränken“. Dann brach die Regierung die Vorarbeiten ab. Seither jagt sie jeden Monat neue Gesundheitsvorschriften durch das Parlament. Mit einem „Op an Of vu Verschärfungen a Erleichterungen“, so Mars Di Bartolomeo. Unter dem Stichwort „Covid“

130 Covid-Gesetze macht ein Gesetz alle drei Tage. Als versuchten die Abgeordneten, die Viren mit dem *Memorial* totzuschlagen

listet das Amtsblatt 130 Gesetze auf. Im Durchschnitt macht das ein Gesetz alle drei Tage. Als versuchten Regierung und Abgeordnete, die Viren mit dem *Memorial* totzuschlagen.

Bis auf einige Wochen Panik im Dezember produziert das Parlament Gesundheitsvorschriften im industriellen Rhythmus: Von der Verabschiedung durch das Kabinett über die Gutachten von Berufskammern, Staatsrat und parlamentarischen Ausschuss bis zum Votum vergeht jedes Mal genau eine Woche. Am Ende der *Just-in-time*-Lieferkette erscheint das Gesetz über Nacht im Amtsblatt. Nur das *Chamberblidchen* ist überfordert: Die letzte Plenarsitzung, deren Wortlaut es veröffentlichte, fand vor acht Monaten statt.

Mit der unablässig stampfenden Parlamentsmaschine will die Regierung nicht die Entscheidungsgewalt, sondern die Verantwortung teilen. Der Beweis soll erbracht werden, dass auch in Krisenzeiten gesellschaftliche Konflikte von der Straße ins Parlament verlagert werden können. Damit ist die Normalität gemeint.

Die Heimkehr in die normale Stille des gelobten Lands ist angekündigt. Dann soll man nur noch die Essgeräusche aus den heroisch zurückeroberten Gaststätten hören. Vielleicht werden sie sogar den Waringo-Bericht über die mehr als 300 Kollateralsoffer in den Alters- und Pflegeheimen übertönen. ● Romain Hilgert



Sven Becker

Verantwortung teilen: Premier Xavier Bettel und

Kammerpräsident Fernand Etgen



Lydie Polfer au soir des élections communales du 8 octobre 2017

Une fin de règne

L'image Téflon de la maire Lydie Polfer est égratignée. Une question délicate se pose : celle de sa succession en 2023

Bernard Thomas

Lydie ou Corinne ? Au parti libéral, la question occupe les esprits. La maire aurait annoncé qu'elle dévoilera ses intentions d'ici décembre 2022, donc à peine une demi-année avant les élections communales, entend-on au Knuedler. Dans les coulisses, on se hasarde à différentes conjectures : Lydie Polfer se représenterait-elle avec Corinne Cahen ? Mais avant de candidater aux communales de juin 2023 (quatre mois avant les législatives), la ministre de la Famille ne devrait-elle pas démissionner du gouvernement ? Et comment sera-t-elle accueilli par le *Stater* DP ? Enfin, quel rôle jouera le Premier ministre, Xavier Bettel, ami de toujours de Cahen et ancien protégé de Polfer ? En *off*, la plupart des interlocuteurs pensent que Polfer songerait à quitter la mairie après les prochaines élections... À moins de s'y estimer irremplaçable. Pour l'instant, l'urgence de la pandémie repousse les questions politiciennes. Face au *Land*, Corinne Cahen affirme « ne pas y penser du tout ». À l'heure actuelle, dit-elle, les spéculations seraient « prématurées et inintéressantes ». Il n'y aurait pas de « roadmap », dit l'échevine DP Simone Beissel. La fidèle de toujours de Lydie Polfer assure : « Vraiment, nous n'en avons pas encore parlé ». Ces discussions commenceraient vers « l'automne ». Beissel aurait a priori « envie de continuer » en tant qu'échevine des Sports et Loisirs, « mais peut-être le parti nous dira : 'Allez les enfants, ça suffit maintenant' ».

Une éventuelle double-candidature Polfer-Cahen rappellerait le grand duel qui avait opposé Helminger à Polfer en 2005. Le référendum entre l'ex-maire réclamant son siège et son successeur tentant de le garder s'acheva sur la défaite de Lydie Polfer, qui finit troisième (derrière Anne Brasseur). *L'underdog* Paul Helminger avait réussi un exploit politique que quasiment personne n'avait jugé possible. En 2011, Lydie Polfer tint sa revanche, en voyant son protégé politique, Xavier Bettel, détrôner le vieux rival.

Par sa surenchère sécuritaire et le recours à des firmes privées pour patrouiller les rues de la Gare, Lydie Polfer s'est mise en conflit avec une bonne partie du gouvernement Bettel. À écouter la maire, on se croirait en zone de guerre civile : « Pas une journée sans vols brutaux », des « bandes » faisant des razzias « au grand jour », de « manière violente, violente ». Le plus souvent, « ce sont des gens qui vivent ici de manière illégale », on n'aurait donc qu'à les « renvoyer chez eux ». Son échevin

CSV, Laurent Mosar, se dit « persuadé » que « la sécurité sera un sujet très important aux élections de 2023 » : « Je pourrais vous montrer les SMS et mails que les gens m'envoient sur ce sujet ». Avec le député Léon Gloden, il vient d'animer une conférence de presse, entouré de tout le gratin CSV. Les deux avocats d'affaires y ont détaillé leur « catalogue de mesures » répressives : introduction de *tasers* et du *Platzverweis*, extension de la surveillance vidéo et « plus de présence policière en général ». « Il s'agit ici, qu'on le dise une fois très clairement, de délinquants étrangers », tonitruait Mosar. Les deux avocats d'affaires s'érigent en défenseurs de l'ordre, ressortent les recettes de la *war on drugs*, et pêchent en eaux troubles. Lors de la même conférence de presse, l'échevin de l'Action sociale de la Ville de Luxembourg, Maurice Bauer, put ajouter quelques mots sur le travail social et la prévention. Le lendemain, le vice-président du CSV, Paul Galles, disserta sur *RTL-Radio* sur le risque de pauvreté et la justice sociale. Sans une figure tutélaire à la Jean-Claude Juncker, capable de cacher ces contradictions sous une fausse dialectique, le discours du CSV est devenu cacophonie.

Il est tentant d'interpréter le feuillet local comme un prélude à une future majorité de droite au niveau national, voire à tirer des analogies avec le crépuscule de la coalition libérale de 1974-1979. À l'époque, le CSV et le *Luxemburger Wort* menaient une campagne sécuritaire agressive tentant de diviser libéraux de gauche et libéraux de droite. « In der Auseinandersetzung mit der Regierung übernahm die CSV die klassische Forderung, den Schutz der Bürger über das Wohlergehen der Verbrecher zu stellen. Besonders Nic Mosar [père de Laurent] ritt heftige Attacken gegen Justizminister Robert Krieps », lit-on dans *CSV Spiegelbild eines Landes*, la monumentale monographie dirigée par Gilbert Trausch. En mai 1979, le CSV réussissait ainsi à brièvement déstabiliser le gouvernement sur la question de l'abolition de la peine de mort. À la tribune du Parlement, Nic Mosar mit en garde contre une abolition complète : « D'Organisateuren vum engem Acte de terrorisme kënnen doduurch eventuell encouragéiert gin, fir jhust zu Lëtzebuerg bestëmmten Akten ze poséieren. Ech stellen d'Fro, ass dat och am Intérêt vum Land vir eventuell deenen Attrait ze ginn ». Une poignée de députés libéraux se laissèrent convaincre par cet argument du *level playing field* pénal. Deux mois plus tard, le DP entraînait au gouvernement comme *junior partner* d'un CSV gonflé à bloc.

Or, l'histoire ne se répète pas, sauf comme farce. Le *Wort* n'est plus le *Wort*, le fils n'est pas le père (quoiqu'aucun des deux n'ait accédé aux honneurs ministériels), 2023 ne sera pas 1979. Le tournant sécuritaire pris par le *Stater* DP ne reflète pas forcément une droitisation du DP au niveau national, ni un rapprochement stratégique avec le CSV. Laurent Mosar dit ainsi ne pas comprendre que des « poids lourds » du *Stater* DP partagent à « cent pour cent » les critiques du CSV sans que cela n'influe sur la ligne gouvernementale. Pourtant, la réponse la plus évidente à cette énigme politique, c'est que les « poids lourds » ne font plus le poids. Par rapport à un parti dominé par Bettel et Cahen (nés en 1973), Polfer et Beissel (nées en 1952 et 1953) paraissent déphasées.

Des toilettes publiques à 250 000 euros l'unité et des pistes cyclables qui sont des « Blutt-Spueren ». Les problèmes politiques qui ne peuvent être résolus par l'argent restent irrésolus

Depuis 1982, Lydie Polfer a connu une longue série de premiers échevins CSV : le clérico-conservateur Léon Bollendorff, l'ex-militaire Willy Bourg, l'orfèvre des institutions Paul-Henri Meyers, le libéral-sécuritaire Laurent Mosar et le gendre idéal Serge Wilmes. Aucun d'entre eux n'aura réussi à s'émanciper du statut de « junior partner », ni à ébrécher la domination

du DP. Serge Wilmes s'était présenté comme un vert en mieux, promettant le renouveau. L'homme qui aurait pu être bourgmestre (par l'arithmétique d'une triangulation noire-verte-rouge) se contenta du second rôle sous Polfer. Il opta pour un ressort où il risquera peu de se compromettre : échevin du Commerce, du Tourisme, des Parcs et Espaces verts. Wilmes peut dépenser, embellir, décorer et inaugurer. Il évoque le réaménagement de places publiques, les commerces « pop-up », les terrasses agrandies, et promet un espace public plus « convivial ». Il insiste sur l'importance d'« être dehors, d'être présent, de pouvoir être abordé ». Wilmes est un expert en politique du trottoir. Les grandes et petites décisions urbanistiques et immobilières, celles qui font et défont les plus-values, c'est Lydie Polfer qui les prend. En cela, Serge Wilmes rappelle Xavier Bettel, qui, au lendemain de son élection comme maire, avait délégué l'élaboration du nouveau PAG (le dossier le plus stratégique mais également le plus technique) à son ancienne protectrice, pour mieux se concentrer sur son rôle d'*event manager*.

L'aire de jeux de Serge Wilmes, ce sont les aires de jeux. « Il n'y a probablement aucune autre grande ville en Europe qui possède des terrains de jeux aussi nombreux et attrayants que la Ville de Luxembourg », rappelait-il au conseil communal en novembre dernier. En 2005, peu avant les élections, l'inauguration du « Pirateschëff » dans le parc municipal avait été célébré comme un grand événement, consolidant l'image de Helminger en tant que *new public manager*. Elle marquait le début d'une série d'« aires de jeux thématiques », du Kaltreis (espace) au Cents (aéroport) en passant par le Belair (forteresse). Avec le Mudam ou la Philharmonie, cette infrastructure est un de ces *soft factors* censés attirer les « jeunes talents » et leurs familles.

La commune dispose toujours de réserves financières de presque un milliard d'euros. Elle ne lésine donc pas sur les moyens. Les nouvelles toilettes publiques, en train d'être installées dans tous les parcs de la capitale, seraient les meilleures, des « modèles de luxe », dit Serges Wilmes. Elles sont produites par une firme suisse, dont le nom, Fierz GmbH, prend une consonance équivoque en luxembourgeois, et coûtent 250 000 euros l'unité. Un des grands projets de Serge Wilmes, c'est le réaménagement du terrain de jeux du Parc de Merl, lieu de rendez-vous dominical des parents *expats* et luxembourgeois des beaux quartiers. L'aire de jeux « fonctionnait depuis des années et a fait son temps », décrétait Wilmes en décembre dernier devant la commission de l'Enfance et de la Jeunesse. Place donc au nouveau. Le tout sera reconfiguré de manière inclusive autour d'un bassin en béton pour mini-voiliers, deux grandes tours et des jeux aquatiques. Devis estimatif : 3,8 millions d'euros. La fin de chantier est prévue pour le « printemps-début été 2023 ». Cela tombe bien : les élections communales auront lieu en juin 2023.

Le style politique de Lydie Polfer a toujours été marqué par un mélange de prudence et d'opportunisme. Elle tente de garder les équilibres et le calme, veille à servir sa base électorale et à ne pas brusquer commerçants, automobilistes et propriétaires. Le *Stater* DP constitue un microcosme à part, un fief suivant sa propre logique. Dans les faits, il s'agit d'une troupe bigarrée et hétéroclite. Alors que les conseillers communaux Sylvia Camarda, Jeff Wirtz et Tanja de Jager sont restés largement inaudibles, Claude Radoux défend une ligne propriétaire pure et dure, et finalement assez *fringe*. La seule conseillère DP à pouvoir revendiquer un certain poids politique, c'est l'avocate d'affaires et conseillère d'État, Héloïse Bock. Issue de la dynastie libérale des Krieps, cette habitante du quartier de la Gare se positionne sur le créneau de la sécurité. Par moments, elle affiche son opposition avec la maire, par exemple lorsqu'elle revendique une décentralisation au niveau de la Ville des structures d'accueil pour toxicomanes. (La maire y reste farouchement opposée, tant que les autres communes ne créeront pas leurs salles de shoot : « Déi allermeeschte Léit, déi do sinn [à l'Abrigado] hu mat der Stad Lëtzebuerg, an ganz oft mam Land, näischt ze dinn ».)

Vendredi dernier, Héloïse Bock fit une nouvelle sortie au conseil communal. Alors que les discussions portaient sur des travaux d'infrastructures sur le boulevard de la Pétrusse, elle prit la parole pour « insister très très lourdement » que la commune y aménage une piste cyclable sécurisée : « Il m'arrive de prendre cette rue à contre-sens à vélo [ce qui y est permis]. Et je peux vous assurer : On risque sa vie ». Ce ne serait pas une « Velos-Spuer » mais une « Blutt-Spuer » : « Je serais quand

même heureuse de voir encore quelques années mes enfants ». Le ton passionné et personnel de l'intervention reflète à quel point le sujet est chargé, un nouveau *Kulturkampf*.

Le vélo a la particularité d'exposer les limites de la politique clientéliste de Polfer. Comme un mantra, la maire répète qu'elle vise une « cohabitation dans le respect » des piétons, cyclistes et automobilistes. Pour que la Ville « reste mobile », la voiture devrait y « garder sa place ». Plutôt que d'oser prendre parti contre la voiture en milieu urbain, le conseil échevinal tente de satisfaire tout le monde. Alors qu'il rappelle avoir sacrifié de nombreuses places de stationnement pour aménager des pistes cyclables, l'ouverture du parking sous le Royal Hamilius (628 emplacements) et l'extension du parking Knuedler (plus 268 emplacements) drainent les voitures dans l'hyper-centre.

Le refus de manifester qu'a opposé dans un premier temps le conseil échevinal à ProVelo (sous prétexte que le cortège cycliste générerait les voitures), suivi d'une autorisation d'un itinéraire à minima, s'est instantanément révélé comme une énorme gaffe politique. La séquence n'aurait pas été « très heureuse », admet Serge Wilmes. Alors qu'en avril encore, le premier échevin avait rejoint la manif « sauvage » lancée par Siggy the Cyclist (un activiste pro-vélo publiant de manière anonyme sur Twitter), aucun élu de la majorité DP-CSV n'a osé s'afficher au cortège de ProVelo qui, le 6 juin, a rassemblé plus de 500 cyclistes sous un ciel couvert.

Serge Wilmes lance une contre-offensive : « Nous avons été plus progressistes que les derniers conseils échevinaux ». Il vise nommément l'ancien échevin à la Mobilité, François Bausch (Déi Gréng), qui n'aurait « finalement rien fait d'autre que de mettre un peu de peinture sur le macadam. » Les Verts rappellent, eux, que les infrastructures cyclables les plus emblématiques (avenue de la Liberté, Pont Adolphe, Viaduc, Kirchberg) auraient été initiées, et en partie financées, par le ministère des Transports.

L'échevin à la Mobilité, Patrick Goldschmidt (DP), se retrouve coincé dans une situation peu enviable : Il irrite les automobilistes sans satisfaire les cyclistes. Une liaison entre Bonnevoie-Nord et le quartier de la Gare est à l'état d'« avant-projet définitif » (depuis un an), l'avenue Marie-Thérèse sera dotée d'une piste cyclable « pop-up » (le temps d'un été), un concept pour le boulevard Prince Henri devrait être présenté en septembre (« si tout va bien »). Confronté aux revendications des cyclistes, à la circonspection des services communaux et l'opposition des automobilistes, Goldschmidt a adopté une politique des petits pas. « Rien que pour la rue Beaumont, j'ai eu quelque 200 réclamations d'usagers. Ils étaient paniqués et craignaient de ne plus pouvoir rentrer dans leurs parkings souterrains », rappelle-t-il.

Lydie Polfer continue à gérer sa Ville (et ses 4 200 fonctionnaires communaux) en mode micro-management. (Même ses adversaires politiques concèdent qu'elle maîtrise les dossiers jusque dans les moindres détails.) Sur les vingt dernières années, la Ville a quasiment doublé en population, passant de 76 700 à 124 500 habitants. Mais, pour une grande partie de sa carrière politique, Lydie Polfer a régné sur une commune qui se dépeuplait. Entre 1981 et 1991, la Ville de Luxembourg a perdu quelque 3 100 habitants. La tendance est encore plus marquée pour les résidents luxembourgeois. En 1983 et 2021, leur nombre est tombé de 50 000 à 36 800. Le DP maintient donc son hégémonie grâce à une base électorale de plus en plus étroite.

Aux dernières communales, seulement 18 pour cent des résidents étrangers s'étaient inscrits sur les listes électorales dans la capitale. Au sein du gouvernement, un consensus s'est dégagé pour abolir la durée de résidence minimale (actuellement de cinq ans) et rapprocher la date butoir de l'inscription du jour du scrutin (actuellement, il faut s'inscrire au moins 87 jours avant les élections). Une étude serait « en cours », expliquait Xavier Bettel début avril. Elle l'est toujours. « L'objectif est bien-sûr que la refonte entre en vigueur en vue de la prochaine échéance », dit la ministre de la Justice, Sam Tanson (Déi Gréng). Via une proposition de loi déposée le mois dernier, les Pirates veulent, eux, introduire un nouvel automatisme : « La personne responsable pour l'enregistrement doit demander à la personne nouvellement enregistrée si elle veut se faire inscrire sur la liste électorale pour les communales. » Pour une ville dont 70,5 pour cent des résidents n'ont pas la nationalité, ce tardif démantèlement d'une dérogation spécifiquement luxembourgeoise ouvrira de nouvelles perspectives politiques. ●



Les juges de la Cour se prononçaient en octobre 2020 sur l'imposition de Shakira

Honneurs et déshonneurs

Dominique Seytre

Ce job, François Biltgen en a rêvé et il n'est pas le seul. Être juge à la Cour de justice européenne à Luxembourg, c'est être au cœur de l'Europe judiciaire, économique, politique et sociétale. Les dossiers qu'elle traite en ce moment donnent une idée de sa visibilité : les violations de l'État de droit en Pologne, c'est elle. La lutte entre deux pays du groupe de Visegrad, habituellement soudés, la République tchèque et la Pologne, sur l'avenir de la mine de charbon de Turow (*d'Land*, 7.5.21), c'est elle aussi. Le droit à exister de la Super Ligue, à savoir si l'UEFA peut l'interdire, c'est encore elle. Les recours systématiques de Ryanair contre des aides d'État à ses concurrentes, c'est toujours elle. Tout comme la question de la nationalité d'un enfant né de couples lesbiens. Être juge rapporteur dans une belle affaire apporte reconnaissance du petit monde juridique européens, publications et conférences à travers l'Europe.

La Cour a donc le vent en poupe, loin du marasme dans lequel s'enfoncé le Tribunal européen. Début octobre, quatorze juges sur les 27 juges et six avocats généraux arriveront en fin de mandat. Certains seront reconduits dans leurs fonctions, d'autres, remplacés. Le mode de sélection des candidats juges au niveau national varie selon les pays. Certains d'entre eux lancent des appels à candidature pour le poste, d'autres non. Certains mettent sur pied un comité de sélection. Mais pas tous. Le Luxembourg n'en a créé un que l'année dernière à l'occasion du renouvellement du mandat du juge Biltgen (pour sa composition, voir *d'Land* du 12.02.21). L'avis d'un comité de sélection ne lie en principe pas l'exécutif. Au Luxembourg, il n'y a pas eu de tiraillement. Le ministère de la Justice a publié un communiqué prenant soin de préciser qu'il avait été choisi à l'unanimité par le comité. Un seul pays sur les 27 de l'UE ne donne pas le dernier mot au gouvernement dans la sélection d'un candidat. La Slovaquie a créé la surprise lorsqu'en mai dernier, au cours d'une séance du Parlement national, les députés slovaques ont délogé le juge en place Marko Ilesic, lequel ne demandait qu'à rester six ans de plus. Marko Ilesic fait partie de la génération des dix juges arrivés en 2004 à l'occasion du plus grand élargissement que l'UE n'ait jamais connu. Passionné de football, il avait été juge à la cour d'appel de l'UEFA et de la FIFA.

En outre, la Cour, il la connaît bien. Et on lui prêtait aussi un intérêt particulier à la sélection des candidats juges aux deux postes attribués à ses compatriotes au Tribunal européen. Le 21 mai dernier, en séance plénière, une fonctionnaire de la présidence de la République slovaque vantait ses mérites. Marko Ilesic était le meilleur candidat possible : déjà en poste depuis seize ans, deux fois de suite élu président de chambre, juge rapporteur dans des affaires très médiatisées dont l'affaire Google et « le droit à l'oubli », bonne visibilité dans les milieux européens, polyglotte, expertise exceptionnelle, grande réputation respect, etc.... Cette intervention n'a pas été suivie d'un débat, aucun député ne l'ayant demandé. Ils sont donc

Le renouvellement des juges de la Cour de justice européenne, un casse-tête en termes de ressources humaines et de géopolitique

passés au vote : 80 participants, six bulletins nuls, 37 voix pour, 41 contre. Il lui en aurait fallu 46 pour passer. Un silence total, médiatique et politique, a suivi. Les Slovaques doivent recommencer de zéro la procédure de sélection d'un nouveau candidat. Marko Ilesic aurait eu 80 ans en 2027 mais l'âge n'est pas un obstacle à la Cour. Des juges sont restés jusqu'à cet âge-là. Seul un d'entre eux, Jiri Malenovsky s'est imposé la limite d'âge en vigueur dans son pays, la République tchèque, et a démissionné de la Cour lorsqu'il a atteint ses soixante-dix ans.

Statistiquement, il n'est pas dit que Marko Ilesic serait resté jusqu'en 2027. Nombreux sont les juges qui, au cours de

Pour ne pas se voir soupçonnés de conflit d'intérêts, les juges sont prudents avant de recevoir des décorations

leur troisième ou quatrième mandat démissionnent avant terme. Ils sont libres de le faire sans donner de raison. Les démissionnaires connus ont accepté un nouveau mandat qu'ils ont écourté à leur convenance, en fonction de leur agenda personnel, certains ayant ainsi voulu ajouté quelques points supplémentaires à leur retraite. Une retraite généreuse et complète, non contributive qui plus est, après seulement seize ans de fonction, étendue à 19 ans et quatre mois depuis 2015.

En octobre, on retrouvera l'Estonienne Küllike Jürimäe. Mais elle a failli de pas revenir. Nommée en 2004 au Tribunal européen, elle en a démissionné en 2013 pour remplacer à la Cour son compatriote, un ancien président de la Cour

suprême estonienne, Uno Lõhmus qui avait démissionné. La juge Jürimäe a posé à nouveau sa candidature mais elle n'a pas été le premier choix du comité de sélection estonien qui a préféré son compatriote Heiki Loot. L'ascension de cet ancien secrétaire d'État, juge à la Cour suprême estonienne depuis la fin 2018 a été brisée net par le comité européen dit 255 (de l'article du Traité de l'UE qui a prévu sa création en 2010). D'après la presse, le comité 255 n'aurait pas trouvé chez lui l'expérience et les connaissances nécessaires pour être un bon juge européen. L'intéressé en a été fort marri. « Je me suis préparé pour cette audience pendant plusieurs mois et je l'ai fait à fond », a-t-il déclaré. La juge Jürimäe, proposée en remplacement, n'a rien à craindre du comité 255. Celui-ci part du principe que refuser un juge en place équivaldrait à évaluer négativement son travail, ce que les justiciables qui auraient eu à faire à lui ou à elle ne comprendraient pas. À noter que parmi les candidats estoniens il y avait aussi une femme, Julia Lafranque, juge à la cour constitutionnelle qui, par la grâce du Parlement européen se retrouve au sein du comité 255 en remplacement de Simon Busuttil politicien maltais et ancien député européen qui en a démissionné. Sur les sept membres de ce comité 255 un seul est proposé par le Parlement européen, les autres, par le Président de la cour. Tous sont nommés par le conseil de l'UE. Julia Lafranque aussi une candidate malheureuse au poste de Médiateur européen.

Le départ des trois juges de la Cour, en octobre 2021 a donné des ailes à leurs trois compatriotes, juges au Tribunal européen. Un juge au Tribunal n'a souvent qu'une idée en : monter à la Cour où les attendent prestige, honneurs, visibilité professionnelle, une rémunération un peu plus importante et incidemment un chauffeur particulier en plus du véhicule haut de gamme qui leur est déjà attribué au Tribunal. Les compétences, et donc les connaissances, qui sous-tendent les fonctions de juges dans chacune des deux juridictions sont différentes mais le comité 255 n'a jamais bloqué un juge du tribunal dans son ascension. Ceux qui montent à la Cour au mois d'octobre laissent à leur gouvernement respectif le soin de chercher un remplaçant qui finira leur mandat, toujours décalé par rapport à ceux des juges de la Cour. Les trois juges qui partent sont le Grec Michael Vilaras, la Roumaine Camelia Toader (dont les observateurs attribuent son manque d'appétit pour la charge aux difficultés relationnelles avec son entourage professionnel, *d'Land* 28.2.20) et l'incontournable

Endre Juhasz, 76 ans, qui a survécu à tous les gouvernements successifs. Ils seront remplacés par Dimitrios Gratsias, arrivé au Tribunal en 2010 et Zoltan Csehi, en poste depuis 2016. Le transfert à la Cour de ce dernier a fait l'objet d'un début de polémique dans la presse hongroise et qualifié de règlement de compte par des observateurs généralement bien renseignés. Et enfin Octavia Spineanu-Matei ancienne magistrate en fonction au Tribunal depuis 2016.

La grande interrogation de ce renouvellement d'octobre est certainement celle-ci : qui va remplacer Marek Safjan ? Peu importent les raisons pour lesquelles le juge polonais aurait pu vouloir rester. Il n'avait aucune chance de rester vu ses critiques sur les réformes de la magistrature dans son pays, lesquelles ont donné lieu à de nombreux procès devant la Cour. Mais selon la presse polonaise, aucun mouvement significatif n'a été enregistré jusqu'à présent, au sein du gouvernement, pour lui trouver un remplaçant. Et cela malgré un appel de l'ombudsman qui a préconisé une procédure transparente avec appel à candidature plutôt qu'une nomination par le fait du prince.

Last but not least, la vice-présidente de la Cour, Rosario Silva de Lapuerta, 66 ans, s'en va. On s'en doutait un peu lorsqu'elle a été décorée de l'Ordre de la Cruz de San Raimundo de Peñafort en reconnaissance de services rendus au Droit. Après le scandale « Skouris », - l'ancien Président de la Cour avait accepté des honneurs à Chypre avant que la Cour ne se prononce dans une affaire vitale pour le pays - les juges sont prudents avant de recevoir des décorations en plein exercice de leurs fonctions. En tant que vice-présidente de la Cour, c'est elle qui prend les mesures urgentes requises dans certains dossiers. C'est donc elle qui a bloqué la première purge de la magistrature polonaise, par le gouvernement et qui, plus récemment, a ordonné à la Pologne d'arrêter l'exploitation de la mine de charbon de Turow. Dans les deux cas, avec une couverture médiatique assurée. Ce poste échappera à l'Espagne parce que ce sont les juges eux-mêmes qui, à chaque renouvellement, élisent leur vice-président lequel, pour être élu, doit déjà avoir un peu de bouteille et un bon réseau. La remplaçante de Rosario Silva de Lapuerta sera sans doute Lourdes Arastey Sahún, juge à la Cour suprême espagnole.

Les renouvellements partiels des juges et avocats généraux se font tous les trois ans. Le prochain concernant les treize autres juges à la Cour aura donc lieu en 2024. En 2022, 27 juges du Tribunal européen seront en fin de mandat. Les 27 autres, en 2025. Sans compter, entre temps, les fins de mandat des juges démissionnaires, de ceux qui montent à la Cour et des juges qui décèdent. Un vrai ballet. Certains experts disent et répètent que le système de la Cour des Droits de l'Homme de Strasbourg, un seul mandat de neuf ans non renouvelable, serait plus simple. ●

ISRAEL

Bye Bye, Bibi!

Judith Poppe, Tel Aviv



Die ehemalige Hohe Vertreterin der EU für Außen- und Sicherheitspolitik, Federica Mogherini, und Israels damaliger Premier Benjamin Netanjahu

Es ist ein Tag, den zumindest die Hälfte des Landes lange herbeigesehnt hat. Benjamin Netanjahu hat ausgedient. Im Laufe seiner zwölf Jahre ununterbrochenen Amtszeit hat er zahlreiche Spitznamen bekommen: Von „König Bibi“ zu „Mr. Security“. Von Beginn seiner Karriere an hat der glänzende Rhetoriker gewusst, wie er durch glänzende Medienauftritte sein Image bestimmen kann. Kritiker/innen jedoch nennen ihn „Zauberer“ und „Crime Minister“. Was für ein Land hinterlässt er?

Der in drei Korruptionsfällen Angeklagte hat sich selber in den letzten Jahren immer stärker in Richtung eines autoritär herrschenden Populisten entwickelt – und das Land mitgezogen. Seine Herrschaft hat er in Frontstellung zur von ihm verhassten Linken aufgebaut und die Medienwelt nach rechts gerückt, etwa indem er in allen Medien rechtsgerichtete Netanjahu-Loyalisten unterbrachte. Unter anderem für ausgehandelte Deals mit dem

Herausgeber einer der größten israelischen Tageszeitungen steht er nun wegen Korruption vor Gericht.

Nicht nur Hetze gegen die Medien und die kulturelle Elite, sondern auch gegen die Polizei, die Staatsanwaltschaft und das Justizsystem standen bei „Bibi“ an der Tagesordnung und erschöpften sich nicht in Rhetorik. Anfang Mai, kurz bevor sein Mandat zur Regierungsbildung auslief, versuchte er etwa noch einmal ein Gesetz durchzubringen, das der Knesset erlauben würde, das Oberste Gericht zu überstimmen.

Für die Rechten gilt Netanjahu als derjenige, der Israel ökonomischen Aufschwung beschert hat. Seine Fans sprechen von dem hohen Lebensstandard, der IT-Bereich boomt. Durch seine neoliberale Politik der Privatisierung ist jedoch die Schere zwischen Reich und Arm so groß geworden ist wie nie zuvor in der

Geschichte Israels. Die Folge seiner Politik sind erdrückende Lebenshaltungskosten und unerschwingliche Immobilienpreise für die Mittelschicht. Leiden musste sein Image in der Coronakrise, als sich von den harten und langen *Lockdowns* in Israel schwer geschädigte Unternehmer/innen zu den Anti-Netanjahu-Protesten auf die Straße gesellten. Doch geschickt nutzte er den Erfolg der schnellen Impfkampagne für sich und seine Person und konnte kurz vor den Wahlen als „Retter der Nation“ noch einiges an Popularitätsverlust wieder wettmachen.

Ex-Premier Benjamin Netanjahu hat den Friedensprozess mit den Palästinenser/innen zu Grabe getragen

Den Friedensprozess mit den Palästinenser/innen hat er zu Grabe getragen. So beschreibt es zumindest die israelische Tageszeitung *Haaretz*, die Netanjahu als „Bestatter der Zweistaatenlösung“ bezeichnete. Unwillig nahm dieser noch an den von 2013 erneut von den USA initiierten Friedensverhandlungen teil, doch gleichzeitig setzte er den Siedlungsbau und die Ausweitung der israelischen Kontrolle über das Westjordanland weiter fort. Ab 2019 forderte er offen die Annexion der besetzten Gebiete forderte. Die Unterstützung für eine Zweistaatenlösung unter den Israelis sank während seiner Amtszeit rapide ab: um fast 30 Punkte auf nur noch 44 Prozent.

Er selber feierte sich seit 2020 als Friedensbringer, allerdings nicht mit den Palästinenser/innen, sondern angesichts der von dem damaligen Präsidenten Donald Trump ausgehandelten Normalisierungsverträgen mit den Vereinigten Arabischen Emirate und Bahrain, die er im September 2020 vor dem Weißen Haus unterschrieb. Kritiker/innen merkten an, dass man Frieden mit Feinden mache, dass ein Hauptanliegen der Golfstaaten ist, an

hoch entwickelte Waffen zu kommen, und dass die Entwicklungen nicht auf Netanjahus persönlicher Leistung, sondern auf Veränderungen auf der politischen Landkarte beruhten, etwa den für sie bedrohlichen Einfluss des Irans in der Region einzudämmen. Die Normalisierungsvereinbarungen, denen die Länder Marokko und Sudan folgten, haben Israel sicher eine verbesserte Sicherheitssituation beschert. Doch es dürften auch unter dem neuen Duo Joe Biden und Naftali Bennett weitere Länder folgen.

Auch sein Image als *Mister Security*, das er angesichts einer vermeintlich guten Sicherheitssituation erworben hat, kann angesichts der zahlreichen Raketen, die in seiner Amtszeit von Gaza aus auf Israel abgeschossen wurden, angesichts der sogenannten „Messer-Intifada“ im Jahr 2015, bei der 47 Israelis umgekommen sind und der Gewaltausbrüche auf der Straße zwischen jüdischen und palästinensischen Israelis während der letzten Runde des Krieges im Mai dieses Jahres nur als Mythos bezeichnet werden.

Was die palästinensischen Israelis betrifft, hinterlässt Netanjahu ein ambivalentes Erbe. Er, der jahrelang gegen palästinensische Israelis gehetzt hat, der das Nationalstaatsgesetz durchgedrückt hat, nach dem Israel die „nationale Heimstätte des jüdischen Volkes“ ist und das Arabische als offizielle Sprache neben dem Hebräischen abgeschafft wurde, der bei den Wahlen 2015 noch davor warnte, dass die arabischen Israelis in Scharen zu den Wahlurnen eilten, hat kurz vor dem Ende seiner Ära eine Kehrtwende gemacht. Nicht aus ideologischer Überzeugung, sondern aus Bedrängnis und Mangel an Koalitionspartnern hat er sich der islamisch-konservativen Partei Ra'am angenähert und arabische Parteien für eine Regierungskoalition hoffähig gemacht.

Genau dies hat ihn nun zu Fall gebracht. Ra'am hat der Regierungskoalition die letzten benötigten Stimmen gebracht – Netanjahu jedoch sitzt in der Opposition. Von dort aus wird er wohl auf schnelle Vorwahlen drängen, um seine Position innerhalb des Likud zu stärken. Seine Likud-internen Herausforderer sitzen in den Startlöchern. Einige wie der ehemalige Bürgermeister von Jerusalem, Nir Barkat, lassen verlauten, der Parteichef hätte bereits vor einiger Zeit zurücktreten sollen. Doch ob sich diese gegen den gewieften Parteichef mit seiner populistischen Herrschaftsform durchsetzen können, daran herrschen in Israel berechnete Zweifel. ●

ROUMANIE

Une victoire de la justice

Mirel Bran, Bucarest

C'est une bataille pour la justice qui a duré une trentaine d'années, et elle en dit long sur le parcours effectué par les pays de l'Europe de l'Est pour entrer dans l'Union européenne (UE). À l'époque du rideau de fer, la justice et l'État de droit ne comptaient guère pour les partis communistes qui recevaient leurs ordres de Moscou. Mais en 1989, après la chute du mur de Berlin, les Européens de l'Est ont tourné le dos au pouvoir de l'Est et tourné leur regard vers l'Ouest capitaliste. Il aura fallu attendre quinze ans avant que dix pays de l'Europe centrale intègrent l'UE en 2004, suivis par deux autres en 2007, la Roumanie et la Bulgarie.

La justice et le respect de l'État de droit étaient les talons d'Achille de la Roumanie et de la Bulgarie auxquelles la Commission européenne a proposé en 2007 un mécanisme de coopération et de contrôle (MCV). Ce mécanisme consistait à encourager ces deux pays à réformer leur système judiciaire et à soutenir la lutte contre la corruption. Une mission difficile qui a connu des hauts et des bas en fonction des alternances politiques partisanes. Le dernier rapport de la Commission de Bruxelles, rendu public le 8 juin, insiste sur le nouvel élan de la Roumanie pour une justice respectueuse de l'État de droit et des standards européens. « Depuis le der-

nier rapport MCV publié en 2019, la situation selon les paramètres des objectifs de référence du MCV affiche une tendance positive, peut-on lire dans ce rapport. La Commission salue le fait qu'une nouvelle impulsion a été donnée aux réformes en 2021 en vue de mettre un terme à la régression qui a marqué la période 2017-2019. »

Derrière ce langage institutionnel le rapport de la Commission fait état du chemin parcouru par la Roumanie pour assurer l'indépendance de son système judiciaire. Ce chemin a été long et sinueux, mais il est parvenu à ses fins. Lorsque les dix pays

de l'Europe centrale ont adhéré à l'UE en 2004, la Roumanie s'était engagée auprès de Bruxelles à réformer le son système judiciaire et à combattre une corruption endémique. Il aura fallu trois ans de réformes radicales pour convaincre les instances européennes. Les magistrats ont obtenu plus d'indépendance dans l'exercice de leurs fonctions, et le nouveau Parquet national anticorruption (DNA) a été confié à une équipe de jeunes procureurs formés en Europe de l'Ouest.

Les réformes de la justice ont repris leur rythme

En signe de reconnaissance de ses capacités à combattre la corruption, Laura Codruta Kövesi a été choisie par les autorités européennes pour diriger le nouveau Parquet européen entré en fonction le 1^{er} juin. Le parcours de cette Cérbere de la justice roumaine n'a pas été un long fleuve tranquille. Détestée par la plupart des hommes politiques, la jeune procureure est devenue le symbole de la lutte contre la corruption. Sa confrontation avec la classe politique a connu des sommets de 2016 à 2019 lorsque Liviu Dragnea, le chef du Parti social-démocrate (PSD) qui contrôlait le gouvernement, a utilisé son pouvoir politique pour échapper à la justice. Mais l'opinion publique s'était mobilisée et le gouvernement avait dû faire marche arrière face à une manifestation marathon contre la corruption. Le 27 mai 2019 M. Dragnea avait été condamné à trois ans et demi de prison pour abus de pouvoir.

Depuis 2020 une coalition de centre-droit s'est imposée sur l'échiquier politique et tente de remettre le pays sur les rails. Les réformes de la justice ont repris leur rythme et cette évolution positive a été notée dans le rapport de la Commission européenne. Bruxelles avait un problème avec une institution créée par Liviu Dragnea qui donnait aux hommes politiques un pouvoir important sur les magistrats. La Commission avait demandé à la Roumanie de renoncer à ce moyen de pression sur les juges et les procureurs, et Stelian Ion, le nouveau ministre de la Justice, s'est engagé en ce sens. « Nous devons absolument supprimer cette institution très critiquée dans le cadre du mécanisme de coopération et de vérification de la Commission, avait-il déclaré à Bruxelles le 8 juin. Sur ce sujet nous sommes sur un chemin de non-retour. » La victoire de la justice en Roumanie devrait inspirer d'autres pays de l'ancien bloc communiste qui ont parfois du mal à s'adapter aux normes européennes. ●

Plus de hauteur

Découvrez le Lëtzebuurger Land en vous abonnant gratuitement durant un mois.

land@land.lu
www.land.lu
téléphone 485757-1

Kommt die nächste DSGVO-Rekordstrafe aus Luxemburg ?

350 Millionen Euro Strafe für den Online-Versandhändler Amazon stehen im Raum, sollte der Vorschlag der nationalen Datenschutzkommission im Europäischen Datenschutzausschuss (EDSA) tatsächlich bestätigt werden. Das berichtete als erste das *Wall Street Journal* unter Berufung auf anonyme Quellen. Die CNPD wollte dem *Land* diesen Bericht auf Nachfrage nicht bestätigen. Wegen des Berufsgeheimnisses könne man zu laufenden Verfahren keine Stellung nehmen, so CNPD-Direktorin Tine A. Larsen. Dem Versandriesen Amazon wird laut einer Beschwerde von La Quadrature du Net gegen Amazon Europa vorgeworfen, persönliche Daten von Kund/innen unrechtmäßig und ohne freie Zustimmung verarbeitet zu haben.

Der Luxemburger Vorschlag wäre die höchste Summe, die jemals in einem Datenschutzverfahren in der Europäischen Union verhängt wurde, und das erste Mal, dass die CNPD überhaupt eine Strafe in Millionenhöhe vorsieht. Die Datenschutz-Grundverordnung (DSGVO, RGPD so der französische Kürzel) erlaubt Verwaltungsstrafen bei Verstößen gegen Datenschutzauflagen von bis zu vier Prozent des Umsatzes eines Unternehmens. Laut *Wall Street Journal* macht die Rekordsumme aber nur rund zwei Prozent aus.

Ob die Strafe fällig wird, ist abhängig von den Beratungen im EDSA – und davon, ob Amazon Einspruch einlegt. Der EDSA besteht aus den Leitern der Aufsichtsbehörden der EU-Mitgliedsstaaten und dem Europäischen Datenschutzbeauftragten (EDSB) oder

ihren jeweiligen Vertretern und soll die einheitliche Anwendung der DSGVO in den EU-Mitgliedsstaaten fördern. Der Amazon-Fall wurde dort offenbar diskutiert und, wie es scheint, findet mindestens ein Land im Ausschuss die Strafe der Luxemburger Kolleg/innen als zu niedrig angesetzt. Luxemburg hat den Lead in dem Dossier, weil sich der Sitz von Amazon im Großherzogtum befindet. La Quadrature du Net, ein Interessenverein von Internetnutzenden in Frankreich, hatte im Auftrag von 10 065 Amazon-Kund/innen geklagt.

Die Luxemburger Datenschützer stehen unter Druck, ordentliche Strafen zu verhängen, denn bisher haben sie in den drei Jahren seit Inkrafttreten der DSGVO nicht sehr streng durchgegriffen – obschon mehrere große Online-Firmen im Luxemburg den Sitz haben. Auch in anderen Ländern sind Verfahren gegen Amazon anhängig, unter anderem in Deutschland und in Frankreich. Die dortige Datenschutzbehörde CNIL hatte Google 2019 zu einer 50-Millionen-Euro-Strafe verdonnert, weil der Internetriese Tracking-Cookies für Werbezwecke ohne Einwilligung Betroffener sogar entgegen ausdrücklicher Einstellungen genutzt haben soll. Nachdem Google Einspruch erhoben hatte, bestätigte der Conseil d'État die Sanktionsmaßnahme im Juni 2020. Bis die Entscheidung der CNPD fällig und dann veröffentlicht werden kann, müssen zunächst sämtliche Berufungsverfahren erledigt und die Strafe rechtmäßig sein. Kurz: Bis die Rekordstrafe kommt, kann es noch dauern. ik



Land

18.06.2021

9

WIRTSCHAFT

Parole contre parole

Les consorts Schleich ont exposé leur version du litige qui les oppose à la Grande Loge maçonnique au sujet de la propriété des parts de Sacec, société fondée en 1916 pour créer un crématorium à Luxembourg (*d'Land*, 11.6.2021). Mardi matin au tribunal correctionnel, le cadet du principal accusé du détournement des actions appartenant prétendument à la Loge (selon sa plainte et le ministère public), le franc-maçon Jean Schleich, a exposé dans un dossier de 127 pages les liens entre sa famille et la société anonyme pour la création et l'exploitation d'un crématorium. Pour les frères prévenus (des profanes selon le lexique franc-maçon), qui parlent aussi pour leur père malade et absent à l'audience, nul n'avait besoin d'appartenir à une loge pour soutenir l'entreprise et le mode funéraire de la crémation. Si l'aïeul Léon Schleich a participé aux côtés de Joseph Junck (chef de la gare et éminent franc mac') à la création de la société, ce n'est pas en tant que franc-maçon mais en tant que membre de l'association Flamma qui soutenait cette technique funéraire. Les consorts Schleich s'appuient sur une pluralité de documents. Ils exhument notamment un registre des actionnaires de la Sacec (créée en 1916 donc) à ses premières heures et le répertoire des loges jusqu'à la Première Guerre mondiale. Seuls quatre sur 18 sont des francs-maçons. Et donc Sacec n'est pas tournée vers

les intérêts de la Grande Loge (comme elle le prétend), mais vers son but social : l'érection d'un crématoire ou des bonnes œuvres depuis que l'État s'est chargé de l'objet initial.

Les frères Schleich clament en outre qu'ils n'affrontent pas la justice pour le frie (les valeurs des avoirs immobiliers détenus par Sacec sont estimés entre six et douze millions d'euros), car du frie, ils en ont. Les prévenus avaient la possibilité de signer un accord transactionnel pour renoncer aux parts qu'ils revendiquent pour environ un million d'euros. Le cadet affirme ne pas avoir transigé parce qu'ils y apparaissaient coupables. Redevables d'une amende dérisoire, mais coupables. « C'est une question de principe », affirme-t-il ce jeudi. Oui mais voilà. Des articles de presse, des titres radiés, des registres d'assemblée générale, rien n'atteste que la famille Schleich n'a possédé les titres au porteur disputés par la loge et qu'ils se sont appropriés de manière contestée par un Putsch, en 2011, sur la fondation qui les détenait au Liechtenstein. Les loges n'ont pas davantage prouvé être les propriétaires, relève l'avocate des consorts Schleich, Véronique Hoffeld ce jeudi. Ni l'une, ni l'autre partie n'a délivré d'actes d'achat des parts disputées. Le substitut du procureur constate que les « preuves sont orales » et persiste à croire en une arnaque du « last man standing ». Tous les francs-maçons impliqués dans la direction de la fondation

sont soit morts (comme Prosper Schroeder, fondateur du cabinet d'ingénierie éponyme), soit partis. Jean Schleich en aurait profité pour mettre la main sur les actions au porteur (non nominatives donc). Le représentant du ministère public requiert 36 mois de prison pour le père Jean, 18 mois pour ses enfants, à qui l'on en veut pour leur combativité. Ces peines seraient assorties d'une amende et d'un éventuel sursis intégral. « Je suis extrêmement choqué », réagit le cadet à la barre dans un sanglot. Le tribunal se prononcera le 15 juillet. pso

Post-mortem

De l'économie comme on l'aime. Un peu décalée. Un peu provoc, mais pour le bien commun... en tout cas c'est ce que pensent les économistes de la fondation Idea (*think tank* de la Chambre de commerce) qui publient ce jeudi un second recueil Covid-19 version *All-stars* avec du Georges Heinrich (ancien directeur du Trésor), Louis Chauvel (professeur de socio), Antoine Paccoud (chercheur de l'immobilier dans un promoteur « L'économie libidinale du foncier »), Alain Steichen (fiscaliste d'État), André Prüm (universitaire de renom) et bien d'autres éminences grises en conquête de notoriété (comme Julie Boyer ou Pauline Perray). Au-delà des chiffres (1,2 milliard d'épargne contrainte supplémentaire dans les ménages, 8 400 emplois créés au Grand-Duché en 2020, un

« exploit » dans ce contexte, contraction du PIB de 1,3 pour cent), les *Freidenker* de la rue Érasme se félicitent que « les forces pandémiques balaient de nombreux tabous de la pensée économique conventionnelle ». Des contributeurs s'aventurent dans l'*unpolitically correct*. Dans son traité de philosophie sur la justice fiscale, Alain Steichen répond au pape François, qui a déclaré en mars « que s'il n'y a pas assez de lit d'hôpitaux, c'est la faute de ceux qui ne paient pas leurs impôts », et met en doute l'urgence d'une réforme fiscale luxembourgeoise. Le fiscaliste (il a le gouvernement pour client dans des dossiers l'opposant à la Commission européenne) veut en débattre en société. Il pose les bases théoriques et souligne : « L'impôt n'est pas seulement un instrument de justice fiscale, mais également d'efficience économique ». Alain Steichen fustige en outre le risque politique. « Les impôts finissent par être votés par des gens qui n'en paient pas mais qui, en outre, se partagent le produit des impôts qu'ils font payer aux autres », écrit-il. Ceux qui commencent les ouvrages par la fin tomberont sur une savoureuse dystopie sociologique signée Louis Chauvel où l'on cite la sociologie des calamités (Sorokin) selon laquelle les désastres collectifs n'arrivent jamais seuls, que la pandémie justifierait des règlements de comptes et que des États disparaîtraient. Rafraîchissant. pso

Les avocats solidaires

L'Association luxembourgeoise des avocats pénalistes (Alap) rameute. Par l'intermédiaire de son président Philippe Penning, elle soutient cette semaine l'un des siens, en l'occurrence André Lutgen. L'expérimenté limier, 73 ans, fait l'objet d'une plainte déposée par le juge d'instruction Filipe Rodrigues et d'un renvoi devant le tribunal correctionnel pour un email envoyé à des ministres et au procureur général. Le magistrat du siège reproche à André Lutgen (qui a été juge d'instruction pendant une quinzaine d'année) de l'avoir intimidé et outragé. Comment ? Représentant ArcelorMittal dans une affaire d'accident du travail mortel sur le site de Differdange, André Lutgen avait demandé les 29 et 30 mai 2019 à plusieurs reprises au juge d'instruction d'enlever d'une installation électrique les scellés jugés superflus, ce afin de permettre à la production de reprendre. Selon l'avocat du sidérurgiste, le maintien à l'arrêt de l'usine conduisait à placer 200 personnes en chômage technique et à l'entreprise de subir un préjudice hebdomadaire estimé à 20,5 millions d'euros. Le mercredi, voyant poindre le pont de l'ascension et constatant la passivité du juge d'instruction (en fait un entêtement à ne pas répondre), l'avocat alertait la hiérarchie, le Procureur général d'État, Martine Solovieff, et les ministres des ressorts concernés, Félix Braz et Etienne Schneider. « Je vous demanderai de bien vouloir trouver ci-dessous un mail que je viens

d'adresser au juge d'instruction Filipe Rodrigues. Ce n'est pas la première fois que j'ai un incident avec lui. Inutile de préciser que tout ceci est absolument inacceptable. » S'ajoutent le récit des tentatives de prise de contact. Martine Solovieff a, deux jours plus tard, vertement répondu à l'avocat de ne plus associer les membres de l'exécutif « qui n'ont pas à s'immiscer dans des affaires judiciaires ». Le débat sur la séparation des pouvoirs politique et judiciaire venait d'émerger. Une procédure disciplinaire a été ouverte au Barreau, mais, après étude du dossier (trois emails) la bâtonnière a classé sans suite. La chambre du conseil de la Cour d'appel ne l'a pas suivie et a renvoyé l'affaire devant le tribunal.

« L'équipe de défense d'André Lutgen considère que la présente affaire est une attaque frontale contre l'indépendance de l'avocat et la profession dans son ensemble », écrit l'Alap. Elle craint en effet que l'avocat soit abusivement limité dans le cadre de la défense des intérêts du client. « Il ne peut, en effet, se faire que la magistrature mobilise son appareil répressif pour poursuivre un avocat pour un fait de sa fonction de surcroît jugé conforme aux règles de la profession », poursuit l'Alap qui appelle à la mobilisation pour les audiences. pso

Bern se bat contre les moulins à vent

Le conseiller médiatique officieux de la Grande-Duchesse, Stéphane Bern fustige les éoliennes et se

fait applaudir par la droite et l'extrême-droite françaises, de Xavier Bertrand à Marine Le Pen. Dans une tribune publiée fin mai dans Le Figaro, le franco-luxembourgeois qualifie l'éolien de « supercherie » qui « détruit le patrimoine naturel et bâti de la France », « n'est en rien écologique et renouvelable » et serait « responsable d'un drame écologique en ruinant le patrimoine ». Bourré de demi-vérités, d'exagérations et d'erreurs factuelles, le texte aura bien arrangé le lobby nucléaire. bt

« Bulle »

Invité ce samedi sur Radio 100,7, le directeur du Statec, Serge Allegrezza, a de nouveau laissé tomber le « Reizwort ». La croissance des prix immobiliers de 14,5 pour cent ne s'expliquerait plus par les fondamentaux (intérêts, démographie, offre, revenus) : « Do ass einfach de Präiss eng Kéier duerch de Plafong gaang... », expliquait Serge Allegrezza. Il était pourtant incapable d'expliquer cette « anomalie » autrement que par des « suppositions » : un excédent d'épargne, « possiblement un élément spéculatif ». Dans sa note de conjoncture, le Statec s'attend à une « décélération » (toute relative) de 9,9 pour cent en 2021 et à 6,4 en 2022. Une estimation qui reste entachée de nombreuses « incertitudes statistiques ». bt

Ticker

Pauly systémique

Pierre Sorlut

François Pauly dépasse le sérail financier national dont il est un pur sang pour diriger la prestigieuse banque privée suisse Edmond de Rothschild. Portrait non autorisé d’un banquier



Deux visages Il porte un masque et se dit (dans un certain sens) masochiste. En fin de *Background am Gespräch* chez RTL samedi dernier, François Pauly revient sur son arrivée, au début du mois, à la tête de la banque privée suisse Edmond de Rothschild. Une rareté pour un banquier local que d'accéder à la direction générale d'un groupe financier international d'envergure. Le seul à avoir joui d'un tel prestige jusqu'alors était (à notre connaissance) François Pauly lui-même lorsqu'il avait pris les rênes de Sal Oppenheim en 2007. Mais l'établissement créé en 1789 venait d'établir son siège (juridique) à Luxembourg pour conduire un développement européen qui s'est rapidement essoufflé. La vieille dame de Cologne (alors plus grosse que sa concurrente suisse Pictet) s'est éteinte dans la crise des *subprimes* et l'essentiel de ses activités a été repris par Deutsche Bank. Cette expérience a-t-elle laissé un goût amer à François Pauly ? Elle ne figure ni sur son profil *LinkedIn* ni sur sa fiche biographique *Paperjam* (que l'on alimente à sa guise). Et on patientera pour obtenir la réponse. Edmond de Rothschild a décliné notre demande d'entretien quelques jours avant que François Pauly ne passe à l'antenne de RTL. Il ne s'y est attardé d'ailleurs qu'un peu, cinq minutes sur cinquante d'émission, sur sa « lescht sportlech Erausforderung an (s)enger Karriär ». Car celle-ci s'est accélérée depuis l'expérience Sal Oppenheim. Le banquier, 57 ans aujourd'hui, a élargi son périmètre d'activité, de l'immobilier (administrateur d'IWG/Regus, Inowai) à l'aviation (administrateur de Luxaviation et Luxair), en passant par l'hôtellerie (administrateur de l'hôtel Le place d'Armes), la presse (président du groupe Saint-Paul, éditeur du *Wort*), la santé (président des Hôpitaux Robert Schuman) et bien sûr l'assurance, dans laquelle il baigne depuis l'enfance via Lalux puis sa holding La Compagnie financière la Luxembourgeoise (CFL). Cette pluralité de casquettes professionnelles explique pourquoi, en marge de son intronisation chez Rothschild, *Le Figaro* le présente sous celle de « père de trois enfants et grand philanthrope ». François Pauly s'implique dans la Fondation Félix Chomé, du nom de l'ancien directeur de l'Arbed dont la fortune a alimenté le lancement de l'activité dans l'accueil de personnes âgées aux revenus modestes. François Pauly (évidemment fortuné) est dit altruiste, « jovial dans la vie de tous les jours et beaucoup moins jovial dans la vie professionnelle », selon les termes d'un représentant de la place bancaire qui le côtoie et qui s'est confié au *Land*.

François Pauly était systématiquement son propos par des chiffres. Sur les ondes de RTL samedi, le banquier professe la session des participations de l'État dans les banques, la levée de fonds auprès d'investisseurs de long terme (comme les assureurs) et la mobilisation de l'épargne forcée, soit sept milliards au total, pour créer 100 000 logements dans les dix prochaines années sur un demi-million de mètres carrés. L'homme d'affaires base ses actions sur des impératifs financiers. Certaines postures seraient glaçantes s'il n'associait pas sa considération aux cas de potentielles detresses sociales comme les salariés licenciés du Groupe Saint-Paul et cette phrase sur l'antenne de RTL : « Dans les secteurs qui connaissent des grands changements, il n'est plus possible de poursuivre avec les mêmes personnes. »

Deux dimensions L'évolution professionnelle de François Pauly, du fait de son enracinement dans Lalux notamment, révèle les bouleversements économiques connus par le Grand-Duché au cours de la dernière moitié du siècle dernier, notamment sa tertiarisation. Sa réussite professionnelle s'articule sur deux dimensions. La première est celle que François Pauly met spontanément en avant, son expérience de banquier « depuis 35 ans ». Au sortir de ses études à l'ESCP, l'une des trois grandes écoles de commerces parisiennes, François Pauly intègre la BIL. Nous sommes en 1987. Il occupe diverses fonctions, aux marchés financiers, à la communication ou encore dans la branche italienne. Il apparaît pour la première fois en 2002 dans la revue de presse du gouvernement (dont les archives débutent en 1999) quand la BIL, alors propriété de Dexia, quitte l'Italie. « Les 26 personnes qui travaillaient à Milan sous la direction de François Pauly vont faire l'objet d'un licenciement collectif. François Pauly devrait quant à lui être prochainement réaffecté dans un poste à responsabilité au Luxembourg », écrit le *Wort*. Le banquier se relance à la tête du département banque privée, mais quitte la route d'Esch quand il se cogne aux portes du comité de direction. Il se relance en 2004 comme chef de Sal. Oppenheim Luxembourg puis du groupe allemand quand celui-ci place sa tête de pont au Kirchberg. Pas pour longtemps. En 2010 François Pauly saute en même temps que la banque. Il n'atterrit qu'un an plus tard, en septembre 2011, (cette fois) au sommet du siège de la BIL, baptisé Indépendance. Un statut que la filiale de Dexia est alors en train de gagner à ses dépens puisque le groupe belgo-français

implose, là encore dans l'onde de choc des *subprimes*.

Les liens de sang et d'alliances expliquent en partie un parcours tissé en fil doré sur la toile de l'histoire économique nationale

François Pauly s'accroche à son siège malgré le passage sous pavillon qatari, dès le mois d'octobre 2011. Il bascule alors au siège honorifique de président du conseil d'administration jusqu'en 2016... date à laquelle François Pauly intègre le conseil d'administration de la filiale luxembourgeoise d'Edmond de Rothschild, prestigieuse banque privée prise dans le scandale financier IMDB, le fonds souverain malaisien spolié, entre autres par un client émirati de l'établissement (lequel a accueilli, via l'intéressé, plus de 470 millions d'euros d'argent sale). Au Luxembourg, François Pauly devient alors l'homme de confiance de la grande patronne, Ariane de Rothschild, qui elle s'est carapatée à la maison-mère à Genève après la descente de la police grand-ducale dans ses locaux cossus du Limpertsberg. De fil en aiguille, François Pauly fait ses preuves en tant que banquier pour devenir administrateur du groupe puis, très récemment directeur général d'une banque qui a perdu en début d'année avec le décès de Benjamin, l'héritier de son fondateur en 1965. La banque genevoise joue sur la renommée de son nom et de cette famille ancrée dans l'histoire, mais elle n'est officiellement née qu'un an après son nouveau directeur général.

La famille Les liens de sang et d'alliances expliquent aussi (c'est la deuxième dimension) le parcours de François Pauly, tissé en fil doré sur la toile de l'histoire économique nationale. L'historien Paul Zahlen en conte les détails dans son recueil élaboré pour le centenaire de La Luxembourgeoise. François Pauly est le petit-fils d'Aloyse Hentgen, l'un des fondateurs en 1920 de la première compagnie d'assurance nationale, alors très liée à la ruralité conservatrice et catholique. Aloyse a été ministre CSV et de nombreux cadres de l'entreprise ont occupé des fonctions chez les chrétiens-sociaux. Le père de François Pauly, Jules, chef du service administratif et social de l'Arbed, a épousé Monique Hentgen, la fille d'Aloyse et la sœur de Robert qui a, des années 50 au tournant du millénaire, été l'homme fort de l'entreprise. Son fils, Pit, a progressivement pris la main sur l'exécutif. Son cousin François Pauly a lui occupé diverses fonctions dans le comité de gérance (dès 1989) et dans les conseils d'administration, des filiales ou de la maison mère, notamment en remplacement de son père qui avait pris la direction des activités vie et non-vie, mais toujours à côté de sa carrière de banquier. François Pauly préside la CFL depuis 2012.

Enfant puis adolescent, François Pauly a côtoyé Luc Frieden. Ernest, le père du futur ministre des Finances (CSV) travaillait dans le même département que Jules Pauly, à Esch puis à Luxembourg. Ils se retrouvent régulièrement ensuite. Au *Land*, Luc Frieden explique qu'il a « toujours pris des décisions après avoir écouté le secteur ». L'ancien ministre chrétien-social s'appuyait sur une sainte trinité : Pierre Ahlborn (Banque de Luxembourg), Carlo Thill (BGL) et François Pauly. Dans une interview à *L'Écho* en 2006, le banquier-assureur (La Luxembourgeoise a un temps été une banque) met en concurrence les centres financiers suisses et luxembourgeois. Il s'inquiète du secret bancaire : « L'Europe ne doit pas devenir le continent qui n'accepte plus certaines fortunes ». Puis il pose les jalons de la doctrine *level playing field* adoptée par le ministre des Finances, Luc Frieden (dont il se fera chiper la paternité par son successeur Pierre Gramegna, DP, en 2013). Tous deux portent l'étiquette « chrétienne » et une « philosophie de place » centrée sur les intérêts de leur communauté aux dépens de ceux de l'Union européenne et de la morale. « Si le secret bancaire devait tomber et s'il existait des alternatives au Luxembourg, la confiance dans l'avenir de la place de beaucoup de clients aurait probablement tendance à diminuer. On n'a qu'à voir ce qui se passe actuellement à Singapour (un régime autoritaire, ndr). L'État en question dispose du secret bancaire et n'a pas connu de crise majeure ces dernières trente années. J'ignore si l'argent ne tendrait pas à s'orienter dans cette direction. Mais le même risque existe pour la Suisse. Pour cette raison, il est important que les banques luxembourgeoises diversifient leur clientèle et développent de nouveaux produits. Il faudra par ailleurs éviter des scandales au Luxembourg. Cela ne ferait que des jaloux », prophétise-t-il en 2006. On relève que le problème n'est pas le scandale en soi, mais l'image qu'il pourrait donner du Grand-Duché... puis cette victimisation.

François Pauly met en pratique. Sa société de l'époque acquiert SGG, étoile montante de la domiciliation et du *family office*, temple de la boîte aux lettres *kasher*... mais dont le modèle d'affaires fait porter un risque réputationnel sur les banques (la BIL a externalisé ses services *corporate* en créant Expertia et créera en 2014 sous la direction de François Pauly son *family office* Belair House). La société basée à la Cloche d'or passe ensuite, entre 2010 et 2011, de main en main, de société en société dans lesquelles François Pauly occupe des postes. Sal Oppenheim, qu'il dirige, vend SGG à BIP Investment Partners dont il est administrateur. La société de participations financières de BGL (dans laquelle François Pauly et Pit Hentgen sont arrivés avec une injection de capital de Lalux) vend quelques mois plus tard (en doublant la valeur de vente) l'entité à Cobepa, un groupe financier notamment capitalisé par des familles du monde bricole belge. Notons qu'Edmond

de Rothschild y investit (comme il l'avait fait dans CLT-Ufa également). BIP assure que les administrateurs cumulatifs et potentiellement « conflicted » se sont retirés dûment des conseils durant lesquels les transactions ont été évoquées.

François Pauly et Luc Frieden se retrouvent ensuite à différents carrefours professionnels. En 2011, dirigée par François Pauly, BIP est poussée à vendre ses parts dans Cargolux, compagnie nationale de fret aérien en déshérence, à Qatar Airways. Le ministre des Finances Luc Frieden s'y est engagé auprès de la famille royale qatarie. L'échange de titres intervient finalement dans des conditions défavorables pour les actionnaires publics (*d'Land*, 14.12.2012). Au 31 août 2011, François Pauly quitte BIP (où la greffe du catho n'a pas pris chez les libéraux) pour BIL et retrouve quelques semaines plus tard au-dessus de lui des représentants de la famille régnant sur le petit émirat du Golfe (en l'occurrence George Nasra), laquelle s'approprie 90 pour cent de la banque de la route d'Esch pour 730 millions d'euros. Un prix jugé bas. Luc Frieden succède à François Pauly à la présidence de la BIL en mars 2016 quelques mois avant que les 90 pour cent des Qataris de Precision Capital ne soient cédés aux Chinois de Legend Holdings. En 2019, François Pauly succède à Luc Frieden à la présidence du groupe Saint-Paul, encore propriété de l'archevêché dont il est un conseiller économique historique (notamment aux côtés du ministre CSV Jean-Louis Schiltz). La maison d'édition est vendue quelques mois plus tard aux Belges de Mediahuis.

Mediahuis, Cobepa. François Pauly a un pied en Belgique consécutive aux investissements brassicoles de La Luxembourgeoise. Dans les années 1960, la compagnie d'assurance est devenue l'un des principaux actionnaires de la Brasserie de Clausen, laquelle s'appropriait à fusionner avec Mousel. En 1969, la brasserie de Luxembourg a absorbé la brasserie d'Esch, anciennement Buchholtz. C'est ce qui a marqué le début des relations de Mousel avec les brasseries Artois (dont le siège est à Louvain). Les fondateurs de la brasserie d'Esch leurs avaient cédé trois quarts des actions de leur brasserie. Après la fusion Clausen Mousel, La Luxembourgeoise avait mis la main sur le quart des titres des Brasseries réunies (dont François Pauly était administrateur), notamment à la faveur d'une reprise de part aux Belges en 1984. Ces accords entre la brasserie d'Artois, qui avec la brasserie Piedboeuf de Jupille (de la famille Van Damme) formera Interbrew, scellent des relations avec les grandes familles de la Belgique brassicole. Mousel-Diekirch passe sous le giron Interbrew (futur AB-Inbev) en 2002. La partie immobilière reste entre les mains luxembourgeoises via M Immobilier. La Luxembourgeoise continue sa financiarisation et acquiert une participation dans le leader mondial de la bière. François Pauly siège toujours chez Cobepa.

Comme le pays, La Luxembourgeoise s'est convertie de l'agriculture à l'immobilier. Les réseaux de François Pauly alimentent. On ne s'en cache pas. En 2020, l'administrateur délégué de la CFL, Pit Hentgen, commente ainsi (auprès de *Paperjam*) le développement de son emblématique projet hôtelier à la Villa Baldauff, somptueuse bâtisse adjacente au Pont Adolphe rachetée en 2017 à Edmond de Rotshchild (dont son cousin est vice-président) : « Nous savions que le propriétaire précédent n'avait plus d'affectation pour la villa et qu'il y avait moyen de l'acheter, alors qu'elle n'était pas mise en vente. Parce que nous connaissons bien notre marché et que nous disposons des contacts qu'il faut pour nous intéresser aux objets susceptibles de compléter notre portefeuille ». Les réseaux et l'expérience de François Pauly le conduisent aujourd'hui à la tête d'une banque privée d'envergure. Luc Frieden s'en réjouit pour son ami. « C'est très bien pour lui et très bien pour le Luxembourg ». Pour combien de temps ? Les expériences professionnelles du Luxembourgeois ont souvent été suivies de vente. Chez Ariane ou ailleurs, l'intéressé a déjà daté sa fin de parcours. « Mein Berufsleben jedenfalls endet am 1. Juli 2032. Dann bin ich 68 Jahre alt », avait-il dit (plaisanté ?) au *Tageblatt* en 2014. ●

Loups, princesses et monstres gentils

France Clarinval

Le livre pour enfants se porte bien. En luxembourgeois aussi. Tour d’horizon avec quelques éditeurs

Une pomme, deux poires, trois prunes, quatre fraises... Ce n'est pas une recette de salade de fruits, mais ce que *La Chenille qui fait des trous* (*The Very Hungry Caterpillar* d'Eric Carle qui vient de mourir à 91 ans) engloutit sur son passage au fil des 22 pages d'un livre vendu à plus de cinquante millions d'exemplaires à travers le monde. Parmi la cinquantaine de langues dans lesquelles ce classique est adapté, figure le luxembourgeois : *De Raup, dee Lächer mécht* a été traduit par Josy Braun. « C'est un carton, tout est parti. Certains touristes qui l'achètent pour collectionner les différentes langues », constate Elmira Najafi à la librairie Alinéa. Au premier étage de la librairie du centre-ville, elle a installé un coin spécialement conçu pour les lecteurs en herbe où ils peuvent s'asseoir et feuilleter les livres. « Les samedis, ça grouille de gamins qui se passent les livres, qui font des commentaires, qui viennent fièrement à la caisse avec celui qu'ils ont choisi. »

La bonne santé du secteur masque l'accélération des best-sellers et des séries aux dépens des nouveautés et des découvertes qui n'ont pas pu être valorisées faute de foires et lectures publiques

Trouver des lecteurs La littérature pour la jeunesse est un segment florissant de l'édition. En France, en 2020, alors que le marché global du livre est dans le rouge, perdant deux pour cent de ses ventes, les secteurs jeunesse sont dans le vert : la bande dessinée cartonne avec une hausse de six pour cent, le parascolaire grimpe de quatre et les albums pour enfant gagnent un pour cent. Au Luxembourg, la Fédération des éditeurs ne possède pas de statistiques quant au poids de ce secteur dans la production, ni sur l'évolution des ventes. Le groupe Ernster et ses sept librairies (dont celle de la Belle Étoile comprend l'enseigne Erni uniquement dédiée aux enfants et aux jeunes) constate qu'un tiers de son chiffre d'affaires lié aux livres provient du secteur jeunesse, sans compter la bande dessinée et les mangas (dont la progression est de l'ordre de vingt pour cent). Valérie Lannoy, directrice des opérations détaille : « En 2020, nous avons connu une augmentation des ventes de livres de jeunesse tant en allemand qu'en français de l'ordre de cinq à dix pour cent, notamment au moment du confinement où les commandes en ligne ont été très fortes ». En outre, les livres pour enfants en luxembourgeois ont bondi de quarante pour cent « en rapport à la forte progression de la production », et ceux en anglais ont gagné vingt pour cent, « parce qu'on a répondu à une demande de plus en plus forte ». Les livres pour enfants dans ces deux langues représentent respectivement 4,5 et quatre pour cent des ventes totales de livres.

Cependant, les livres pour les jeunes ne sont pas égaux dans ces chiffres. La bonne santé du secteur

masque un phénomène d'accélération des best-sellers et des séries aux dépens des nouveautés et des découvertes. Les lecteurs ont souvent acheté ce qu'ils connaissaient déjà : personnages récurrents, histoires titrées de films, livres de recettes ou de bricolage... À cause de la pandémie, l'absence de foires et salons (Walfer Bicherdeeg, Top Kids, Kannerbicherdag de Dudelage) et l'impossibilité d'organiser des lectures et des rencontres publiques, notamment dans les bibliothèques, ont privé de nombreux livres de trouver leur public. « Nous n'avons pas vraiment pu faire notre travail de promotion. Plus que jamais, nous sommes dépendants du bon vouloir des libraires et distributeurs dans leur façon de mettre nos livres en valeur », regrette Christiane Kremer à la tête des éditions Kremart qui a environ 80 livres pour enfants dans son catalogue, soit deux tiers de ses ventes.

C'est d'ailleurs parce qu'elle-même avait écrit un livre pour enfants qu'elle a créé sa maison d'édition : *Mammendag* est paru 2013. « Je l'ai écrit au moment des discussions sur le mariage pour tous. En me rendant compte que la thématique (l'amitié entre une fille qui vit seule avec sa maman et un garçon qui est élevé par deux papas, ndlr) n'allait pas être facile à vendre, je me suis lancée. » Christiane Kremer contacte l'artiste et illustratrice Anne Mélan – dont c'était la première expérience en la matière – et mène l'édition à bon port. Elle réitérera l'expérience en signant deux autres livres et en faisant appel au talent d'artistes qui n'avaient pas encore travaillé cette matière : *Poli & Maisy*, avec Aline Forçain et *So mol, Lobo!*, avec Vincent Biver qui a reçu un Lëtzeburger Bicherpräis en 2019.

Trouver des textes L'édition de textes originaux pour enfants en luxembourgeois est une opération délicate. Trouver les bons textes, avec les bonnes illustrations, travailler un album de qualité (couleurs chatoyantes, encres résistantes, papier épais, parfois découpes, couverture dure, reliure...), un travail onéreux pour un marché (très) réduit : rares sont les titres qui sont imprimés à plus de mille ou 1 200 exemplaires. « Nous recevons énormément de manuscrits, avec ou sans illustrations, et encore plus depuis le confinement, mais la qualité est rarement au rendez-vous », soulignent à la fois Christiane Kremer et Suzanne Jasper (Capybarabooks). « Beaucoup de parents ou d'enseignants inventent des histoires pour leurs enfants. Mais ça ne veut pas dire qu'ils ont un quelconque talent d'écriture », ironisent-elles : textes trop longs, illustrations bâclées, vocabulaire peu recherché, histoires banales... Les écueils ne manquent pas. Les projets originaux sont donc rares : cinq chez Kremart, à peine trois chez Perspektiv, une dizaine chez Binsfeld (dont *Woow*, un *Wimmelbuch* sur Luxembourg qui a reçu un écho très positif), à peine plus chez Phi chez qui Viviane Daman a publié une dizaine de titres, mettant en scène quatre amis qui mènent des enquêtes. Comme en 2016, le Concours littéraire national est cette année réservé à la littérature d'enfance et de jeunesse. Peut-être de nouveaux auteurs et projets émergeront.

Pour faire grossir leur catalogue, mais surtout pour répondre à une forte demande de textes en luxembourgeois, les éditeurs se tournent vers les licences et l'achat de droits de livres étrangers. « La plupart du temps, on doit traduire de l'allemand ou du français au fur et à mesure de la lecture aux enfants », racontent plusieurs parents, « quand le titre existe en luxembourgeois, ça facilite les

choses et ça fixe les mêmes mots que les enfants aiment entendre et réentendre. » Kremart s'est par exemple adjoint les services d'Elmar, l'éléphant à carreaux de David McKee (traduit par Luc Marteling) ou de la *Petite Princesse* de Tom Ross (*Déi kleng Prinzessin*, traduit par Christiane Kremer). De son côté Perspektiv, s'est taillé un beau succès avec *Le Loup* et *P'tit Loup* de Orianne Lallemand (devenus *De Wollef* et *Wëllefchen* par les traductrices Myriam Welschbilig et Sonia Thewes) alors que chez Binsfeld, c'est le monstre *Gruffalo* et les autres livres d'Axel Scheffler et Julia Donaldson (traduits par Martine Schoellen qui l'a renommé *Grüffelo*) qui remplissent les rayons. Choisir des personnages récurrents et des séries qui ont déjà du succès à l'international, c'est l'assurance de fidéliser un lectorat, d'autant que « la clientèle se renouvelle sans cesse, puisque de nouveaux bébés naissent chaque année », comme le souligne Marc Binsfeld.

Trouver des livres Pour choisir quels livres ajouter à leur catalogue, les éditeurs travaillent main dans la main avec leurs homologues internationaux, visitent les foires du livre – la Buchmesse de Francfort, la plus grande, et Foire internationale du livre de jeunesse à Bologne, la plus spécialisée – et écoutent libraires, bibliothécaires, enseignants, parents et enfants. « Je cherche surtout des histoires originales avec un message qui correspond à l'âge cible et des illustrations de qualité », explique Christiane Kremer. « Les petits enfants aiment les livres qui parlent de leur quotidien, et qu'ils peuvent manipuler, avec des découpes, des pop-ups, différentes matières, des sons. Quand ils sont plus grands, les histoires qui les font rêver ou s'évader commencent à leur plaire, mais les découvertes scientifiques ou historiques ont toujours du succès »,

complète Christophe de Jamblinne chez Perspektiv. « Quand ils savent lire, les enfants vont vers des livres en allemand ou en français. Les livres pour adolescents en luxembourgeois n'existent presque pas », constate Marc Binsfeld

Le marché du livre jeunesse, comme celui de la littérature en général est un marché mondialisé. En 2019, en France la moitié des romans destinés aux plus de dix ans sont traduits de l'anglais, nous apprend *Livres Hebdo*. Les droits de licence (sur le montant desquels les éditeurs jettent un voile pudique) se négocient en fonction du tirage, « entre 500 et 2 000 exemplaires » estime Christophe de Jamblinne, parfois avec des accords liés à d'autres titres du catalogue. « Les éditeurs internationaux envoient les textes que nous traduisons. Ils se chargent de la mise en page et impriment en même temps que d'autres éditions dans d'autres langues, ce qui permet de minimiser les coûts », détaille Marc Binsfeld. « Pour certains titres, nous nous chargeons de la mise en page et de l'impression après avoir négocié des royalties sur les livres », ajoute de Jamblinne.

Trouver des mots La qualité de la traduction est un enjeu de taille pour les éditeurs luxembourgeois. « Il faut respecter l'histoire, le ton, l'humour tout en choisissant un vocabulaire qui correspond à l'âge des enfants et bien sûr en faisant attention à l'orthographe luxembourgeoise. Cela demande de la créativité et de la rigueur », résume Christiane Kremer. Un défi encore plus grand quand le texte original est en rimes, voire joue sur des sonorités et des allitérations. C'est le cas de *Grüffelo* (qui a connu 150 traductions) et plus encore de *D'Schmetten an d'Schmooen* (*The Smeds and the Smooos* en langue

originale, *Les Tourouges et les Toubleus* en français) des mêmes auteurs (Julia Donaldson et Alex Scheffer) que Martine Schoeller a traduits. « Le texte original en anglais est court, avec des rimes et un rythme presque scandé qu'il est difficile de traduire en luxembourgeois où le passé composé est lourd et les mots souvent longs », détaille-t-elle. Pour mener à bien la traduction, elle analyse le texte pour bien comprendre les subtilités et les volontés de l'auteurs. « Par exemple, dans *The Smeds and the Smooos*, le sous-texte parle du Brexit, les uns buvant du thé, les autres mangeant du pain complet. Dans certaines langues, la traduction ne respecte pas cette finesse. » Elle fait aussi des recherches de vocabulaire pour trouver des équivalences, choisissant de décrire les Kilts (*karéiert Juppe mat Spéngelen*) pour respecter la rime avec Stilts (*laang Béngelen*) au lieu du premier jet qui se serait contenté des mots *Schotterack* et *Stelzen*. « C'est quand il y a un challenge ou qu'on me dit que c'est impossible que je me sens libre et motivée pour aller plus loin dans le travail », ajoute celle qui regrette un manque de reconnaissance du travail des traducteurs au Luxembourg.

Le livre pour enfants, s'il connaît un succès populaire, reste souvent considéré comme une sous-littérature. Les médias généralistes comptent peu de critiques littéraires spécialisés, les récompenses pour ces livres trouvent peu d'écho hors de la profession. Mais surtout, auteurs et illustrateurs regrettent une rémunération moindre, avec en moyenne six pour cent de droits d'auteurs sur le prix du livre hors taxes (à partager avec l'illustrateur), tandis qu'un auteur de littérature générale touche en moyenne dix pour cent de droits d'auteur. ●



S'évader et apprendre, deux bonnes raisons de lire



La banque
des entrepreneurs

depuis 1856



Bon temps ou mauvais temps, la BIL est à vos côtés depuis 1856 et propose des solutions adaptées à chaque étape du cycle de votre entreprise. Découvrez-les sur www.bil.com/entreprises ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

Double peine

Georges Canto

Les pays les plus pauvres souffrent d’une pandémie qui perdure et ne connaîtront pas le regain d’optimisme constaté au Nord en termes de prévisions de croissance



Visibilité limitée pour la sortie de crise en Afrique subsaharienne

Finalement ce sera 5,6 pour cent cette année, davantage que les quatre pour cent prévus en janvier dernier. Dans son rapport *Perspectives économiques mondiales* publié le 8 juin, la Banque Mondiale annonce un « rebond post-récession d’une ampleur sans précédent en 80 ans », d’autant que pour 2022, la prévision a été aussi révisée à la hausse, passant de 3,8 à 4,2 pour cent. Problème : cette reprise tient en grande partie au redressement vigoureux de quelques grandes économies, tandis que de nombreuses économies émergentes et en développement (EED) sont soumises à une « double peine » : toujours aux prises avec la pandémie de Covid-19 sur le plan sanitaire, elles continueront d’en subir les retombées économiques déléteres. Parmi elles les pays à faible revenu seront les plus affectés (un groupe de 29 pays où le revenu national par habitant était inférieur à 1 035 dollars en 2019. 23 sont situés sur le continent africain).

En 2021, près de 55 pour cent de la croissance mondiale viendra des économies avancées, dont la moitié des États-Unis. En 2022, ce sera même 56 pour cent, alors que de 2000 à 2019 leur contribution a été de 42,8 pour cent en moyenne. Les États-Unis devraient afficher une croissance de 6,8 pour cent en 2021, grâce aux importantes mesures de soutien budgétaire et à l’assouplissement des restrictions liées à la pandémie. La croissance se raffermira également dans les autres pays développés, mais dans une moindre mesure malgré des taux de progression inconnus depuis plusieurs décennies. Le PIB de la zone euro augmentera ainsi de 4,2 pour cent en 2021. Selon la Commission européenne il croîtra de quatre pour cent au Luxembourg, de 4,5 pour cent en Belgique et de 5,7 pour

cent en France ! Les PNB des économies émergentes et en développement croîtront en moyenne de six pour cent en 2021. Mais ce résultat flatteur est surtout imputable à la Chine qui, avec une progression à nouveau très soutenue (8,5 pour cent), contribuera pour un quart à la croissance mondiale.

Si l’on ne tient pas compte de ce pays, le rebond devrait atteindre 4,4 pour cent en 2021, tiré par la progression de la demande interne et externe, cette dernière alimentant la hausse des prix des produits de base exportés par ces pays. C’est mieux que les 3,5 pour cent évoqués dans le rapport publié en janvier 2021. Mais dans de nombreux pays, la reprise est freinée par la recrudescence des cas de Covid-19 (Inde, Népal) et le retard pris dans la vaccination, auxquels s’ajoute parfois la suppression des mesures de soutien. De ce fait, la contribution de ces économies (hors Chine) à la croissance mondiale sera inférieure à vingt pour cent cette année, soit trois points de moins qu’entre 2015 et 2019. Pour 2022, les projections tablent sur une croissance de 4,7 pour cent pour l’ensemble des économies émergentes et en développement, ce qui restera insuffisant pour regagner le terrain perdu depuis mars 2020. Quant aux pays à faible revenu, principalement situés en Afrique subsaharienne, non seulement ils ne bénéficieront pas du rebond, mais ils devraient connaître cette année leur plus faible croissance depuis vingt ans (année 2020 non comprise), soit un taux de 2,9 pour cent. Leur croissance s’accélérera pour atteindre 4,7 pour cent en 2022, mais à nouveau cela ne sera pas suffisant pour que leur production revienne au niveau envisagé avant la pandémie.

La Banque Mondiale attribue cette médiocre performance aux retards provoqués par la pandémie dans les investissements dans les infrastructures et les industries extractives, qui ne permettent pas de profiter à plein du redémarrage de la demande mondiale. Mais elle incrimine aussi les retards pris par la vaccination, car on peut établir un lien entre le niveau de vaccination et la croissance. Sur un échantillon mondial, le PIB croîtra près de quatre fois plus dans les pays où la vaccination a bien progressé que dans ceux où elle a traîné. Ce constat peut être fait dans les économies développées (2,5 pour cent contre un pour cent) mais aussi de manière plus grave dans les économies émergentes et en développement, où une récession de 0,3 pour cent est attendue dans les pays « mal vaccinés » (contre un pour cent de croissance là où la vaccination a bien avancé).

Une situation de nature à creuser les inégalités. Leur aggravation est très nette en termes de revenu par habitant. Sur la décennie 2010-2019, il avait crû plus vite dans les EED (hors Chine) que

Les pays à faible revenu, principalement situés en Afrique subsaharienne, ne bénéficieront pas du rebond et devraient connaître cette année leur plus faible croissance depuis vingt ans

dans les économies avancées : 0,7 point de plus par an, le même écart étant noté au profit des pays à faible revenu. Dans les petits pays le supplément était limité à 0,4 point mais bien réel. En revanche de 2021 à 2023 la situation va s’inverser de manière préoccupante. Dans les EED hors Chine le revenu par habitant augmentera moins vite que dans les économies avancées (écart de 0,8 point en leur défaveur). Dans les pays à faible revenu la hausse sera de 1,9 point plus faible, une différence qui passe à plus de trois points dans ceux qui sont réputés fragiles : en à peine trois ans cet écart peut créer une vraie rupture dans les progressions relatives des différents pays, ce qui fait dire à la Banque Mondiale que « les effets de la pandémie ont effacé les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et aggravé l’insécurité et d’autres problèmes de longue date ».

D’ores et déjà, on estime qu’environ cent millions de personnes supplémentaires auront basculé dans l’extrême pauvreté d’ici à la fin de l’année en cours. 165 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde fin 2020 selon la Banque Mondiale,

30 millions de plus qu’à la fin 2019. Comme toujours ceux qui payent le plus lourd tribut sont les groupes les plus vulnérables : les femmes, les enfants et les travailleurs non qualifiés et de l’économie informelle.

L’accélération de l’inflation, surtout due à la hausse des prix des produits de base consommés par la population, pourrait aggraver l’insécurité alimentaire. La Banque Mondiale s’inquiète du fait que les responsables publics, craignant des troubles sociaux et voulant casser les anticipations inflationnistes, recourent à des subventions ou à un contrôle des prix, car « ces mesures risquent d’alourdir une dette déjà élevée et de faire monter les cours agricoles mondiaux ». L’institution considère que la montée de l’inflation mondiale qui a accompagné la reprise de l’activité économique se poursuivra probablement jusqu’à la fin de l’année, mais que dans la plupart des pays, la hausse des prix devrait se maintenir dans les fourchettes retenues dans les prévisions. Dans les économies émergentes et en développement où l’inflation dépasse les niveaux visés, cela « ne justifie pas nécessairement le recours à des mesures monétaires, sous réserve « que les anticipations d’inflation restent stables ». Rien n’est moins sûr car la Banque Mondiale reconnaît que « ses prévisions comportent de grandes incertitudes », supposant que le virus sera efficacement contenu d’ici à la fin de l’année 2021. Si c’est le cas, le rebond pourrait être plus fort que prévu, toutes économies confondues. En revanche « une incidence plus prolongée de la pandémie, une vague de faillites d’entreprises, des tensions financières ou même des troubles sociaux sont autant de menaces pour la dynamique de reprise », notent les économistes basés à Washington.

Il faudra dès lors, dans les pays les moins développés, agir sur plusieurs fronts. En commençant par assurer une distribution équitable des vaccins afin de mettre fin à la pandémie, dans des conditions bien plus compliquées que dans les économies avancées. Les mesures budgétaires et monétaires à court terme préconisées par la Banque Mondiale sont aussi plus difficiles à mettre en œuvre. Des taux d’intérêt élevés casseraient la dynamique de croissance, notamment en sacrifiant des investissements en infrastructures déjà insuffisants. Et si les banques centrales locales créent de la monnaie pour relancer les économies, les prix dérapent encore davantage et les devises locales chuteront, alimentant l’inflation par la hausse du coût des importations. Consciente de ces difficultés, la Banque Mondiale propose de « procéder à des allègements de dette importants pour nombre de pays à faible revenu ». Il y a un an, les pays du G20 avaient adopté un moratoire sur le paiement des intérêts de la dette, étendu depuis jusqu’à la fin de l’année 2021. Le FMI a par ailleurs annoncé le 5 avril une nouvelle aide d’urgence de 800 millions d’euros en faveur des pays à faible revenu. L’idée de la Banque Mondiale et du FMI est d’alléger leur dette en échange de la réalisation d’investissements durables. Un groupe de travail commun a déjà été créé, dont les premières conclusions sont attendues lors de la COP 26 qui se tiendra début novembre 2021 à Glasgow. ●

Poste vacant

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes
L’Office National de l’Accueil (ONA)

recrutent un

Responsable pilotage entretien et maintenance (m/f)

dans le groupe de traitement/indemnité A2 (Fonctionnaire et Employé) en CDI à 100 %.

Missions:

- Mettre en œuvre une stratégie et des actions pour optimiser les travaux d’entretien, de maintenance et d’aménagements effectués soit par des équipes internes ou par différents partenaires externes et organiser et assurer le fonctionnement de la gestion centralisée des travaux d’un ensemble de structures d’hébergement pour les DPI en veillant aux exigences fonctionnelles réglementaires et de sécurité ;
- Concevoir et gérer des programmes pluriannuels d’entretien et de maintenance ;
- Établir un planning annuel ;
- Planifier et suivre les travaux d’entretien, de réparation et de remplacement de l’équipement/du mobilier et des installations ;

- Contribuer à l’élaboration de cahiers des charges ;
- Diriger des équipes sur deux sites régionaux en collaboration avec le responsable de la Division Parc immobilier.

Conditions d’admission :

- Être détenteur d’un bachelors en Facility Management ou Bachelors en Bâtiments et Infrastructures ou Bachelors en Entretien et Maintenance ou équivalent ;
- 5-10 ans dans le domaine de l’entretien et la maintenance des bâtiments.

Les candidats (m/f) désirant poser leur candidature pour le poste vacant sont priés de consulter le site www.govjobs.lu sous la rubrique « postes vacants » afin d’avoir plus de renseignements sur les missions et les requis du poste vacant ainsi que pour s’informer sur la procédure à suivre.

Date limite de candidature :
28 juin 2021

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d’ouverture des offres :
Date : 23.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de plâtrerie et de plafonnage à exécuter dans l’intérêt de la construction du hall des sports pour le lycée d’Echternach

Description succincte du marché :
- 850 m² de faux plafonds
- 250 m² cloisons en plâtre
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.La durée du marché est de 40 jours ouvrables, à débiter fin 2021.

Section II : Objet du marché

Conditions d’obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés

publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d’envoi de l’avis au Journal officiel de l’U.E. :
17.06.2021

La version intégrale de l’avis n° 2101325 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d’ouverture des offres :
Date: 16/07/2021
Heure: 10:00

Lieu:
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de construction d’un conteneur pour le service psycho-socio-éducatif à exécuter dans l’intérêt du Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schrassig

Description succincte du marché :
Construction d’un bâtiment modulaire pour bureaux à 2 étages, en acier ou en bois autorisé
Volume : 1’570 m³
SDB : 500 m²
Dimensions : 40m x 6m x 7-9m
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 130 jours ouvrables à débiter au courant du 2e semestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d’obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres : Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d’envoi de l’avis au Journal officiel de l’U.E.
14.06.2021

La version intégrale de l’avis n° 2101276 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Der Mann will seine Ruhe

Michèle Thomas

Da ist er wieder, dieser Blick, dieser Männeraugenblick, ich dachte, er sei überlebt, aus einer längst verschollenen Zeit. Als es noch verdammte Paare gab, dazu verdonnert auf immer und ewig Paar zu bleiben. Auf immer und ewig Einfleisch. Immer und ewig dieser Einfleischtopf. Als es noch eherne Ehen gab, die ausnahmslos in den Sarg führten. Keine Beziehungskisten, aus denen man dann mal ausstieg, wenn es klaustrophob wurde. Kein kompromisslerisches Gepaxe.

Dieser Märtyrerblick aus Männeraugen. Nein, eher ein toter Blick, der tote Blick eines scheinlebendigen Mannes, am Arm einer quietschlebendigen Frau durch die belebte Fußgängerzone eines Ferienreservats gezerrt. Hinter einem Eisbecher mit seiner besseren Hälfte, er mehr als halbtot. Vor den zu absolvierenden Kulturheiligtümern, vor den Hochglanzattrappen der Tourismusindustrie und den Schaufenstern, von denen er nicht weiß, warum er in sie hineinschauen soll, es kann ihn nur kosten. Zeit, Geld, Nerven. Komplimente, die immer die falschen sind. Und die, die in all dem Zeug dann stecken würde und die er ja dann bestenfalls wieder raus schälen müsste, wäre ja eh die gleiche. Warum dann das Tamtam? In dem Sinn ist er überhaupt nicht oberflächlich, es geht ihm ja wirklich um das Echte und Eine, um ihren tiefsten, innersten Wert. Vielleicht sollte er ihr das mal irgendwie vermitteln. Statt nur stur verstockt weggetreten abwesend abgemeldet vor sich hin zu starren.



Der Rythmus wo ich immer mit muss

Den Blick gibt es noch immer. Sogar nach der Corona-Haft, man denkt wir – zumindest kurzfristig – Entronnenen, vielleicht sind wir ja

Er ist immer noch nicht ausgestorben. Der Blick von einem, der sich tot oder lebendig stellt, schwer zu sagen. Ein Mitgenommener. Ein Mitgeschleppter

nur auf Hafturlaub, was alles noch prickelnder, intensiver macht, müssten allesamt Glückssterne in den Augen haben. Wer aber dort sitzt, wo das Leben wieder losballert, auf einer Terrasse in einer großen Stadt, kann den toten Blick immer noch sehen. Er ist immer noch nicht ausgestorben. Von einem, der sich tot oder lebendig stellt, schwer zu sagen. Ein Mitgenommener. Ein Mitgeschleppter. Ein Verschleppter. Der Stadtpläne und Taschen und

Wasserflaschen schleppt, das was man so braucht. Ein ganz Brauchbarer, immerhin.

Dead man walking. Neben dem Familientrüppchen oder an der Seite der Angetrauten, die ja meist gar keine mehr ist. Nicht zu verwechseln mit dem inmitten seiner Kopftuchfrauen und der Kinderschar mit dem erhabenen Haupt des Besitzerstolzen schreitenden Pascha. Hilfe! schreit es aus manchen Augen noch, aber das Entführungsoffer kriegt höchstens eine Rechnung zugeschoben.

„Der Rhythmus, wo ich immer mit muss“, beklagt Stefan Remmler 1986 im Song *Keine Sterne in Athen* das Schicksal der verschleppten Männer.

Nicht mehr mitmachen, zumindest ein Anflug dieser Sehnsucht streift während der Pandemie einen Teil der Männerwelt. Ein Drittel der Männer kann sich ein Corona-Maßnahmen-Leben auf Dauer vorstellen, lese ich in der Hochphase der dritten Welle. Nicht raus ins feindliche Leben. *Cocooning*. *Hygge*. Dieses sich nicht dauernd bewähren Müssen. Nicht immer auf Draht sein, auf Zack. Im Vorstand seinen Mann stehen, auf Baugerüsten über dem Abgrund sein Leben riskieren. Dann doch lieber im Jogging-Anzug zum Mäcki pilgern, Videokonferenzen abhalten, während die Haare sprießen, wo sie wollen. Zwischendurch ein Bier kippen, das Klo auch gleich da. Alles so natürlich. So unkompliziert. Warum ist es nicht immer so? Warum ist alles so künstlich künstlich, so stressig?

Es sind natürlich nicht die einsamen Wölfe vor den Bildschirmen, die die dritte Welle mit dem dritten Weltkrieg verwechseln. Nicht die *Incels*, die ihre unfreiwillige Einsamkeit der Regenbogenweltverschwörung in die Schuhe schieben. Es ist der Mann, der schon ein Weib in seiner Höhle hat, nicht unbedingt am Herd, das wäre ein bisschen viel des Guten, aber doch nah und da. Wenn Not am Manne. Nicht all zuviel Gekind, FB-Freund_innen, die Anzustupsende sind und eine Noternstfallklingel für den Pizza-Service. Und bestimmt mit Klopapier, Tiefkühlpizza und Bier *ad libidum*, ganz wie wir es aus dem den so genannten Männern zugeschriebenen Klischeekatalog kennen. Der Atomkrieg kann kommen, alle Kriege, der Krieger ist gewappnet. Er ist nicht da. Er ist zuhause. ●

ZU GAST

Feuertaufe

Am 1. Juni hat die in Luxemburg angesiedelte Europäische Staatsanwaltschaft, unter der Leitung der Rumänin Laura Codruța Kövesi, mit reichlich Verspätung, endlich ihre Arbeit aufnehmen können. Ihre Aufgabe wird es, unter anderem, sein, die rechtmäßige Verwendung von EU-Geldern zu überprüfen.

Leider sind Interessenskonflikte wenn es um die Auszahlung von EU Geldern geht, keine Ausnahme. Prominenteste Beispiele sind sicherlich das Geflecht um Victor Orban in Ungarn oder die polnische PIS Partei. Aber auch in Tschechien unter dem liberalen Premierminister Andrej Babis, der noch am 7. November 2019 mit Pauken und Trompeten von der Luxemburger Regierung empfangen wurde, sind Interessenskonflikte mit EU-Geldern an der Tagesordnung.

Babis wurde mit Agrar-Unternehmen AGROFERT zum Multimillionär. Neben den Aktivitäten in den Bereichen Landwirtschaft, Chemie und Lebensmittel, kontrolliert das Unternehmen außerdem 30% der privaten tschechischen Medien. Mittlerweile wird das Imperium über zwei Treuhandfonds gesteuert, um mit dem sogenannten „Babis Gesetz“ zur Vermeidung von Interessenskonflikten konform zu sein. Dies würde eigentlich gut klingen, hätte nicht Babis die Vorstandsmitglieder der Treuhandgesellschaften, inklusive seine eigene Ehepartnerin, selbst ernannt.

Die europäische Kommission jedenfalls ist nicht überzeugt von diesem juristischen Konstrukt, und stellt fest, dass man nicht gleichzeitig in Brüssel über die Verteilung der Mittel im Rahmen der Gemeinsamen Agrarpolitik (GAP) mitentscheiden kann und gleichzeitig einer der größten Empfänger eben dieser Gelder ist.

Das Europaparlament hat die Zustände in Tschechien mit einer großen Mehrheit verurteilt und appelliert an die EU-Kommission und die Europäische Staatsanwaltschaft, endlich Nägel mit Köpfen zu machen. Und doch musste ich mit Erschrecken feststellen, dass viele Abgeordnete, die sich offen für die Konditionalität von EU-Geldern und den Rechtsstaatlichkeits-Mechanismus aussprechen, im Falle Babis auf Durchzug

schalten und sich bei einer so fundamentalen Debatte enthalten... Einige Kollegen rechtfertigen ihre Enthaltung bei der Abstimmung, zusammen mit den Rechtsextremen um Lega und AfD, mit dem Argument, es bestände zwar ein Interessenskonflikt was die GAP Gelder betrifft, die Rechtsstaatlichkeit wäre in Tschechien allerdings nicht in Gefahr.

Wenn staatlich kontrollierte Medien und die Justizministerin Benesova einen Generalstaatsanwalt zum Rücktritt nötigen, sehe ich jedoch durchaus den Rechtsstaat in seinen Grundfesten erschüttert. Bei Werten, Rechtsstaatlichkeit und Vetterwirtschaft mit EU-Geldern gibt es keine Grauzonen. Hier kann es nur schwarz oder weiß geben, egal ob wir dem gleichen Verein angehören oder nicht. Schließlich geht es hier um die Grundprinzipien der Demokratie und sehr viele öffentliche Gelder. Wer diese Vetterwirtschaft toleriert, beraubt unsere Landwirte und unsere Umwelt der Gelder, die sie zum Überleben dringend benötigen.

Christophe Hansen ist EU-Abgeordneter der CSV

Aber auch die Mitgliedstaaten müssen aufhören, sich einer hinter dem anderen zu verstecken. Dass das passiert, sehe ich ganz klar als Berichterstatter zur Reform der Gemeinsamen Agrarpolitik, wo der Europäische Rat sich derzeit immer noch gegen eine Kappung der Direktzahlungen im Rahmen der GAP verwehrt und somit weiter den Großgrundbesitzern in die Karten spielt.

Meine Hoffnungen ruhen nun auf der europäischen Staatsanwaltschaft, die es hoffentlich fertigbringen wird, klare Entscheidungen zu sprechen und die Debatte zu entpolitisieren. Einfach wird das nicht werden! ● Christophe Hansen

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Klima vor acht

Jean Lasar

La crise climatique s'immisce dans les journaux télévisés lors d'événements majeurs clairement attribuables au réchauffement, de conférences internationales qui lui sont consacrées ou lorsque des jeunes descendent dans la rue pour exhorter leurs aînés à agir. Mais en temps « normal », elle n'y figure pas : elle constitue la catastrophe à bas bruit par excellence, l'« elephant in the room » que l'on convient d'ignorer parce que 1) c'est trop compliqué, 2) on en a déjà parlé, 3) c'est déprimant, 4) il n'y a rien de nouveau,

5) on ne peut de toute façon rien faire, 6) ça déplaît aux annonceurs – merci de cocher la case correspondante, plusieurs choix possibles.

Mécontente de cette situation, une association ad hoc d'activistes allemands a décidé de mettre l'ARD au défi de faire précéder son sacro-saint journal de 20 heures d'une pastille pédagogique consacrée à cette problématique existentielle. Plus généralement, il s'agit pour eux d'obtenir que les télévisions grand public produisent des reportages innovants à ce sujet et les diffusent régulièrement à des heures de grande écoute. « L'objectif est d'atteindre des groupes de population qui n'ont pas ou que très peu été jusqu'ici en contact avec la thématique », explique le site de « Klima vor acht ».

Jusqu'ici, le service public a fait la sourde oreille. Depuis cette semaine, il diffuse un quart d'heure avant le journal « Sprüche vor acht », où il explique une expression allemande. Pour le reste, il s'en tient à l'indéboulonnable déroulement de sa grand-messe du soir : à 19h55, depuis Francfort, avec « Börse vor acht », les « Tagesthemen » sont précédés d'un point sur les performances et contreperformances des champions de la cote. Alors qu'elle n'a pas été sollicitée directement, la

chaîne commerciale *RTL* a, elle, saisi la balle au bond et entrepris de répondre à la revendication des activistes.

Il est évidemment hautement symbolique pour les militants de réclamer pour leurs spots (ils entendent, dans un premier temps, les produire eux-mêmes avec des experts et des scientifiques) précisément le créneau réservé aux informations boursières. Il s'agit pour eux de remettre d'aplomb la hiérarchie des nouvelles. Si le compte-rendu boursier précède toutes les autres informations, c'est bien parce que le sort des entreprises du DAX est considéré comme plus important que tout le reste. Et il est pertinent de soutenir que cette soumission aveugle aux considérations financières contribue à bloquer la situation en occultant l'acuité de la crise.

La démarche de « Klima vor acht » est louable : elle ouvre un champ de bataille critique pour que des pans entiers de la population allemande, des lecteurs assidus de *Bild* aux téléspectateurs occasionnels, prennent enfin conscience des enjeux climatiques. Au-delà de cette bagarre, c'est évidemment toute la grille de lecture de l'actualité qu'il s'agit de réformer de fond en comble : ce qu'il nous faut, c'est « Klima um acht ». ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH



De séchere Wee

Jacques Drescher

Zu siwe stinn se an der Rei:
Déi Al, déi manner Al. Keng nei!
't sinn déi, déi net Minister sinn,
An déi et sécher net méi ginn.

De Gloden téint, de Roth kuckt qeesch,
An d'Martine Hansen deet bal Kreesch.
Mat Masken, mee vrum Mond kee Blat,
Gëtt vun den „Auslänner“ geschwat.

Eist Land geet ënner, seet ganz béis
De Laurent Mosar. An de Kéis,
Deen huet de Wiseler scho laang.
E mécht wéi wann, an hält alt d'Staang.

E Platzverweis fir d'Heescheleit,
Méi Prisonsgstrofen – dat bedeit,
Dass d'CSV nun och de Wee
Huet fonnt zur bronger AfD.



S C È N E S

We are the robot

Elle avait vu sa résidence de création à Annonay (Ardèche) interrompue à quelques jours de la présentation de son travail. Elle n'avait pas pu honorer l'invitation prestigieuse de créer une pièce en 2020 pour la Folkwang Universität der Künste, Institut für Zeitgenössischen Tanz à Essen (où Pina Bausch avait été formée). La patience aura payé puisque, après reports et annulations, Jill Crovisier peut enfin présenter sa dernière création, *Jinjeon*, ce vendredi et samedi au Grand Théâtre de Luxembourg (photo : Sven Becker). Lauréate du Danzpräis 2019, la danseuse et chorégraphe met à l'œuvre une approche multidisciplinaire pour traiter ici le sujet du progrès technologique dans notre monde et ses conséquences sur l'existence humaine. En combinant des questions physiques et existentielles et en travaillant sur les répercussions des rythmes saccadés de notre quotidien sur notre corps, elle interroge la façon dont le progrès technologique agit sur notre condition physique et mentale. Avec six danseurs (Ardian Hartono, Amy Josh, Marie Hanna Klemm, Scott Jennings et Isaiah Wilson), Jill Crovisier invite ainsi à un voyage dans le temps et crée un lieu futuriste où l'espèce humaine semble perdre sa virtuosité face à l'apparition d'androïdes. [fc](#)

Get richer in theater

Un collectif d'artistes luxembourgeois pense aux anglophones et propose sa première production en anglais, *How to get rich in Luxembourg (fast)* la semaine prochaine au centre culturel Am Duerf de Weimerskirch. Jeudi 24 juin (à 20h), vendredi (à 20h) et samedi (à 14h et 20h), ceux qui se retrouvent souvent écartés de la vie culturelle car ils ne parlent ni luxembourgeois, ni français, ni allemand apprécieront (sans exclure pour autant ceux qui comprennent ces langues) ce triptyque théâtral monté par Collectif Drama (notamment grâce aux fonds du plan Neistart). Dans une première mini-pièce, Jérôme Netgen imagine un Luxembourg fictif où un « Real People's Movement » règne et permet à un capitalisme dur de fleurir. Dans un deuxième temps, Claire Thill raconte des arnaques à travers un guru-prêcheur de séminaires « How to get rich ». Dans une troisième saynète, Jean Bürlesk glorifie le métier de « trophy husband ». « He teaches us how to successfully secure the ring », explique le collectif. Les trois pièces sont mises en scène par Rafael David Kohn et jouées par Alexandre Hornbeck, Jacqueline Milne et Mayalani Moes. Réservations : collateraldrama.lux@gmail.com. [pso](#)

14

KULTUR

Land

18.06.2021

POLITIQUE

Heemecht 2022

Fred Keup, studierter Volkskundler, parlamentarischer Kultur- und Heimatschutzexperte der ADR und selbsterklärter Verfechter der Nationalsprache, hatte festgestellt, dass die Europäische Kulturhauptstadt Esch 2022 in den sozialen Medien offenbar kaum auf Luxemburgisch kommuniziert und beschwerte sich darüber in einer parlamentarischen Anfrage bei der grünen Kulturministerin Sam Tanson. Diese zeigte in ihrer Antwort Verständnis für Keups Anliegen, entgegnete jedoch, dass es bei den Kulturhauptstädten darum gehe, die europäische Dimension von Kultur und kultureller Vielfalt zu bewerben und die Gemeinsamkeiten in Europa hervorzuheben. Tanson erinnerte daran, dass im Süden Menschen aus über 100 Nationalitäten leben und die Kommunikation der Kulturhauptstadt auch darauf abziele, Besucher aus dem Ausland anzuziehen. Keup, der in der Anfrage seine fundierten Kenntnisse in zeitgenössischer Geschichte zur Schau stellte, indem er die Nationalsprache als Originalität und Eigenart ausgerechnet der Minetteregion

ausmachte, wollte ebenfalls wissen, ob im Rahmen von Esch 2022 ein Projekt zum Luxemburgischen geplant sei. Laut Tanson wurde kein derartiges Projekt eingereicht. [ll](#)

Les publics questionnés

Point de départ d'une série d'enquêtes qui cibleront les différents domaines culturels pour réactiver les études générales sur les pratiques culturelles des résidents effectuées en 1999 et 2009, un sondage sur les habitudes des résidents en matière de visites de musées est en cours. Lancée par le ministère de la Culture et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (Liser), l'enquête est menée auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente jusqu'au 31 août. Elle répond à une double recommandation du Kulturentwécklungsplang sur la « mise en place d'une cellule d'études et de statistiques culturelles » et la réalisation d'une enquête sur les pratiques culturelles du pays avec une périodicité de dix ans. » Comme Michel Polfer, le président de l'Icom Luxembourg (International Council of Museum) le confiait au *Land* lors des Luxembourg Museum Days, « tous les musées sont confrontés à la difficulté de connaître leur public et surtout leur non-public. Nous devons développer une approche qualitative pour comprendre non seulement qui ils sont mais pourquoi ils fréquentent le musée ou pas, ce qu'ils en attendent, ce qui leur plait ou pas... » Les principaux thèmes du questionnaire portent sur la connaissance et la visite des musées dans

les différentes régions du Luxembourg, les pratiques muséales in situ – visites physiques – avant et après le premier confinement, les visites virtuelles et l'impact de la digitalisation sur les pratiques muséales, l'appréciation de l'offre au Luxembourg. L'enquête s'adresse aussi aux personnes qui ne vont pas aux musées qui sont invitées à renseigner les raisons pour lesquelles elles ne visitent pas de musées. L'étude de 2009 montrait par exemple une augmentation du public des musées entre 1999 et 2009 (de 38 pour cent à 50 pour cent, ce qui veut dire qu'un résident sur deux ne visitait pas de musées). Parallèlement au questionnaire destiné à la population résidente, le Statec mène également une étude auprès des institutions culturelles du pays afin de collecter des données sur les infrastructures et l'accès du public. Le croisement des données du public et des institutions, permettra de dresser une image plus complète du paysage culturel institutionnel. [fc](#)

PATRIMOINE

La belle endormie

« Difficile de penser à un bâtiment chargé d'autant de tradition et d'émotions », s'exclamait la maire Lydie Polfer (DP). Ce lundi, le conseil communal a approuvé à l'unanimité le classement du Sang a Klang comme monument national (photo : cc). La salle de spectacle au Pfaffenthal était déjà protégée au niveau communal, mais la consécration par le Service des

sites et monuments nationaux ouvrira la perspective d'un soutien tant financier que technique. Car la salle, qui fêtera son centenaire en 2022, a un grand besoin de rénovation. Des répétitions de la chorale aux concerts du Blues Club, en passant par le Kleeschen et les anniversaires, le Sang a Klang est un lieu de mémoire de la culture populaire et du quartier du Pfaffenthal. Durant la pandémie, la salle a été louée à des danseurs, acteurs et clowns pour des répétitions. Le bâtiment appartient à la « Société Chorale Royale Grand-ducale Sang a Klang » (la chorale, fondée en 1857 et dirigée par Laurent Menager, se présente comme « la plus ancienne de la Ville ») qui, en 1920, avait lancé une collecte de fonds pour l'ériger. En 2021, l'asbl ne donne pas une impression très dynamique : le site Internet du Sang a Klang n'a pas été actualisé depuis mai 2016, les projets de rénovation restent à l'état de projet. Avec le désenclavement du Pfaffenthal, l'intérêt pour cette salle de spectacle avec une capacité d'accueil de 250 places, devrait croître. [bt](#)



ART CONTEMPORAIN

Nouvelle sculpture

La résidence d'artiste au Künstlerhaus Bethanien de Berlin est une des plus recherchées car elle s'étend sur six mois et offre une exposition et une publication. Pour la deuxième moitié de cette année, c'est le plasticien Mike Bourscheid qui a été choisi par le comité de sélection qui est composé de Claudine Hemmer (ministère de la Culture), Clément Minighetti (Mudam) et Eric Schumacher (artiste, résident en 2020) ainsi que la direction artistique du Künstlerhaus Bethanien. Son projet questionne les stéréotypes sexistes liées à l'artisanat : « J'ai constaté cela très tôt dans la séparation des compétences de mes parents, ma mère étant couturière et mon père soudeur », relate-t-il dans son dossier de candidature. Le processus d'acquisition des compétences nécessaires à la production de son travail est un élément fondamental de sa pratique il a ainsi appris autant la couture que le travail du bois ou la fabrication de moules. Cette résidence au Künstlerhaus Bethanien permettra à Mike Bourscheid de cultiver ses recherches, notamment en visitant les collections de sculptures des musées berlinois pour créer « une nouvelle œuvre qui explore l'intersection du vêtement et de la sculpture à travers la technique des reliefs en silicone. [fc](#)

MUSIQUES



En trio pour Hugo

À l'occasion du 150e anniversaire du dernier séjour de Victor Hugo au Luxembourg, le Trio Cénacle (Michèle Kerschenmeyer au piano, la soprano Evelyn Czesla et le bariton-basse Nico Wouterse) propose, ce vendredi soir au Mierscher Kulturhaus, un concert-spectacle autour de ses textes et poèmes, aussi bien mis en musique que récités (par Pitt Simon), qui portent un regard sur les visions politiques et artistiques de Hugo (photo : Arek Glebocki). La pièce maîtresse de la soirée est le court métrage musical réalisé par James Chan-A-Sue *Victor Hugo – À Vianden* qui est basé sur la mise en musique du poème *À Vianden* que Victor Hugo a écrit le 8 juin 1871 après avoir fui Bruxelles, et dans lequel il confronte de manière poignante la paisible ruralité de Vianden aux atrocités de la Commune de Paris. Le film, qui oscille de manière surréaliste entre le présent et le passé, thématise aussi des conflits qui sont omniprésents en Europe, et se demande si cette idylle que Hugo a découverte au Luxembourg existe encore aujourd'hui. La soirée comprend aussi des Lieder de Édouard Lalo, César Franck, Camille Saint-Saëns, Georges Schmitt. [fc](#)

KINO

Je voudrais parler à mon père

Tom Dockal



Enketin Neige macht der Familie ein Geschenk: die zu Papier gebrachte Familiengeschichte

Der Tod eines engen Familienmitgliedes ist eine schmerzliche Zäsur. Vor allem für die Zurückgebliebenen. In Maiwenns neuem, fünften Spielfilm *ADN* gibt es deren eine Menge. Drei Generationen von Kindern, Enkeln und Urenkeln finden sich um den beliebten, alternden und von Alzheimer geplagten Familienpatriarchen, der seinen Lebensabend im Altersheim verbringt. Die von Maiwenn selbst gespielte Enketin Neige macht ihm und der ganzen Familie ein Geschenk: Mit Hilfe einer Autorenfreundin hat sie die Familiengeschichte zu Papier bringen lassen. Die Augen des senilen Greises leuchten noch einmal in einem Moment der geistigen Nicht-Umnachtung beim Anblick auf der Fotos. Er, Großvater Emir, emigrierte mitsamt Frau und Kindern in den 1950ern, wie so viele Familien damals, aus Algerien nach Frankreich. Wenige Tage nach diesem Familientreffen stirbt er. Wie wichtig Großvater Emir für die Familie war, sozusagen ein friedentiftender Fels in der Brandung, lässt sich binnen weniger Momente feststellen. Dies wird verstärkt, sobald Fanny Ardants Figur Caroline, Tochter von Emir und Mutter von Neige, inmitten der Familie steht. Wegen allem, aber wirklich allem, wird sich bei Neige, Véronique und Co. angefaucht, gestritten und angeschrien. Wie heißt es so schön: Das französische Kino ist wie Familie. Beides sucht man sich nicht aus.

Kurz vor den Filmfestspielen von Cannes im nächsten Monat – und auch, weil die belgischen und französischen Märkte endlich wieder offen sind – kommen nun Filme in die Kinos, die aus der Not heraus schon letztes Jahr von Thierry Frémaux das Sélection-Cannes-Label aufgedrückt bekamen. Ein französischer Film, von einer *réalisatrice* inszeniert, die dem Festival nicht unbekannt ist – retrospektiv kann man davon ausgehen, dass Maiwenns Film einen Slot im Wettbewerb ergattert hätte.

ADN macht auf den ersten Blick den Anschein, eine chaotische Freske über eine chaotische Familie zu zeichnen. Eine auf dem Papier französische Familie, die ihren Ursprung ganz woanders hat; für Frankreich von nicht zu ignorierender Wichtigkeit. Der Film wartet mit Zutaten auf, die man aus dem französischen Kino so gut kennt wie die eigene Westentasche. Bei Maiwenn sind das Cha-

os und das Geschrei aber ein Stück größer, je nach Auffassung der Betrachter sogar hysterischer. Das funktionierte schon bei Maiwenns Durchbruch als Regisseurin. In *Polisse* – auch mit ihr selbst in einer Hauptrolle – wusste sie Dialogszenen ins Unermessliche hochzuschrauben. Nun agieren in *ADN* keine *flies* auf der Leinwand, aber diese Art und Weise, zu arbeiten, funktioniert auch hier. Sei es die Ardand, Marine Vach, Caroline Chaniolleau, der junge Dylan Robert oder Maiwenn selbst: Sie alle spielen jede Szene auf Anschlag,

In Maiwenns *ADN* ist jede Szene auf Anschlag gespielt. Das Schlachtfeld einer französischen Familie erhält manchmal fast eine pornografische Komponente

als ob es keinen theatralen Morgen gäbe. Ob der Kissenbezug im Sarg oder die Option, Emir für die Zeremonie in traditioneller religiöser Tracht einzukleiden – alles in *DNA* reicht, um den mitschmelnden Topf zum Überlaufen zu bringen. Sogar während der Begräbniszeremonie kracht es ordentlich, zum Beispiel dank Neiges Vater, gespielt vom französischen Theaterregisseur Alain Françon, der mit einer überraschend zurückhaltenden Gehässigkeit die Nerven blank werden lässt. Wer hätte bei so viel Konfliktpotenzial ge-

dacht, dass Céline Dions *Parler à mon père* und Louis Garrel kurzweilig deeskalierende Faktoren sein könnten?

Reflexartig denkt man bei *ADN* an das schauspielerisch existenzielle Gewusel der Filme von John Cassavetes oder an Patrice Chéreaus *Ceux qui m'aiment prendront le train*. Maiwenn mag ihre Schauspielerkolleg/innen. Irgendwann gilt die Devise: Freies Spiel für alle! Manchmal erhält das familiäre Schlachtfeld schon fast einen pornografische Komponente im Stil von *esou verschass ass MENG Famill nu elo awer net, uff!* Es ist sogar – vielleicht ungewollt – streckenweise sehr komisch. Aber es funktioniert, wie sich Naturalismus und Überhöhung während dem Maiwennschen Melodrama versöhnen.

Schade nur, dass *ADN* in seiner zweiten Hälfte zum algerischen Pendant eines Donna-Leon-Romans mutiert. Erst dann wird klar, wieso keine Figuren einen dramaturgischen Bogen erhalten. Sie werden einfach fallen gelassen oder dienen nur noch der Figur von Maiwenn, die sich in den Kopf setzt, ihren algerischen Wurzeln Rechnung zu tragen – bedenklicher DNA-Test und Anfrage der Staatsangehörigkeit inklusive. Die Regisseurin behauptet, *ADN* sei ihr introspektivster Film. Ihr dabei zuzusehen, wie sie Bücher und *Youtube*-Videos zum Thema Algerienkrieg verschlingt und irgendwann nach Algier pilgert, verhilft dem Zuschauer jedoch zu keinem kathartischen Moment. Auch während dem *générique de fin* gibt sie sich selbst den letzten Credit nach allen anderen mit *et Maiwenn*. Was als scheinbarer Ensemblefilm beginnt, zerfällt zu einer egomanen, selbsttherapeutischen Nabelschau. ●

CINÉMASTEAK

Correspondance secrète

Dans *Cris et chuchotements* (1973), le metteur en scène suédois Ingmar Bergman (1918-2007) reprend une formule qui lui est chère. Celle du huis clos intimiste constitué quasi uniquement de femmes. Parmi elles, deux muses dont il aura façonné la carrière cinématographique, Ingrid Thulin et Liv Ullmann, qui incarnent deux sœurs aux tempéraments opposés. Au sein du manoir familial où elles se retrouvent, Karin et Maria se recueillent au chevet de leur sœur, Agnès (Harriet Andersson), qui se meurt lentement d'un cancer, recluse dans sa chambre. Un dernier personnage vient clore ce cercle féminin, tout en étant tenue à l'écart en raison de son rang inférieur ; il s'agit d'Anna, la domestique d'Agnès, magnifiquement interprétée par Kari Sylwan, unique figure de tendresse et de commisération dans un monde peu enclin, en cette fin de 19^e siècle, à manifester ses sentiments.

Messagère secrète de ce film, la pieuse servante assure l'intercession entre les morts et les vivants : en priant son enfant perdu et en communiant avec la défunte dans une sorte de rêverie hallucinée

Et les hommes, dans tout ça ? Le plus souvent absents, ils sont au nombre de deux. Cantonnés aux marges du récit, Joakim et Fredrik, les maris respectifs de Maria et de Karin, sont méprisés par leurs femmes, lesquelles préfèrent les éviter, les ignorer ou les tromper (Maria, avec le médecin de famille). Leurs visages si longuement figés par les préjugés et les conventions de leur classe sociale sont devenus des masques funéraires, quand ils

n'essaient pas eux-mêmes d'attenter misérablement à leur vie. Le glas est rendu audible dès le début du film, logé dans le tic-tac sonore d'une horloge. Tout vient donc réfléchir la mort dans ce manoir-mouroir dont les murs revêtent la couleur du sang. Outre le décès d'Agnès, qui fait césure en survenant précisément au milieu du film, c'est à la déliquescence d'une classe sociale que l'on assiste en observant les symptômes de décadence, entre crises nerveuses, mutilations physiques, et incapacité à aimer malgré les préceptes de la religion chrétienne. On songe, pour cela, au théâtre d'Ibsen ou de Tchekhov.

Tout en prenant largement part à ce tableau funèbre, l'univers féminin y échappe quelque peu dans la mesure où il cristallise la fascination du cinéaste. Beauté froidement masochiste (Ingrid Thulin) ou chaudement sensuelle (Liv Ullmann), chacune de ses créatures diffuse un érotisme étrange et dévorant tout au long du film, à l'inverse de la domestique qui nourrit un amour maternel envers Agnès. Messagère secrète de ce film, la pieuse servante assure l'intercession entre les morts et les vivants, tantôt en priant son enfant perdu, tantôt en communiant avec la défunte dans une séquence à la consistance indéterminée (un rêve, une rêverie, une hallucination ?). On comprend alors tout ce que le dernier film d'Andreï Tarkovski doit à ce film de Bergman. Tourné également en Suède grâce au chef-opérateur attiré du maître suédois (Sven Nykvist), *Le Sacrifice* (1986) reprend dans le rôle principal un de ses acteurs fétiches, Erland Josephson. Mêmes robes et même coiffe dix-neuviémiste pour les femmes. Même décor bourgeois ornant l'intérieur de la grande datcha. Tarkovski conserve en outre la fonction médiumnique et surnaturelle de la servante. Surtout, le cinéaste russe parvient à créer durablement une atmosphère dans laquelle il devient impossible de dissocier le rêve de l'état de veille. À travers la correspondance qu'ils échangeront par films interposés, Bergman avait conscience que Tarkovski étoffait ce qui n'était qu'en germes dans ses films : « Quand je découvris les films de Tarkovski, ce fut pour moi un miracle. Je me trouvais soudain devant la porte dont jusqu'alors la clé me manquait. Une chambre où j'avais toujours voulu pénétrer et où lui-même se sentait parfaitement à l'aise. » ● Loïc Millot

Cries and Whispers (1972), vostang, 91', sera présenté lundi 21 juin à 19h la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



Les femmes au cœur des films de Bergman

ART CONTEMPORAIN

Peintures fraîches

L'été commence avant l'heure chez Zidoun&Bossuyt. Un mélange de tous les continents

Summer time, c'est le titre que la galerie Zidoun&Bossuyt a choisi pour son exposition collective d'été. On avait vu, lors de sa dernière exposition, des fontaines d'où sautaient des poissons, où des femmes se prélassaient, joyeuses, joueuses. Cette fois, Summer Wheat, née en 1977 à Oklahoma City, a troqué la maille où elle pressait la peinture, la faisant apparaître comme une tapisserie au petit point, pour des petits carreaux de mosaïque. Un de ces sièges-galets, est tout droit sorti de son imaginaire. Il est blanc, noir et or et mêle étoiles, animaux et... cornets de glaces. Le deuxième, avec ses motifs très colorés, fait plus penser à ses origines amérindiennes. Mais pourquoi pas aussi bien les rapprocher de l'art aborigène ? Ou de tatouages ?

Le céramiste Brian Rochefort maîtrise totalement l'art difficile de la cuisson pour arriver à une complexité extrême

Aucune connotation culturelle n'est exclue. Ainsi de la technique des imprimés au bloc sur tissus japonais que Yashua Klos, artiste afro-américain, qui vit entre New York et Los Angeles, reprend sur des papiers recyclés, avant d'en faire des collages géants où, malgré les formes géométriques, anguleuses, voire coupantes, on distingue nettement des visages. Yashua Klos réinterprète des masques africains, mais l'éclatement des découpages signifie pour lui la complexité de l'identité de « l'être noir », même s'ils ressortent comme en 3D.

Vue de l'exposition



Les deux artistes africains présentés pour la première fois à la galerie, semblent s'appropriier l'art occidental en guise d'accessoires. Le Nigérien John Madu (né en 1983 à Lago), propose des portraits classiques. Avec des références aux grandes figures mondialement célèbres de l'histoire de l'art, suspendues en posters autour de la jolie dame, sac de prix sur les genoux : Van Gogh, Dali, Warhol, Magritte. Sans doute est-elle venue poser. Elle s'apprête à s'asseoir, dans sa robe élégante, sur une chaise en plastique. Est-ce un hommage aux photographes africains ? Toutes périodes de l'histoire de l'art confondues, une autre jeune femme pique une fleur exotique à son oreille. On pense à Gauguin en Polynésie et sa jupe pagne reprend les motifs de la robe somptueuse d'Adèle Bloch Bauer dans le portrait qu'a fait de cette grande bourgeoise viennoise, Gustav Klimt. John Madu reprend ces motifs pour célébrer la femme africaine.

Est-ce lui Godwin Champs Namuyimba (il est né en 1989 à Pasaka en Uganda), ce jeune homme, en pied ou assis, vêtu de ce pull jaune ? Une connaissance ? Un voisin ? Saisir des moments, comme des instantanés arrêtés dans le temps a quelque chose d'émouvant, qui fait de chaque personne un être unique. Comme elle est touchante cette petite fille, cheveux tressés devant un champ de coton, qui sert contre elle un biquet dans ce qui semble être un panier tressé. Forme traditionnelle qu'explorent les sculptures-pots de l'Américain Brian Rochefort. Le céramiste, qui maîtrise totalement l'art difficile de la cuisson pour arriver à cette complexité extrême, les a recouverts de multicouches de peintures, lesquelles sont à leur tour élaboussées de coulures épaisses aux formes indistinctes mais aux couleurs appétissantes comme des bonbons ou, c'est selon, répulsives comme des virus, peut-être mystérieux comme le fameux « blub »... ● Marianne Brausch

L'exposition collective *Summer Time* – Yashua Klos, John Madu, Tomokazu Matsuyama, Godwin Champs Namuyimba, Brian Rochefort et Summer Wheat dure jusqu'au 24 juillet à la galerie Zidoun&Bossuyt (6, rue Saint-Ulrich à Luxembourg-Grund)

FESTIVAL

Les Francofolies ont remis le son

Pablo Chimienti

Les Francofolies d'Esch-sur-Alzette se sont tenues le week-end dernier au parc du Gaalgebierg et au Escher Theater. Une édition contrariée, mais réussie



Malgré les restrictions, certains n'hésitent pas à se lever

Dire que la ville d'Esch-sur-Alzette a vécu tout le week-end au rythme des Francofolies révélerait de l'hyperbole. Certes l'artère centrale de la Métropole du fer, la rue de l'Alzette affiche à plusieurs endroits les banderoles de la manifestation, mais il faut bien reconnaître qu'en ce beau week-end de fin de printemps, les nombreuses terrasses semblaient bien plus intéresser les Eschois que les concerts de Camélia Jordana, Philippe Karerine, Yseult, Hervé, Chilla, Terrenoire, Sébastien Tellier ou encore Feu ! Chatterton.

Approchant de la gare pourtant et tout particulièrement de l'ascenseur menant à la passerelle qui la surplombe, affiches, informations et fléchages estampillés Francofolies sont bien présents et invitent le festivalier venu exprès ainsi que le badaud qui se retrouverait là par hasard à prendre de la hauteur, traverser le parc de la ville et prendre la direction de l'air de jeu. C'est juste à côté, dans cet espace goudronné qui recevait autrefois le Festival des Terres Rouges, que se sont installées les Francofolies. Un lieu redécoré pour l'occasion lieux avec des structures boisées, des chandeliers et plusieurs guirlandes lumineuses. « Stylé », lancera une spectatrice en arrivant sur place. « Je suis jaloux quand je vois la beauté des lieux » reconnaît de manière plus pertinente Gérard Pont, le directeur général des Francofolies, venu expressément au Grand-Duché pour l'occasion.

Commencé vendredi par un double événement, une pièce au Escher Theater – Petit frère, la grande histoire Aznavour – et un premier concert à la Kulturfabrik : avec le grand-ducal Klein et les belges de Glass Museum et de Tukan, la manifestation s'est installée dans le parc samedi à 17 h. Meskemer Mees, Nicool, Napoleon Gold, Chilla, Yseult et Camélia Jordana se sont ainsi passés le micros sur scène. Avec leurs morceaux allant du folk au rap en passant par la chanson française à la sauce afro-cubaine ou encore un étonnant duo piano-voix. Face à eux un public parsemé et obligatoirement assis et masqué. Un peu moins de 500 spectateurs qui, malgré les réglementations sanitaires, n'ont pas hésité à plusieurs reprises à se lever et danser devant leurs chaises. Leur petit espace de liberté.

Des spectateurs qui pouvaient commander à boire, et quitter temporairement leur masque pour se désaltérer, mais qui n'avaient rien à se mettre sous la dent. « On avait un protocole selon lequel on pouvait servir à boire et à manger », rappelle Loïc Clairet, le directeur du festival eschois. « Mais il y a une dizaine de jours on a reçu de nouvelles directives selon lesquelles on ne pouvait plus proposer ni l'un ni l'autre. À ce moment-là je me suis battu pour qu'on puisse au moins servir à boire, car il m'a semblé important que les festivaliers ne meurent pas déshydratés, mais je n'ai rien pu faire pour la nourriture », regrette-t-il. Les aller-retours entre le parc et la ville pour aller chercher un casse-croûte ont été nombreux, tout comme les va

et vient des livreurs de pizza et autres victuailles jusqu'aux portes du festival. Le tout sous un ciel couvert mais une température dépassant les 20°C.

Bis repetita dimanche avec cette fois-ci Chaild, PR2B, Terrenoire, Philippe Katherine – qui ne s'est pas privé de jouer à couper et remettre le son comme le veut sa chanson Louxor j'adore –, Hervé et Ryvage, sous le soleil cette fois-ci. Une dernière journée affichant complet, avec ses 512 spectateurs pour être exacte. Une fréquentation dérisoire pour un festival de cette envergure, mais le Covid a ses raisons... Une contrainte, qui a fait de cette première édition un festival très sage, sans excès d'aucune sorte, mais qui ne change en rien l'avis extrêmement positif que porte Loïc Clairet sur cette première édition : « On est plus que satisfaits, hier (samedi, ndlr) on était presque pleins et aujourd'hui (dimanche) on refuse du monde », explique-t-il. « Il ne faut pas oublier qu'on est les premiers ; c'est notre première édition, on est le premier événement musical de cette

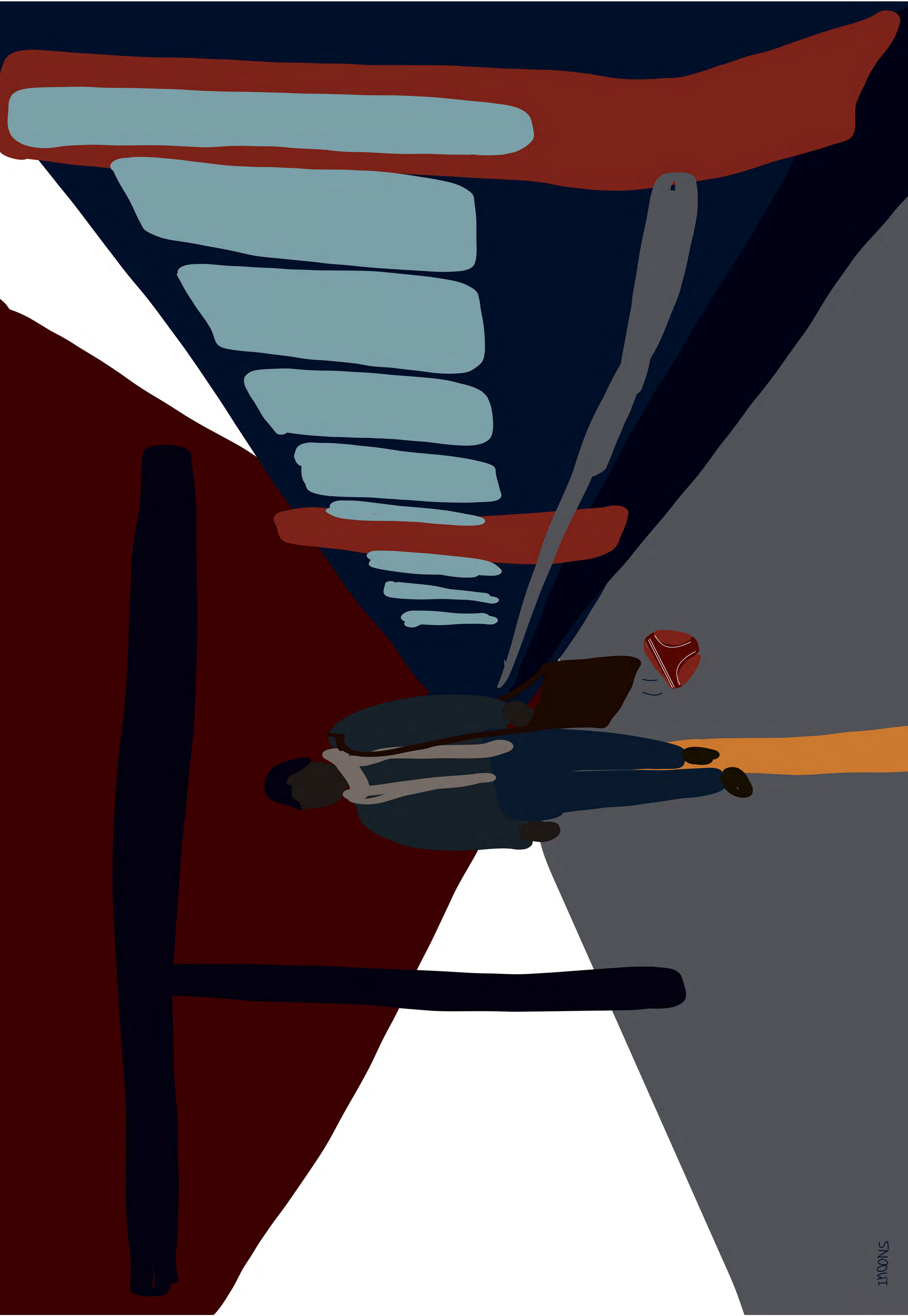
envergure sans test depuis très longtemps, pour tous les artistes présents c'est leur premier concert en public depuis près de 18 mois... rien que pour ça, c'est génial. » Et il poursuit : « Les gens sont là, le public répond bien, c'est très positif. C'est la preuve que les Francofolies vont fonctionner à Esch. D'ailleurs, je ne peux pas donner de noms, mais hier j'ai signé des énormes productions pour l'année prochaine, car les agents étaient là et ont vu le potentiel de l'événement », avance-t-il.

Le grand-ducal, Chaild, demeuré dans le public après son passage sur scène ne dit pas autre chose, c'était magnifique, la scène est énorme, la plus grande sur laquelle j'ai jamais joué ; j'ai kiffé chaque instant et les gens étaient réceptifs », se réjouit-il. Et d'ajouter : « Ça fait du bien de retrouver le public ». Une phrase par ailleurs entendu peu ou prou de la bouche de tous les artistes invités par le festival. Parmi eux aussi Sébastien Tellier et Feu ! Chatterton accueillis à tour de rôle samedi et dimanche dans le décor plus feutré du Escher Theater plus propice, selon les programmeurs à leur french touch. Les deux concerts de très haut niveau affichaient eux aussi complet. Mais là encore la jauge, limitée à 120 spectateurs, faisait que les applaudissements sonnaient parfois un peu creux.

Quoi qu'il en soit, malgré toutes les contrariétés, cette première édition des Francofolies d'Esch efface le douloureux souvenir de la Warm up édition de 2018. Une édition 2021 « modeste », reconnaît Gérard Pont qui voit pourtant cela d'un bon œil car la manifestation « ne peut désormais que grandir ». Le grand manitou du festival est ravi de cette première édition luxembourgeoise. « Je suis fier en voyant ces Francofolies d'Esch. Je trouve génial que ce nom des Francofolies génère autant d'énergie et d'émotion. Quand je vois tous ces jeunes bénévoles avec ce polo des Francofolies et qui, sans connaître La Rochelle et toute l'histoire des Francofolies, trouvent normal qu'elle se déroulent à Esch, je trouve ça génial. L'événement nous dépasse et c'est formidable ; ça veut dire qu'il nous survivra ». ●



Peu de traces du festival dans la ville, sauf quand on s'en approche



Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 16.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés publics avant les dates heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Pôle d'échange Howald – Lot 2a – Plate-forme Howald Phase A.

Description succincte du marché :
Nature des travaux :
– Travaux préparatoires ;
– Réalisation des entretoises en béton ;
– Réalisation du tablier de l'OA 556 ;
– Réalisation de la superstructure et de l'équipement ;
– Réalisation de la rampe d'accès Howald en terre armée ;
– Réalisation des réseaux et de la voirie.

Quantité des travaux approximative :
– Prédalles : 1 200 m² ;
– Structure métallique : 385 000 kg ;
– Armatures passives à haute adhérence : 160 000 kg ;
– Système d'étanchéité : 1 400 m² ;
– Remblais en concassés pour terre armée : 17 000 m³.
Délai d'exécution des travaux : 385 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : novembre 2021

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
11.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101295 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Réaménagement de la rue des Scillas – Travaux de voirie et d'infrastructure Lot 2

Description succincte du marché :
Nature des travaux :
Les travaux consistent notamment en :
– Des travaux de terrassement qui comprennent la réalisation des déblais et des remblais contigus nécessaires à la réalisation des différents ouvrages et des infrastructures ;
– La construction d'ouvrages de drainage ;
– Des travaux de chaussée, trottoirs et piste cyclable ;
– Du rétablissement des divers réseaux coupés et implantation de nouveaux réseaux.
– Des aménagements divers, comportant notamment :
– Des travaux de terrassements et remblais pour la réalisation des murs de soutènements et ouvrages enterrés ;
– Des travaux de coffrage, ferrailage et bétonnage pour différents ouvrages ;
– Des massifs supports candélabres pour éclairage public ;
– Des massifs supports pour potences, portiques et signalisations ;
– La réalisation de divers réseaux sec ;
– Des chambres de tirage de câbles ;
– La réalisation d'un réseau d'assainissement ;
– La remise en état des lieux.

Quantité des travaux :
– Déblais : 13 500 m³
– Remblais : 500 m³
– Blindage : 26 750 m²
– Conduites d'eau : 1 230 m
– Bordures : 2 125 m
– Armature : 94 000 kg
Délai d'exécution des travaux : 312 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : hiver 2021/2022

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
11.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101308 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu:
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et

l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de carrelage à exécuter dans l'intérêt de la construction du hall des sports pour le lycée d'Echternach

Description succincte du marché :
350m2 de carrelages
La durée des travaux est de 50 jours ouvrables, à débiter début 2022.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix

unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101330 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.07.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II: Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission d'assistance technique à exécuter dans l'intérêt de la rénovation et de la mise en conformité du Domaine thermal Mondorf.

Description succincte du marché :
Mission d'assistance technique et de la coordination des études et des travaux relatifs au projet susmentionné. Mise à disposition d'un responsable de mission et d'un assistant en génie technique ainsi que de l'équipement nécessaire pour assurer la mission.La durée de la mission est de 78 mois, à débiter fin 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101315 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs
Service Electro Mécanique

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.07.2021
Heure : 11.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture de câbles dans l'intérêt de l'autoroute A4, Liaison Micheville - Contournement

Description succincte du marché :
Fourniture de câbles
Lot 1 : 9 km de câbles du type NYY-J/rm 5x16
Lot 2 : 7 km de câbles du type NYY-J/sm 5x35
Lot 3 : 4 km de câbles du type NYY-J/sm 4x95

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à téléchargés à partir du portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
16.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101335 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Appel de candidatures

Procédure : européenne restreinte
Type de marché : Services

Réception des offres ou des demandes de participation :
Date limite: 21.07.2021
Heure: 16.00 heures

Lieu :
Les candidatures sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Appel à candidatures concernant un concours d'idées pour la conception et la réalisation d'œuvres d'art au Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff

Description succincte du marché :
Le présent concours d'idées a pour objet la conception et la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres artistiques à intégrer dans l'édifice.

Le concours comporte deux phases :
- une première phase avec un appel à candidature et une procédure de sélection de candidats admis au concours d'idées
- une deuxième phase du concours d'idées

Section VI : Renseignements complémentaires

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les renseignements et conditions nécessaires à la remise d'une candidature peuvent être consultés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont énoncées dans les documents du marché.

Réception des candidatures :
Ne sont considérés que les candidatures remises avant la date limite du 21 juillet à 16:00 via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.06.2021

La version intégrale de l'avis n° 2101329 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Zënter 1954 ass d' *Lëtzebuenger Land* eng onofhängeg Wochenzeitung fir Politik, Wirtschaft a Kultur.

A senger Redaktioun ass zum nächstméiglechen Zäitpunkt de Poste vun

enger Journalistin / engem Journalist CDI, Vollzäit,

am Beräich Politik ze besetzen.

D'Land ass do fir:
– senge Lieserinnen a Lieser Schlüsselen zum Verständnis vun eiser Gesellschaft ze ginn,
– meenungsbildend am politeschen Debat ze sinn,
– onofhängeg an objektiv Informatiounen ze liwweren, déi komplett a bis dohin onverfëffentlecht sinn.

D'Land verpflichtet sech zu enger:
– exzellerter journalistescher Qualitéit,
– politescher an ekonomescher Onofhängegkeet an Handlungsfreiheet,
– ästhetescher Zeitung.

Als Journalistin / Journalist hutt Dir schonn Erfarungen am Medieberäich gesammelt, am beschten an der geschriwwener Press. Dir bréngt en Talent mat fir d'Analys vun der politescher Aktualitéit zu Lëtzebuerg. Dir verstitt och, politesch Entwécklungen z'antizipéieren. Dir sidd stilsécher an de journalistesche Formen an Dir sidd an der Lag, komplex Thematike fir eng uspruchsvoll Lieserschaft opzebereeden. Domadder drot Dir dozou bäi, all Woch eng héichwäerteg Zeitung erauszebréngen.

D'Redaktioun vum *Lëtzebuenger Land* ass eng kleng Ekip. D'Autonomie vun de Membere vun der Redaktioun ass grouss. Dir gesidd dëst als eng Erausfuerderung a sidd inspiréiert, fir nei Iddien a journalistesch Projeten ze developpéieren. Dir schwätzt a schreift Lëtzebuergesch, Franséisch, Däitsch an Englesch. Är journalistesch Texter schreift Dir an 'éischter Linn op Däitsch a sidd besonnesch an dëser Sprooch verséiert.

Schreift eis, firwat Dir gäer bei eis géingt schaffen, a schéckt dës Lettre de motivation, zesumme mat Ärem Liewenslaf an dräi Arbechtsprouwen an de Chefredakter vum *Lëtzebuenger Land*. Entweder per Post op d'Adress d'Lëtzebuenger Land
Peter Feist, Rédacteur en chef
B.P. 2083
L-1020 Luxembourg

oder per E-Mail op d'Adress *pfeist@land.lu*

d' *Lëtzebuenger Land*

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_Land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

www.land.lu

ART ET DESIGN

Escapade chez les Trévires

Lucien Kayser

La mode et la mort ou comment en première année d’études, à force de plis, on transcende le deuil



Un carré de pleureuses désincarnées

Le lieu ne paie pas de mine, celle-là est donnée par l'ancienne fonction de la fabrique, Tufa en allemand abrégé, et son apparence par l'escalier quasi extérieur qu'on connaît des habitations new-yorkaises. Et pourtant, l'endroit est

essentiel dans la vie culturelle de la ville voisine de Trèves, une trentaine d'associations y ont leur siège, se réunissent et organisent des manifestations incluant musique, théâtre, arts plastiques. Très important aussi, l'autoges-

tion, alors que le personnel, lui, est payé par la ville. Au bout, cela s'avère un Kultur- und Kommunikationszentrum des plus actifs. Avec en ce moment, du moins cette fin de semaine encore, un souffle de mélancolie, pour ne pas

aller jusqu'à parler de tristesse, de deuil, avec l'exposition *La Mode et la mort : Faltenspiel*.

Elles et ils sont une bonne quinzaine, en première année de mode et de design à la Hochschule Trier, classe de Madame Elvira Kempf, et leur travail a consisté à concevoir des vêtements, des habits dans la tradition qui veut qu'on mette du noir, « für die Trauerzeit begrub man sich im wahrsten Sinne des Wortes unter den Gewändern ». La couleur est restée la même, mais quand dans une école d'art on se saisit du sujet, il est normal que d'autres facteurs que la douleur ou la bienséance interviennent, pas question de faire fi de l'élégance, du raffinement. D'autant moins qu'une autre tradition, japonaise celle-là, est venue se greffer sur la tâche ou le défi des étudiant(e)s, celle tout aussi ancienne de l'origami, avec les exemples de technique du pliage de couturiers contemporains.

Ainsi, de manière très simple, mais dans une belle harmonie, avec des touches de légèreté là où intervient le tulle, alors qu'à côté l'élégance est plus rigoureuse, les vêtements sont suspendus comme pour former un espace plus intime. Par terre, quelques piles d'exemplaires du *Volksfreund*, la curiosité a poussé à en extraire l'un ou l'autre, et le hasard a voulu au-delà des avis mortuaires révéler une vieille affaire, datant des années cinquante, l'écrivain Arno Schmidt accusé de « Gotteslästerung und Pornografie » : Sie lief, schlenkig verfolgt von ihren Kleidern, grillenschlank, meine braune Zikade. Kam in Gottesanbeterin-Stellung auf mich zu, legte mir die scharfen Vorderbeine über die Schultern und versuchte lang, mich zu verzehren. Quel merveilleux contrepoint !

On se mit à regretter qu'il n'y eût pas d'accompagnement musical dans la salle, le *lied* ou

l'andante du quatuor de Schubert auraient fait l'affaire, peut-être aussi les derniers *lieder* de Strauss, ou du Mahler. Les possibilités ne manquaient pas, il restait au visiteur de choisir au fond de sa mémoire, de faire surgir la puissante et exquise voix de Jessye Norman par exemple, « sollst sanft in meinen Armen schlafen ».

Le nom de Mahler peut servir de lien, un peu plus tard dans l'escapade outre-Moselle, il ne se serait toutefois plus agi des *Kindertotenlieder*. A chaque fois, à Oberbillig, en haut de la colline avec son coup d'œil sur la frontière, c'est l'image du pavillon qui s'impose, mais là il n'est pas fait de « grünem und weissem Porzellan », le verre domine, et son apparence fait honneur au nom que porte la galerie : *Contemporaneum*. Comme le font toujours les expositions, en ce mois de juin, celle de l'artiste Ilse Aberer en particulier.

Il serait trop réducteur de la mettre une fois pour toutes du côté de l'art concret, plus fructueux déjà de rappeler à son sujet l'opposition pascalienne des esprits de géométrie et de finesse, par la tension qui s'installe alors, excitant, animant notre perception. Mais face à une certaine sévérité, il n'y a pas que la délicatesse. Les œuvres d'Ilse Aberer, c'est un autre esprit qui y envoûte, celui du jeu, l'art est éminemment ludique. Un aspect qui est fait d'ailleurs aussi pour empêcher qu'on réduise telle musique (contemporaine) à une sécheresse mathématicienne, non, il est un plaisir à en tirer, d'autant plus grand qu'il ne nous est pas donné d'avance ; à nous de le déceler, dans un exercice, dans une activité qui tiennent quand même de l'agrément. Dans les articulations même, et alors remonte l'une des premières œuvres de Pierre Boulez, *Notations*, de 1945, il avait vingt ans, qui résonneront autrement dans l'orchestration une quarantaine d'années plus tard. ●

BANDE DESSINÉE

Ah les jolies colonies de vacances

Pablo Chimienti

Titeuf est de retour en ce mois de juin avec un 17^e tome qui prend le lecteur par surprise. Zep, son papa, délaisse ici les habituels gags en une ou deux planches pour une histoire complète. Il abandonne aussi l'école, la ville et l'éternelle bande de copains pour plonger Titeuf en pleine nature, en colonie de vacances. Ce sera *La Grande aventure*.

Les parents ont réussi à convaincre Titeuf de s'inscrire à un camp de jeux vidéo. Pas de chance, c'était complet ! Mais puisque l'inscription était faite, Titeuf se retrouve loin de tout réseau, de toute prise électrique et de toute console, en pleine nature pour faire une colonie « verte » au Bois des ours.

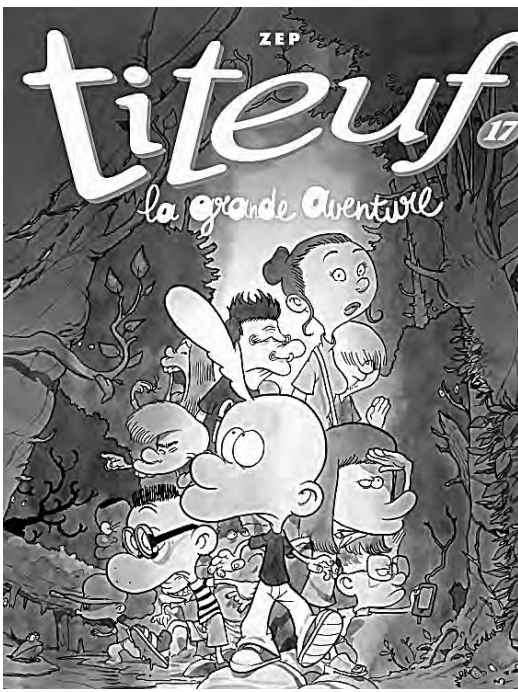
« Le camp de jeux vidéo, ça n'existe pas », lui révélera la monitrice quelques minutes à peine après le départ du train. Elle ajoute : « Les jeux vidéo, tu en fais toute l'année... Au camp, tu vas découvrir de nouvelles choses » ce à quoi Titeuf répondra, avec sa franchise habituelle : « Tu m'étonnes... ça fait trois minutes qu'on est partis et j'ai déjà découvert que mes parents étaient des traîtres. »

Et oui, si ce 17^e tome peut être perçu, par rapport à la série, comme celui d'une certaine maturité, avec une histoire complète sur 62 pages, le

héros, lui, reste cet éternel enfant de dix ans, aussi rebelle que rêveur, aussi curieux que naïf, ayant toujours autant de mal à comprendre le fonctionnement du monde – et tout particulièrement celui des adultes. Il reste aussi un citadin pure jus – qui ignore qu'il n'y a « pô de toilette dans la tente » – qui va devoir faire ici face à la nature, cet espace méconnu, plein d'animaux dangereux, dont ces fameux ours dont le camp tire le nom. « Vous verrez, là-bas c'est la jungle ! », lance un camarade d'aventure qui a « déjà fait le camp du Bois des Ours » et qui ajoute, « j'peux vous dire que c'est pas pour mauviettes. » On est pourtant loin de l'ambiance militaire.

Au programme du camp : dodos sous la tente, découverte de la faune et de la flore locale, marche à pied, yoga, baignades, canyoning, escalade, mais surtout découverte de la vie en communauté, des corvées de patates, de vaisselle, de cueillette de fruits...

Une vie loin des parents, de la famille, des amis... Heureusement pour Titeuf, Manu, son meilleur copain est aussi du voyage car pour le reste, il va falloir se faire de nouveau copains, trouver sa place dans le groupe, accepter les mauvais aspects de chacun. Le tout sous le regard bienveillant de quatre moniteurs ultra-cools, dont le belle



Louanne, dont Titeuf, va tomber immédiatement amoureux.

Sans jamais tourner à la catastrophe, la colonie va connaître son lot d'aventures et de mésaventures,

le tout vu, comme toujours avec Titeuf, à hauteur d'enfant. Après tout la bataille pour conquérir le cœur de Louanne est bien plus importante que la découverte des abeilles, des fourmis ou encore l'écriture d'une carte sympa à envoyer aux parents. Les odeurs des pieds de Jimmy une épreuve bien plus difficile à supporter que la première cigarette de liane partagée avec les copains. Et la découverte d'un mystérieux trésor un événement bien plus excitant que n'importe quelle activité au programme.

La colo est décidément une grande aventure pour des enfants de dix ans, un espace de (semi)-liberté pour ces pré-ados qui peuvent vivre là plein de « premières fois ». Car si la nature et le camping sont une sacrée aventure, celle de la puberté est aussi au coin de la rue. Titeuf et ses copains se posent donc plein de questions sur les filles, fantasment autour de ce qui pourrait arriver à leur zizi, et sont heureux de remarquer que les moniteurs ne sont pas des « pédophiles »... tandis que les filles font des cœurs en épinards et trouvent toutes Yann, le chef de camp, « tellement beau ». Et oui, ça les titille !

Deux ans après *Petite poésie des saisons*, le tome 16, et quatre ans après *À fond le slip*, le 15^e tome de la saga débutée en 1993, cette *Grande aventure*

donne un nouveau rythme, une nouvelle envergure aux aventures de Titeuf. L'histoire complète donne plus de profondeur à Titeuf. Elle permet à Zep de pousser plus loin ses thèmes de prédilection comme le respect de la nature, l'égalité entre les garçons et les filles, le respect des autres, l'amitié... Elle permet surtout de donner plus de place aux autres personnages : Manu, Thérèse, elle aussi du voyage, mais aussi tous les nouveaux. Une toute nouvelle bande de copains qui ouvrent de nouveaux horizons à la saga. Du coup... et si Titeuf et les nouveaux personnages partait à l'avenir en colo à la mer ou au ski ? On a le droit de rêver. ●

Titeuf 17 *La Grande aventure*, de Zep. Glénat. ISBN : 978-2-344-04527-5

Deux valent mieux qu'une

Salomé Jeko

Un peu comme dans l'histoire du verre à moitié plein ou du verre à moitié vide, on a trop souvent tendance à ne retenir que les conséquences néfastes des crises. Or, il serait bon de nous rappeler que parfois, celles-ci offrent aussi, en contrepartie, de belles opportunités. Et quand ces opportunités conduisent à la naissance de jolies choses, l'histoire mérite d'être racontée...

Au printemps 2020, en plein confinement, le Cercle Cité fait un pied de nez à la pandémie en lançant Design Decameron, une exposition en ligne donnant carte blanche à dix designers luxembourgeois pour créer une œuvre en rapport avec l'actualité. Le travail de Miriam Rosner, aka Monogram, fait mouche et sa création, une Toile de Jouy contemporaine, ne tarde pas à susciter les réactions. Il faut dire que l'idée est bien pensée : historiquement, les motifs des Toiles de Jouy, nées en France en 1760, servaient à propager des thèmes populaires, des idées politiques ou à ancrer des événements historiques. « J'ai choisi de reprendre ce procédé pour proposer une version *julesvernesque* de Luxembourg pendant la pandémie, en réalisant des collages de vieilles illustrations du 19e siècle, issues de ma collection person-

Dorte Felgen et Miriam Rosner avec les tasses qu'elles ont réalisées



L'idée trotte dans la tête de la designer, qui avait toujours un peu caressé l'idée d'ouvrir un magasin d'objets de décoration. « J'avais même fait une formation à la Chambre de commerce pour cela. Mais là, continuer Semper Fortis en plus de mon travail, ça me paraissait beaucoup », confie-t-elle. La solution est alors toute trouvée : parce que deux valent mieux qu'une, Dorte et Miriam s'associent pour pérenniser et développer la marque. « Je me souviens qu'il y a longtemps, quand nos enfants étaient encore petits, on s'était dit que ce serait chouette d'avoir un magasin ensemble ou de se lancer un tel défi. Avec Semper Fortis, c'est chose faite », se réjouit Dorte. Diplômée en sciences des médias à l'Université de Trèves et experte en marketing, cette dernière s'occupe de diffuser la marque, de démarcher et de livrer les quatre points de vente du pays (Cereal Lovers, L'Épicerie, Pall Center-Oberpallen et l'épicerie Am Duerf à Schronndweiler), quand Miriam se charge de son côté du design et des réseaux sociaux.

À l'heure actuelle, la collection compte trois produits : un duo de mugs, un duo de torchons de cuisine imprimés en collaboration avec l'asbl Eilenger Konschtwierk et une bougie réalisée avec l'asbl Op der Schock. « Cette bougie au vétiver a une odeur fraîche et boisée que nous avons élaborée nous-même. On a passé des heures à tester les fragrances et à les faire brûler chez nous jusqu'à trouver la senteur parfaite. Le contenant peut aussi servir de mug ou de pot à crayons : on veut créer des produits qui peuvent avoir une double utilisation », souligne Dorte. En été, une bougie à la citronnelle viendra compléter la gamme et une collection capsule avec la marque de vêtements Vol(t)age est d'ores et déjà annoncée. Puis les deux amies réfléchiront ensemble à de nouvelles créations : « On ne veut pas faire de produits de masse mais plutôt des petits objets twistés, d'où le concept d'édition limitée. Notre emblème, un ange sans aile, sera toujours de la partie mais à l'avenir, on s'inspirera d'autre chose que du Covid-19. Le fil rouge restera cependant toujours le Luxembourg, sa culture, son patrimoine et son histoire ». Les idées ne manquent pas au duo. Vu l'enthousiasme et la créativité des deux amies, il y a fort à parier que de belles créations viendront prochainement enrichir la gamme, et par là même nos maisons ou celles des touristes de passage, la collection pouvant faire office de jolis souvenirs de voyage – l'habituel kitsch en moins. ●

Stil

L'ENDROIT



Café de Paris

Sous l'impulsion de Jean-Grégoire d'Amman, le nouveau directeur de l'établissement, le Café de Paris, une des enseignes de l'hôtel Le place d'Armes réoriente sa carte et son positionnement pour se la jouer plus cool et moins guindé. La terrasse est toujours aussi

magnifiquement installée sur le « salon de la capitale » et l'intérieur a subi un petit lifting avec des banquettes d'un rose « pêche de vigne », un parquet ancien, des peintures aux murs dans un esprit rétro. Le service démarre dès le petit déjeuner (avec une offre classique) et devient plus intéressant au fil de la journée. Le midi, l'honneur est fait au terroir luxembourgeois avec tartare ou pièce de bœuf, mais aussi l'Ënnenzopp, fameuse soupe à l'oignon luxembourgeoise. Seule concession à l'ancienne carte : le cassoulet toulousain signé du chef Fabrice Salvador figure toujours au menu. Une carte réduite court toute l'après-midi, avec par exemple un hot-dog régressif, un gaspacho de tomate avec fraises et basilic ou un consommé de bœuf glacé. Les desserts et les glaces

à l'italienne feront le délice des dents sucrées. D'autant que tout est fait maison. C'est à l'heure de l'apéro qu'on se réjouit de planches (photo : Anne Lommel) de charcuteries du sud-ouest, de fromages bien affinés ou de tapas gourmandes (houmous, tarama, rillettes de poisson...). Pour plus de coolitude, la DJette Amii Watson passe du bon son en fin de semaine. [fc](#)

LE PRODUIT

De Séissen Wéngert

Pit et Véro Wanderscheid ont développé leur boutique de produits luxembourgeois avec talent. La qualité de leurs préparations et de celles qu'ils



dénichent chez les autres et leur ouverture aux idées nouvelles leur ont apporté un succès mérité. C'est assez naturellement qu'ils s'associent avec le Domaine L&R Kox pour créer une cuvée d'un genre particulier : un spumante doux à l'italienne, façon moscato d'Asti. « Pas question de faire simplement un énième crémant avec notre nom apposé dessus. On voulait un produit nouveau et on a participé à chaque étape de la production », détaille le

couple qui s'est prêté au jeu de la promo en se filmant dans les vignes ou à la cave (photo : Véro Wanderscheid). Le résultat est à la hauteur de l'annonce : c'est simple, léger, fruité, la bulle est fine, la bouteille est jolie, et c'est différent de tout ce que la Moselle a à offrir (mais au prix de 24,5 euros, on est au dessus de certains crémants). Un succès assuré pour l'été à boire au bord de la piscine, en terrasse et à embarquer dans son panier pique-nique. [fc](#)

LE PRODUIT

Chocolats

Ce n'est plus une surprise de parler des créations de la chocolaterie Genaveh. Dans son atelier de Steinfort, la maison n'a cessé de peaufiner de nouvelles gourmandises et s'attelle à les présenter de manière moderne et élégante. Faute de feu d'artifice

dans le ciel, la chocolaterie veut mettre nos bouches en joie. Une édition spéciale de quatre bonbons au chocolat est proposée pour la Fête nationale avec ce qui paraît être les saveurs préférées des habitants du Grand-Duché : ganache noire au crémant ou à la rose, chocolat au lait, caramel à la mirabelle ou encore chocolat au lait et praliné aux noix. Le sucre est assez marqué dans ces deux derniers, mais le chocolat noir apporte l'amertume recherchée. Le traditionnel emballage turquoise se pare pour l'occasion des couleurs du drapeau luxembourgeois dans ces coffrets de quatre (5,50 euros) ou seize bonbons (18 euros) (photo : Genaveh) qui sont vendus jusqu'au 30 juin. [fc](#)

